

**Association pour la Protection et
la Promotion de la Tourbière du
Longeyroux et de son Environnement**

**La
Tourbière
du
Longeyroux
et
son pays**

Guide de Découverte

CORREZE-LIMOUSIN

Puy Cherafau

N

Puy Chavirangeas

Pin sylvestre

Les Autours

Le Chemin du Loup
avec 2^e panorama

La Font Claire

Fond de l'Avéole = Tourbière

Lande sèche de pente

S



Panorama de la Tourbière depuis le parking de la route C.D. 109,
en direction Est

Association pour la Protection
et la Promotion de la Tourbière
du Longeyroux et de son Environnement

La Tourbière du Longeyroux et son pays

Guide de découverte

Ce livret-guide a été réalisé avec la collaboration de :

- La Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement du Limousin.
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin.
- La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Corrèze.
- La Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de la Corrèze.
- L'Université de Limoges.
- L'Ecole Forestière de Meymac.
- Le Syndicat d'Initiative de Meymac.

Un groupe de travail a assuré la coordination des différents articles et a organisé la mise en forme du document. Il était animé par Patricia DELANDRE, chargée de mission (Tourisme) à la mairie de Meymac, et composé par ailleurs de : Bernadette VIGNAL (D.D.J.S. de la Corrèze), Françoise CHAPUT (D.R.A.E. du Limousin), Jean-Patrick PIERRE (D.D.A.F. de la Corrèze), Jean-Pierre CAZAUX (Ecole forestière de Meymac), Askolds VILKS et Axel GHESTEM (Université de Limoges).

La carte hors texte a été dessinée par Yves PAUTRAT (D.R.A.C. du Limousin). Les illustrations sans auteur sont d'Askolds VILKS.

Il est édité par le Syndicat intercommunal pour la Protection et la Promotion de la Tourbière du Longeyroux, avec le concours, du Conseil Général de la Corrèze, des Communes de Chavanac, Meymac, St-Merd-les-Oussines, St-Sulpice-les-Bois, mais aussi du Ministère de l'Environnement.

Légende de la première de couverture :

Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*)

(Cliché Michel Botineau)

Sommaire

Un site naturel exceptionnel en Limousin,
la tourbière du Longeyroux
Françoise Chaput 9

Première partie :

La tourbière du Longeyroux, milieu naturel

L'évolution des modelés en Montagne Limousine
Bernard Valadas 14

Les paysages végétaux durant l'Holocène
Bernard Valadas et Askolds Vilks 19

Le climat aux environs de la tourbière
Askolds Vilks et Bernard Valadas 23

Les sols
Jean-Pierre Verger 25

La végétation et les plantes remarquables
Michel Botineau, Axel Ghestem et Askolds Vilks 29

La faune
Roger Volat 40

Deuxième partie :

La tourbière et l'homme dans le passé

L'occupation préhistorique
Yves Pautrat 46

L'évolution historique du terroir
Jean-Michel Desbordes 49

La toponymie
Marcel Villoutreix 56

Troisième partie

La tourbière depuis le XIX^e siècle

L'évolution du milieu agricole
Olivier Balabanian et Guy Bouet 63

Le milieu forestier
Régis Michon 68

L'architecture vernaculaire aux abords de la tourbière
Françoise Chaput 75

Le tourisme
Jean-Patrick Pierre 78

Lexique 83

Annexe

Les grandes subdivisions du Quaternaire et de l'Holocène 87

Les astérisques dans le texte renvoient au lexique en fin d'ouvrage pour des explications complémentaires à propos de certains termes techniques.

Préambule

S'adressant à des spécialistes, le présent livret aurait pu dé- constituer en lui-même une œuvre scientifique dont le rédacteur d- préambule se serait fait un devoir de souligner le niveau de qualité- exceptionnel.

Mais, par un véritable tour de magie, les auteurs ont réussi, e- insérant le site dans son environnement culturel et humain et en- remplaçant dans son contexte historique, à rendre ce remarquabl- ouvrage à la fois compréhensible et passionnant pour l'amateu- comme pour le profane. Qu'ils en soient chaudement complimenté-

Et qu'il soit permis aux maires de cette petite région et à leu- populations d'adresser leurs remerciements chaleureux à l'Universi- de Limoges — et notamment à MM. A. GHESTEM et A. VILKS —, a- lycée forestier de Meymac — et singulièrement à M. J.-P. CAZAU- —, comme à la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environn- ment (Limousin), mais aussi à la Direction Départementale de l'Agr- culture de la Corrèze — et en particulier à M. J.-P. PIERRE —, c- encore à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sport- de la Corrèze — et en particulier à M^{lle} B. VIGNAL — pour s'être- passionnément attachés à la préservation et à la mise en valeur d- ce petit coin d'un pays si cher au cœur de ses habitants.

Georges PÉROL.
Maire de Meymac

Préface

Aujourd'hui, nul ne conteste l'existence de liens étroits entre les impératifs de protection, de gestion de l'environnement et les exigences économiques. De même, tout le monde reconnaît qu'une politique efficace, bien comprise, de notre cadre de vie permet d'avoir des effets favorables sur les activités communales.

L'environnement, chacun doit s'en persuader, n'est pas une contrainte mais un atout.

Située au cœur de la montagne limousine, au pied du Mont Bessou, la tourbière du Longeyroux méritait, par la qualité de ses paysages, sa richesse biologique, d'être protégée. A la demande du ministère de l'Environnement, l'inventaire national des tourbières de France réalisé en 1981 a permis de faire valoir l'intérêt scientifique d'un tel site qui est inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et par un arrêté de biotope du 10 juin 1986. Par ailleurs, en permettant une approche plus fine de problèmes par nature complexes, ce document devrait aider à mieux informer et sensibiliser.

Aussi, je tiens à remercier vivement tous ceux — collectivités locales, administrations, associations — qui ont œuvré pour la mise en valeur de ce milieu naturel.

Le délégué régional à l'Architecture
et à l'Environnement
Patrick MORANDEAU

UN SITE EXCEPTIONNEL EN LIMOUSIN LA TOURBIERE DU LONGEYROUX

La Montagne Limousine recèle de nombreuses tourbières qui constituent des milieux rares et des paysages naturels caractéristiques de ces hauts plateaux.

La vue de ces paysages nous fait ressentir l'ancienneté de notre civilisation et l'espace sauvage de ces milieux naturels qui ont imposé à l'homme une contrainte jamais véritablement domestiquée.

Au pied du Mont Bessou, sommet le plus élevé du Limousin, la tourbière du Longeyroux apparaît comme une vaste dépression alvéolaire, plate et uniforme qui s'insère au cœur d'un ensemble de puys arrondis.

Son importante superficie occasionne une grande ouverture dans le paysage boisé environnant. Cette remarquable unité paysagère, bien que très étendue, s'appréhende dans son ensemble assez facilement, depuis les hauteurs de ses rebords.

Le point de vue majeur, celui du CD 109 au nord de Celle (cf. panorama, page 2 de couverture), permet de la découvrir dans son axe Ouest-Est, avec en premier plan les landes à bruyères. Depuis le Puy Cherfau (923 m), au Nord-Ouest de la tourbière, on dispose d'une large vue Nord-Ouest - Sud-Est, alors que depuis le chemin du Loup, près de l'intersection avec le CD 36, on visualise le secteur Nord de la tourbière au niveau de la Font Claire, dans son axe Est-Ouest.

Les **Puys**, aujourd'hui boisés le plus souvent de résineux, se présentent comme des hautes croupes convexes qui forment la bordure de l'alvéole, tout en lui donnant son cadre paysager. Le Puy Chavirangeas (924 m), l'Impérédou (949 m), le Puy Pendu (973 m), le Puy de Longeyroux (923 m) et le Puy Cherfau (923 m) sont autant de repères visuels essentiels pour la lecture du paysage.

A la charnière de ces deux éléments topographiques principaux — Puys et Tourbière — s'étagent des **zones tampons** qui précisent la délimitation de l'écosystème tourbière, lui assurant équilibre et survie : il s'agit des landes sèches à bruyères, pour les parties les plus élevées, et de landes humides à molinie dans les parties basses.

Ces zones tampons ont une importance capitale autant pour le biotope que pour le paysage.

Or, depuis plusieurs années, on assiste à un phénomène de reboisement intensif jusqu'en limite de tourbière. Parallèlement, du fait de la régression des activités agricoles et en particulier de l'utilisation du pacage, le reboisement naturel des landes à bruyères se poursuit.

Il est donc apparu comme une priorité de sauvegarder les landes à callunes au contact de la tourbière qui ont échappé à l'enrésinement, menace principale pour le site.

La présence des **sources de la Vézère** apporte un intérêt supplémentaire à la tourbière du Longeyroux. Formée de nombreux ruisselets qui drainent les pentes du Mont Bessou, la Vézère naît au pied du Puy Pendu, au sud-est de la tourbière, rejointe par les ruisseaux du Longeyroux et de la Bessade. L'eau, omniprésente dans la tourbière, n'apparaît pas comme un élément de lecture du paysage; en effet, les ruisseaux, très étroits, serpentent entre les touffes de molinies qui les dissimulent en vue lointaine.

Au lieu-dit **Les Cent Pierres**, au centre de la tourbière, se dressent des blocs de granit qui peuvent atteindre 1,50 m de haut. Creusés par endroits de cupules, ils évoquent un passé millénaire et ont fait l'objet de diverses légendes.

Seule manifestation géologique visible, dans un paysage à la végétation mouvante, ces blocs semblent amarrer le radeau de la tourbière et apparaissent incongrus par la concentration de leurs individus hiératiques au cœur même du site.

Lieux sauvages, improductifs au sens économique, les tourbières offrent un paysage peu rassurant, plat et humide qui n'a quasiment pas évolué depuis l'origine.

Il est important d'avoir pris conscience de la fragilité et de la richesse de ces milieux. Les tourbières et le territoire dans lequel elles s'inscrivent font partie de notre patrimoine commun.

La tourbière du Longeyroux, l'une des plus vastes du Limousin, sera la première à bénéficier d'une protection à la fois au titre du biotope (sur 250 ha) et au titre des sites (sur plus de 1.000 ha), ce qui permettra de surveiller l'évolution paysagère de la partie tourbeuse et de son environnement immédiat, et de transmettre un de nos plus anciens paysages, préservé et mieux compris.

Françoise CHAPUT,
Inspecteur des Sites à la Délégation régionale
à l'Architecture et à l'Environnement



Blocs de granite du site des "Cent-Pierres". Leur origine, restée longtemps mystérieuse, a suscité bien des légendes.

Ne dirait-on pas effectivement un troupeau endormi, pétrifié par quelque sort maléfique ? En fait, il ne s'agit que de blocs qui ont glissé naturellement et peu à peu sur les pentes, depuis les hauts versants jusqu'au fond de l'alvéole, à des époques passées où le climat était semblable à celui du Grand Nord actuel.

● **Inscription au titre des sites.** (Loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites).

Les sites sont des espaces dont la conservation présente au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque un intérêt général.

L'inscription sur l'inventaire des sites de la tourbière du Longeyroux, site scientifique et pittoresque, permettra de maîtriser son évolution paysagère en évitant toute transformation incontrôlée et en faisant respecter la qualité de ce paysage privilégié.

● **Arrêté de biotope.** (Loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature).

L'arrêté préfectoral du 10 juin 1986 a instauré une protection des biotopes indispensables aux espèces animales et végétales présentes dans la tourbière du Longeyroux.

Cette mesure permet d'assurer une meilleure sauvegarde des espèces fragiles en protégeant leur milieu de vie.

Les activités agricoles et pastorales s'exercent librement. Par contre, sont interdites toutes actions pouvant nuire à l'équilibre biologique et en particulier les travaux de drainage, l'introduction d'espèces nouvelles, leversement de produits nocifs pour la qualité des eaux, la circulation de véhicules motorisés, le camping et l'usage du feu.

Première partie

**La Tourbière du Longeyroux
milieu naturel**

L'ÉVOLUTION DES MODELÉS EN MONTAGNE LIMOUSINE

Situé au cœur de la "Montagne Limousine", le site du Longeyroux se présente sous la forme d'une vaste cuvette aux contours multilobés et au fond plat, comme il en existe des milliers sur ce haut plateau "troué" qui forme le faite du Limousin. Par sa taille, par sa beauté et la simplicité de ses formes et par la qualité de ses paysages, ce site mérite d'être choisi, étudié et présenté comme un des modèles types du Limousin granitique.

L'organisation du relief du haut Limousin est aujourd'hui bien connue : un bombement d'ensemble, responsable des altitudes, matérialisé par une divergence hydrologique remarquable partageant les eaux entre la Loire et la Garonne; de hauts plateaux, plutôt qu'une véritable montagne (976 m au Mont Bessou); une dissymétrie marquée entre le versant nord, long plan incliné, et le versant sud beaucoup plus court et pentu; vers l'Est, un passage ménagé de plain-pied avec le socle des monts d'Auvergne volcaniques.

Comprendre l'arrangement des modelés est beaucoup moins aisé. En effet, vues d'avion, ces hautes terres apparaissent comme la coalescence d'une multitude de dépressions presque fermées, séparées par des croupes convexes. Au sol, les routes contourment les collines, évitent les fonds trop humides et l'œil non averti cherche en vain des points d'ancrage et ne trouve au premier abord que la répétition "désordonnée" des mêmes paysages topographiques. C'est en lisant le paysage à échelle moyenne, celle qui est immédiatement accessible à l'homme, que l'on peut sortir de cette impression de confusion et de désordre.

Pour cela il faut partir des unités morphologiques de taille moyenne, comme le site du Longeyroux, que l'on appelle des "alvéoles". Ce sont des formes spécifiques des régions granitiques montagneuses dont elles constituent les éléments structurants de l'espace, tant d'ailleurs sur le plan physique que sur le plan humain.

Les alvéoles sont des cuvettes de dimensions hectométriques ou kilométriques, à fond plat, presque fermées vers l'aval et entourées d'échines rugueuses, sous forme de hautes croupes convexes où la roche est souvent affleurante (fig. 1, et panorama de la tourbière, page 2 de couverture). Trois éléments topographiques se répètent à l'infini dans ce cadre qu'ils contribuent à former :

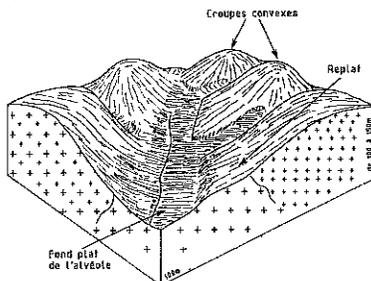


Figure 1. — Bloc diagramme schématique d'un alvéole.

- les versants convexes des croupes, en général doux, quelquefois redressés;
- des fonds plats à pente faible vers l'aval, ne permettant qu'une circulation lente des eaux;
- entre versants convexes et fonds plats, le lien est établi par de longs replats à pente douce.

L'observateur averti retrouve facilement ces trois éléments dans le paysage offert par le site du Longeyroux (fig. 2, et panorama de la tourbière, page 2 de couverture), à partir du parking aménagé :

- le fond plat s'étend à ses pieds sous forme d'une véritable "petite plaine" aux contours multilobés dont une partie seulement est visible;

— les versants convexes s'organisent en une série de hautes croupes qu'un regard circulaire peut embrasser : au Nord, le Puy Cherfau (923 m) et le Puy Chavirangeas (924 m) séparés par un étroit vallon qui sert de passage à la Vézère; à l'Est, les Autours (934 m), les Places (949 m) et le Puy Pendu (973 m); au Sud, la Montagne du Cloup (971 m) et le Puy du Longeyroux (933 m); la route passe à l'endroit où la cloison de l'alvéole a été abaissée au contact des alvéoles voisins de Celle et de celui des sources du ruisseau de l'Etang du Diable;

— entre le fond plat et les bas de versant convexes s'étendent des replats, sortes de "langues de terre" légèrement perchées au-dessus du fond et qui se matérialisent par l'existence d'une lande sèche à callune; pour l'essentiel, ces replats se situent entre 800 et 900 m d'altitude.

Ce modelé en alvéoles, avec les trois éléments topographiques qui le constituent, se répète à l'infini sur ce haut plateau. Pour s'en convaincre, suffit de suivre la haute Vézère jusqu'à l'aval de Saint-Merd-les-Oussines (cf. fig. 3) : après avoir quitté le site du Longeyroux, la rivière contourne le Puy Chavirangeas par un vallon étroit et rejoint l'alvéole de Chavanac-Millevaches; où l'on trouve le même dispositif dans une forme qui, cette fois, est allongée au lieu d'être circulaire; à l'aval de Chavanac, après un autre passage dans un vallon étroit, on arrive à l'alvéole dans lequel se loge l'étang des Oussines au-delà, l'alvéole dans lequel s'est installé le village de Saint-Merd est de petite taille tandis que celui du Puy de Crouziat surprend par son immensité. On pourrait faire les mêmes observations tout le long de la vallée de la Vézère supérieure ou de la Petite Vézère sur laquelle s'ouvre le très grand alvéole d'Ars-les-Maisons.

L'ALVÉOLE du LONGEYROUX

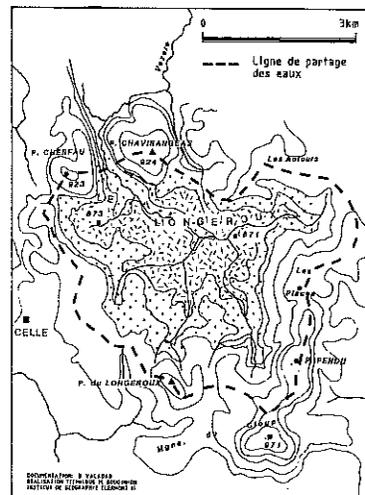


Figure 2. — L'alvéole du Longeyroux.

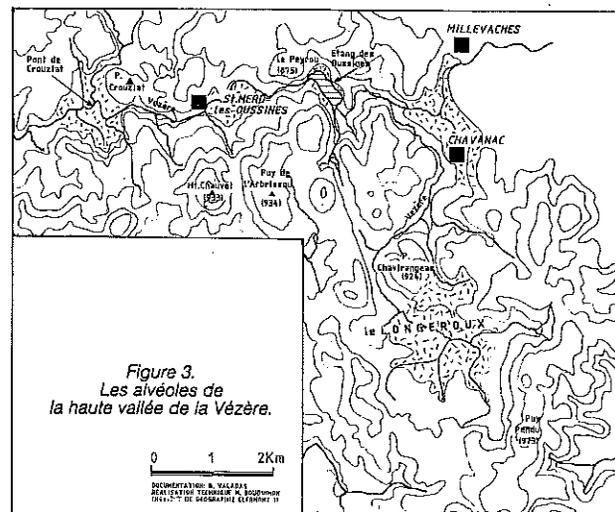


Figure 3. Les alvéoles de la haute vallée de la Vézère.

L'âge exact du creusement des alvéoles n'est pas encore connu avec certitude mais on a tout lieu de penser qu'il s'est produit entre les épisodes morphogéniques de la fin du Tertiaire* et le Quaternaire* ancien.

Les hypothèses sur les mécanismes qui conduisent à la création de ces formes sont plus assurées. Les alvéoles sont des formes créées par une érosion différentielle. Les granites sont ici d'une très grande variété, tant dans leur composition chimique (plus ou moins riche en quartz) que dans la taille des grains et la façon dont ceux-ci sont engrénés les uns dans les autres; ils sont aussi plus ou moins affectés par des failles qui, même si elles n'ont pas joué récemment, ont fragilisé localement la roche (plan de faille ou nombreuses diaclases). Il s'ensuit que les granites ont réagi différemment aux attaques de l'hydrolyse*. Les climats chauds et humides de type tropical qui étaient les nôtres à certaines périodes du Tertiaire ont altéré plus profondément les granites pauvres en silice, à gros grains, et ceux qui avaient été fragilisés par la tectonique.

Le déblaiement a eu lieu lors de phases climatiques plus sèches où l'évolution se faisait par planation latérale lors des gros abatements d'eau dans un milieu peu protégé par la végétation, un peu à la manière de ce qui se passe aujourd'hui dans les régions semi-désertiques où les oueds peuvent avoir en quelques heures une action morphogénique importante. Le nettoyage s'est bloqué rapidement là où le granite avait été peu profondément altéré; au contraire, il était puissant là où l'atération avait été profonde. Ainsi se sont créés les volumes en creux qui forment les alvéoles.

Deux épisodes de déblaiement ont été nécessaires pour obtenir les formes que nous avons aujourd'hui sous les yeux; ils ont été séparés par un arrêt dans le creusement qui se matérialise par le niveau des replats que l'on observe dans chaque alvéole. L'épisode de creusement le plus récent a été beaucoup moins important que le premier et ne correspond qu'au volume situé en contrebas des replats.

Le phénomène d'érosion différentielle est net dans le site du Longeyroux : le creux de l'alvéole s'inscrit dans les granites porphyroïdes orientés*, roche assez fragile, tandis que les cloisons méridionales et septentrionales sont taillées dans le leucogranite à grain fin*, à albite, quartz automorphe* et muscovite* et celle de l'Est, dans un granite, certes à gros grains, mais riche en quartz et muscovite et pauvre en biotite*; la présence de schistes au milieu de l'alvéole accentue encore la faiblesse de ce secteur.

L'alvéole allongé de Chavanac-Millevaches, quant à lui, compte tenu de sa forme, doit avantager son origine au passage d'une faille méridienne responsable de la fracturation de la roche.

Durant le Quaternaire moyen et récent la transformation des versants se poursuit dans le cadre des alvéoles sous une forme modérée : des périodes tempérées, où l'évolution se fait uniquement par le biais de la pédogénèse sous couvert forestier, alternent avec des périodes franchement froides où les versants évoluent plus rapidement sous des conditions périglaciaires, avec une végétation de type tundra.

La Montagne Limousine n'a, semble-t-il, pas connu de véritable englacement, en raison de son altitude qui se situait légèrement en dessous de la limite des neiges pérennes, estimée vers 1.000 m dans les Monts Dore et le Cantal voisins au moment du maximum de la période froide. Mais les conditions étaient suffisamment fraîches et humides pour que les versants soient affectés de dynamiques semblables à celles que l'on rencontre aujourd'hui sur les hauts plateaux de Laponie ou au Spitzberg. Deux types d'évolution ont alors marqué les versants :

— Lors de la première, la plus ancienne, le sol et l'arène (granite antérieurement altéré) étaient affectés par des phénomènes liés au gel profond et au dégel (pouvant intervenir sur 2 à 4 m d'épaisseur). Il s'ensuivait la création, dans les sédiments, de fines lentilles de glace qui provoquaient, lors du dégel, un léger déplacement de la masse des matériaux arénacés. En effet, à chaque dégel, un cisaillement et un glissement, plan par plan, du matériel gorgé d'eau se produisait. On parle de cryoreptation ou de frostcreep pour décrire ces mouvements. Cela s'est traduit par la création d'une structure lamellaire bien visible dans les matériaux, et par les dérangements des diaclases et des filons qui sont désormais fauchés dans le sens de la pente. Le déplacement total sur le versant (après un grand nombre de cycles)

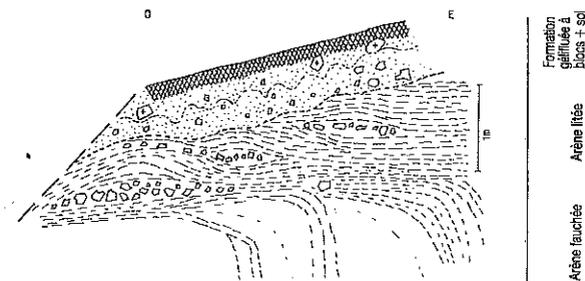


Figure 4.— Disposition des formations superficielles sur les versants. Dessin schématique de la coupe de Celle.

reste modéré, de l'ordre de quelques décimètres à quelques dizaines de mètres dans le cas des étirements les plus prononcés. On parle d'arènes cryodéplacées : arènes fauchées, étirées, litées pour décrire les figures obtenues (fig. 4).

— Lors d'épisodes plus froids, se plaçant plus près de nous dans le temps, les versants ont connu des dynamiques de type gégliffuival. Le sol gelaït plus profondément et plus durablement, peut-être d'une façon pluriannuelle. À la fin du printemps et en été, la couche superficielle dégelait, sur une épaisseur allant de 60 cm à 1 m ou 1,2 m, et se conduisait comme la "couche active" que l'on observe aujourd'hui sur pergélisol (sol gelé en permanence de Sibérie ou du Canada). Gorgée d'eau, la partie superficielle du versant fluait alors lentement. Le déplacement des matériaux est beaucoup plus important que dans le cas précédent; il se mesure en centimètre par an et peut atteindre quelques centaines de mètres au bout de l'épisode froid. De nombreux blocs de roche saine pouvaient être détachés par la gégliffraction sur les chicots rocheux et incorporés aux formations. On parle de formations gégliffuées à blocs (ou de convois à blocs) pour désigner les formations argilo-limono-sableuses à blocs ainsi mises en place par gégliffusion. Un exemple d'une telle formation de blocs transportés peut se observer dans le site, au lieu-dit des "Cent-pierres" (cf. photo p. 10).

La superposition formations gégliffuées à blocs sur arènes gégliffuées reposant elles-mêmes sur l'arène en place se lit fréquemment en Montagne Limousine, à l'occasion des multiples tranchées des bords de routes ou des carrières. Un très bel exemple est visible au sud du parking (direction Celle) près d'un petit bosquet de résineux. On retrouve là, intactes, les traces de cette évolution ancienne. La pédogénèse récente (Holocène*) en affecte le sommet sans en modifier la structure. Une autre coupe est visible un peu plus au Nord, là où la route quitte la cuvette du Longeyroux, mais, en raison de l'exploitation poussée, son observation est difficile. Enfin, au cœur du village de Celle, une autre entaille permet de bien observer les phénomènes (fig. 4).

L'évolution en période froide n'a que peu modifié en volume les versants hérités du Tertiaire et du Quaternaire ancien, mais elle les a beaucoup transformés en qualité, ce qui agit sur leur comportement hydrique ou pédologique. Par la connaissance de la nature des formations superficielles héritées, de leur disposition dans l'espace et des aspects microclimatiques créés par le cadre de l'alvéole, on peut retrouver facilement les différents types de terroirs qui ont été offerts à l'homme lors de son installation.

Ces terroirs, nombreux dans le cadre de l'alvéole, ont été utilisés d'une façon complémentaire au cours des temps. Traditionnellement en Limousin, c'est le cas depuis l'époque gallo-romaine, le village est installé au niveau des replats, en général face au Sud, de façon à bénéficier d'un bon ensoleillement et à être abrité des vents du Nord. Les jardins et les terres cultivées en permanence s'étendaient autour, bien délimités, parfois entourés de murets de pierres sèches; ce terroir enrichi par les fumures bénéficiait là de conditions microclimatiques favorables et des meilleurs sols, les plus profonds, capables à la fois de se ressuyer facilement et de retenir l'eau

nécessaire aux plantes; depuis le Moyen Age au moins, ce terroir a été partagé et approprié.

Les sommets des croupes, micromilieus ventés, sont au contraire le domaine de sols moins épais, plus caillouteux. Défrichés, ils ont été couverts de landes à bruyère et genêts. En général, ces immensités sont restées des biens collectifs appartenant à la section, c'est-à-dire au hameau, qui pouvait y faire pâturer ses troupeaux d'ovins conduits individuellement par un membre de chaque famille. A la différence de ce qui se passe dans les massifs volcaniques voisins, le système de la "Montagne" avec troupeau collectif conduit par un berger appointé par l'ensemble des habitants du village était peu pratiqué ici. Ces biens de communauté existent encore parfois; le plus souvent, ils ont été partagés.

La forêt était rare. Les cadastres du XIX^e siècle ne montrent que quelques bosquets (hêtraies) sur les versants les plus pentus, souvent tournés face au nord. Les choses ont bien changé aujourd'hui et les reboisements de résineux remplacent la lande à perte de vue.

Les fonds hydromorphes* aux sols à gley n'ont jamais pu être drainés et ils sont restés de médiocres pâtures destinées au parcours des bovins. Des tourbières en occupent souvent une grande partie. Entre le fond hydromorphe et le bord des replats s'intercale une étroite bande de terre, à pente forte, impossible à labourer mais où l'on avait pu installer de bons prés de fauche bénéficiant d'une irrigation savante conçue à partir des réserves d'eau (pêcheries ou serves) établies dans le village.

Ainsi, dans le cadre étroit d'un alvéole comme celui de Longeyroux, les hommes trouvaient des terroirs variés capables d'assurer leur subsistance dans le cadre d'une petite polyculture familiale. Ces types de terroirs et leurs combinaisons se retrouvent dans toute la Montagne Limousine. Seule change la répartition de ces terroirs selon la taille, la forme et l'altitude des alvéoles: ici, les fonds hydromorphes sont immenses, ailleurs les croupes convexes... Cela ne fait que modifier un peu la production locale mais les systèmes d'exploitation restent les mêmes.

Aujourd'hui, cet ancien cadre de vie ne se lit plus que caché sous la forêt: feuillus poussés sur la friche ou résineux en reboisements géométriques. Quelques fermes modernes se maintiennent et même se développent, mais elles ne tiennent plus compte de l'organisation ancienne des terroirs: on n'hésite pas à défricher les sommets des croupes pourvu que la pente n'y soit pas trop forte.

En Montagne Limousine, l'alvéole, objet géomorphologique structurant l'espace à échelle moyenne, est aussi un cadre de vie remarquable. Celui du Longeyroux, même s'il est aujourd'hui peu utilisé, reste un bon exemple.

B. VALADAS, professeur de Géographie
à l'Université de Clermont-Ferrand II

BIBLIOGRAPHIE

VALADAS B., 1984. Les Hautes terres du Massif Central français. Contribution à l'étude des morphodynamiques sur versants cristallins et volcaniques. Thèse, Paris I-Panthéon-Sorbonne, (1983), 927 p.

VERYNAUD G., 1981. Le Limousin, la nature, les hommes. C.R.D.P. Limoges, 207 p.

LES PAYSAGES VÉGÉTAUX DURANT L'Holocène

La tourbière du Longeyroux, par l'étude méthodique des pollens qu'elle contient, permet de retracer l'évolution naturelle des paysages végétaux durant l'Holocène*, c'est-à-dire durant les dix derniers millénaires; elle permet même de retrouver l'impact des premières installations humaines.

Rappelons que la tourbe se développe en milieu mal aéré, saturé d'eau de façon permanente quelle que soit la saison. De ce fait, la décomposition et l'humification de la matière organique sont très lentes, ce qui conduit à l'accumulation d'une couche épaisse de débris organiques mal transformés à allure fibreuse (tourbe fibreuse ou "fibrist"); en profondeur, la tourbe est plus évoluée, sa structure plus "grasse" ou savonneuse (tourbe "saprist"). La plupart des fonds d'alvéoles du Limousin, là où l'écoulement des eaux est ralenti, ont vu se développer des tourbières; elles ont des tailles variables; celle du Longeyroux occupe tout le fond de la dépression; leur épaisseur est faible, en général de l'ordre de 2 ou 3 m ou moins.

Dans le cas des tourbières acides (pH 4 à 5), comme celles du Limousin, la végétation, dans la strate muscinale, est dominée par des mousses du genre Sphagnum. Sur les bombements de sphaignes se développent des espèces herbacées de milieux marécageux, souvent particulières, divers carex, des joncs, des linagrettes, des trèfles d'eau ou menyanthès, des droseras (plantes carnivores)... la typique canneberge. Certaines constituent de véritables espèces reliques des époques passées. Lorsque le milieu s'assèche en surface, par exemple à cause du drainage, la tourbière meurt et se couvre d'une lande tourbeuse dans laquelle on remarque immédiatement le développement, souvent envahissant, de la molinie, la bruyère quaternée ou encore le scirpe cespiteux.

Les tourbières constituent des pièges remarquables pour la sédimentation des pollens (diaspores* mâles, produites par les étamines des plantes à fleurs): lors de chaque "pluie pollinique", les pollens sont retenus par les sphaignes; comme les sphaignes se développent sur leurs propres débris, les pollens se trouvent inclus dans une stratigraphie verticale qui conserve presque intact l'ordre des apports. Il suffit aujourd'hui, quelques siècles ou quelques millénaires après, de prélever soigneusement les sédiments tourbeux pour en extraire les pollens, les reconnaître et les compter. On peut ensuite tracer un diagramme montrant le pourcentage des diverses espèces en fonction de la profondeur. La lecture de ce diagramme permet de reconstituer les spectres polliniques, étape par étape (de 5 ou de 10 cm en 10 cm), et ainsi de déduire les phases de végétation qui se sont succédées. Des datations absolues fournissent des points de repère dans le temps.

A la différence de l'Artense voisine, où les ombilics d'origine glaciaire ont permis de piéger, dans des lacs, tous les épisodes de la sédimentation pollinique post-glaciaire (Tardiglaciaire* compris), dans la tourbière du Longeyroux on ne retrouve que les traces de l'évolution holocène. Bien souvent même, pour celle-ci, les phases les plus anciennes ne remontent qu'au passage de la période Boréale à la période Atlantique (cf. tableau).

La tourbière du Longeyroux a pu être étudiée sur une épaisseur de 1,90 m, ce qui semble correspondre à l'épaisseur moyenne de la tourbe sur le site. Il s'agit d'une tourbe très homogène sur tout le profil, sans intercalation de sédiments sableux ou caillouteux. La partie supérieure est plus fibreuse, le fond plus gras et noir.

L'analyse du diagramme pollinique (fig. n° 1) permet de distinguer quatre phases végétales qui se sont succédées sur ce site à l'Holocène: (cf. annexes pour les grandes subdivisions du Quaternaire et de l'Holocène).

— la plus ancienne, visible entre 1,90 m et 1,70 m de profondeur, montre une forêt dominée par le chêne, avec de l'orme et du bouleau; le noisetier est abondant; il s'agit sans doute des traces de la forêt boréale;

Longeyroux

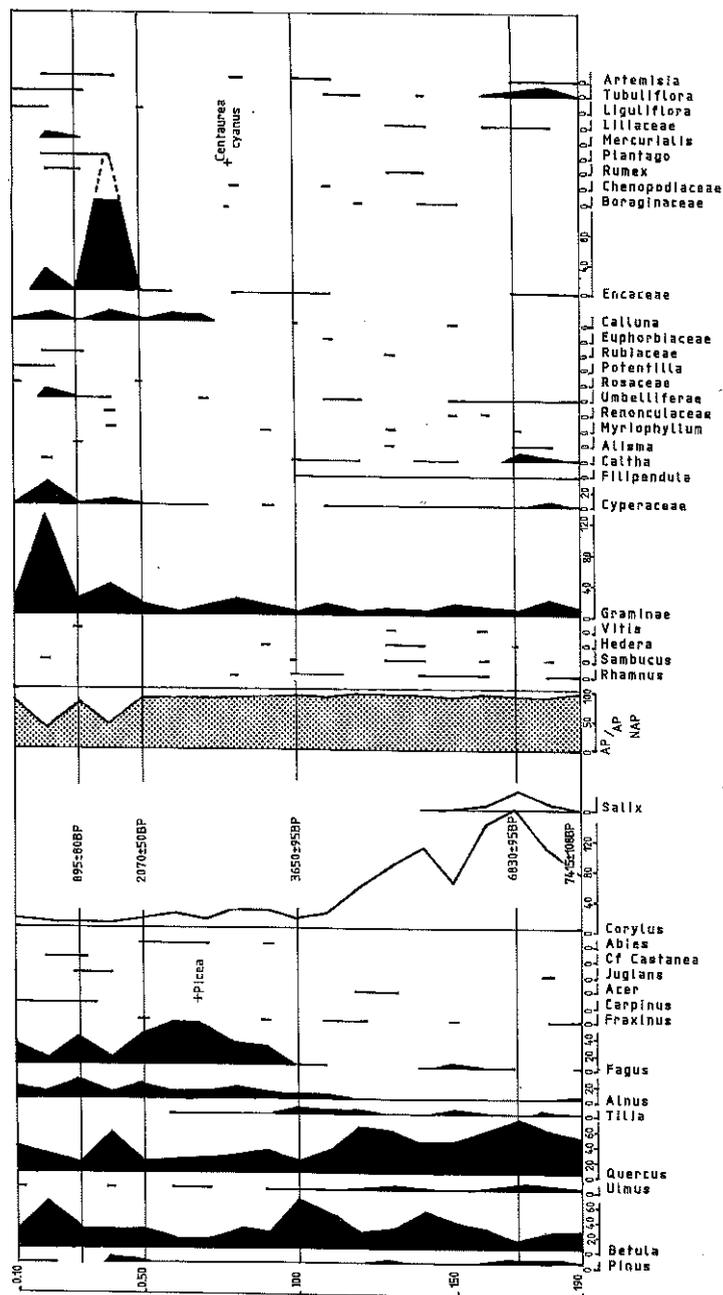


Fig. 1. — Longeyroux, diagramme pollinique, d'après M. —Denéfle et alii, 1980.

— de 1,70 m à 1 m, le noisetier décroît beaucoup, l'orme disparaît; la forêt de chêne domine; au chêne s'associent le bouleau et le tilleul en quantité importante; cette végétation est caractéristique de l'étage atlantique;

— à partir de 1 m, un changement brutal se produit: le tilleul disparaît tandis que le hêtre se développe rapidement, ce qui est sans doute le signe d'une détérioration du climat; la forêt est alors une chênaie-hêtraie; cette phase peut être attribuée au sub-boréal; la progression de graminées et de la callune fait penser aux premiers défrichements.

— depuis 0,50 m jusqu'en surface, l'analyse montre que la forêt est de plus en plus attaquée par l'homme. Les défrichements favorisent tout d'abord le développement des landes sèches à bruyères diverses, puis, l'action humaine devenant plus forte, on assiste au développement des graminées et des plantes messicoles qui traduisent l'installation des cultures.

On peut imaginer le paysage humanisé antérieur à l'époque romaine sous forme d'une mosaïque de landes sèches, de prairies humides et de bosquets. Avec l'époque gallo-romaine la densité de l'occupation augmente, la forêt diminue, mais elle est principalement remplacée par des landes à bruyères (cf. diagramme, fig. n° 1). C'est surtout avec la période médiévale que se développent les labours marqués par la présence des céréales et des plantes accompagnatrices (centaurées, ombellifères, chénopodiacées). Le noyer, le châtaignier y arrivent très tardivement (au Moyen Age, peut-être à partir du XI^e siècle), de même que la vigne, présente sans doute sous forme de treille. Ces trois plantes qui ne sont pas naturelles dans l'environnement (elles n'apparaissent pas dans le reste du diagramme) ont été développées par l'homme à cette altitude.

On notera avec intérêt l'absence des résineux, à l'exception des pins.

B. VALADAS,
Professeur de Géographie à
l'Université de Clermont-Ferrand II
et A. VILKS,
Maître de Conférences de Biologie
Végétale à l'Université de Limoges

BIBLIOGRAPHIE

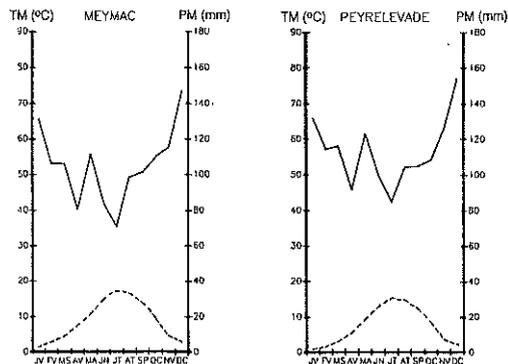
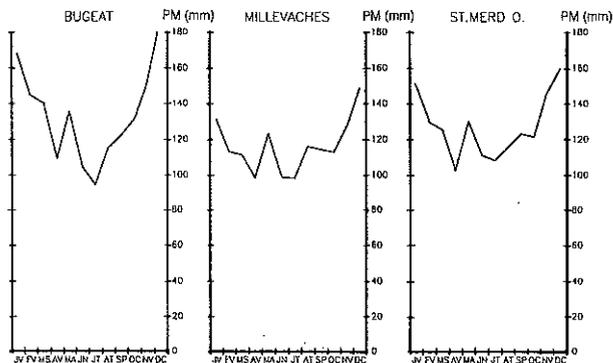
DENEFFLE M., LINTZ G., VALADAS B. et VILKS A., 1980. L'évolution holocène de la végétation limousine. Bull. Assoc. Fr. Etud. Quatern., n° 4, 189-198.

**TABEAU DE QUELQUES DONNÉES CLIMATIQUES
POUR DES POSTES DE LA RÉGION DU LONGEYROUX**

| Postes | Alt. | PM | JP | JB | JN | TX | TN | TM | JG | P% | E% | A% | H% | SUCC. | H-E% |
|-------------|-------|---------|-----|----|----|------|-----|-----|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| BUGEAT | 700 m | 1.605,9 | 170 | 53 | 28 | | | | | 24,02 | 19,58 | 25,31 | 31,10 | HAPE | 11,52 |
| MILLEVACHES | 915 m | 1.395,2 | 181 | 26 | 47 | | | | | 23,86 | 22,46 | 25,48 | 28,21 | HAPE | 5,75 |
| ST-MERD | 815 m | 1.526,2 | 171 | 23 | 38 | | | | | 23,47 | 21,96 | 25,66 | 28,92 | HAPE | 6,33 |
| MEYMAC | 700 m | 1.262,5 | 159 | 25 | 30 | 14,1 | 3,5 | 8,8 | 113 | 23,55 | 20,07 | 25,85 | 30,45 | HAPE | 10,38 |
| PEYRELEVADE | 785 m | 1.362,2 | 168 | 17 | 24 | 12,8 | 2,3 | 7,6 | 130 | 24,32 | 21,29 | 24,97 | 28,42 | HAPE | 8,13 |

PM = Pluviométrie annuelle, JP = Nombre de jours de pluie, JB = Nombre de jours de brouillard,
 JN = Nombre de jours de chute de neige, JG = Nombre de jours de gelée,
 TX = Température maximale moyenne, TN = Température minimale moyenne, TM = Température moyenne,
 Périodes : PM 1951-85; JP, JB, JN, JG 1970-85; TX, TN, TM 1970-85
 P%, E%, A%, H% = Pourcentage des pluviométries saisonnières, avec P = printemps (mois de mars, avril, mai),
 E = été (juin, juillet, août), A = automne (septembre, octobre, novembre), H = hiver (décembre, janvier, février).

**DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES POUR QUELQUES POSTES
DES ENVIRONS DU LONGEYROUX**



LE CLIMAT DES ENVIRONS DE LA TOURBIÈRE

La tourbière du Longeyroux se trouve déjà sur la partie orientale du Plateau de Millevaches, à une forte altitude. On peut parfaitement caractériser son environnement climatique par les données des quelques postes météorologiques qui l'entourent : Bugeat, Saint-Merd-les-Oussines, Peyrelevalade, Millevaches, Meymac. Malheureusement, pour la tourbière elle-même, on ne dispose pas encore de relevés climatiques chiffrés.

L'observation attentive des données (cf. planche n° 1, avec tableau et diagrammes) montre également l'évolution du climat de cette partie des hautes terres limousines, évolution qui se fait essentiellement en fonction de la longitude.

Dans tout le secteur, les pluviosités moyennes (PM) sont fortes, partout supérieures à 1.200 mm par an et presque toujours supérieures à 1.300 mm par an (ce qui est beaucoup, comparé à Limoges (941 mm) ou Clermont-Ferrand (592 mm), mais relativement peu par rapport aux sommets cantaliens ou cévenols). En fait, ce ne sont pas les environs du Longeyroux qui présentent les plus fortes précipitations annuelles de la Montagne Limousine; celles-ci se rencontrent un peu plus à l'Ouest, notamment sur les Monédières, comme le suggère d'ailleurs la valeur recueillie à Bugeat (1.605,9 mm/an). Le nombre des jours de pluies par année (JP) est par contre très élevé partout, toujours supérieure à 150 jours par an et en fait supérieur à 160 ou même 170 jours par an dans la région du Longeyroux.

Les diagrammes et le tableau des valeurs indiquent que le régime des pluies reste essentiellement de type océanique. Celles-ci sont dans l'ensemble bien réparties sur toute l'année même si elles sont plus abondantes en automne et en hiver (succession saisonnière de type H.A.P.E., mais avec peu d'écart entre les saisons). On peut remarquer les fortes valeurs de la pluviométrie du mois de mai, ce qui est typique du régime océanique du Sud de la France (climat océanique aquitainien).

De l'Ouest vers l'Est, on assiste progressivement à une nette diminution des quantités de pluie tombée malgré le maintien des fortes altitudes, voire même leur augmentation, ainsi qu'à une certaine "continentalisation" du régime pluviométrique. De Bugeat à Millevaches, la quantité d'eau tombée diminue de près de 250 mm par an, alors que l'altitude a augmenté et que le nombre de jours de pluie reste très élevé. La part relative des pluies d'été s'accroît par rapport à celles de l'automne et de l'hiver : à Bugeat E = 19,58 % des précipitations totales annuelles et H-E = 11,52 %, à Millevaches E = 22,46 % déjà et H-E = 5,75 % seulement.

Le nombre de jours de brouillard (JB) est aussi nettement plus élevé à l'Ouest qu'à l'Est (53 jours à Bugeat, 26 à Millevaches et seulement 17 à Peyrelevalade).

Les données thermiques du climat de la région montrent nettement la déjoration provoquée par l'altitude et le caractère montagnard du secteur. Les températures moyennes (TM) restent basses, pour une région qui n'atteint jamais les 1.000 m d'altitude (ici aussi on peut comparer avec Limoges : 10,6 °C ou Clermont : 10,8 °C). Elles sont toujours inférieures à 9 °C et presque toujours plutôt voisines de 8 °C ou même encore moins, comme on peut le calculer pour les abords immédiats de la tourbière.

Le nombre de jours de gelées (JG) est particulièrement important. Peyrelevalade en compte en moyenne 130 par année et les statistiques montrent qu'il peut geler à cet endroit tous les mois (un jour de gelée au moins, une année sur huit en juillet, une année sur quatre en août et une année sur deux en juin !).

La neige n'est pas rare sur le secteur du Longeyroux comme sur toute la Montagne Limousine. Ce sont surtout les nombres de jours de chute de neige (JN) qui sont assez importants (38 à Saint-Merd, 34 à Peyrelevade, 47 à Millevaches), car en fait la neige ne reste pas longtemps au sol, comme c'est souvent le cas sous climat montagnard océanique de faible altitude. Par contre, ces chutes de neige peuvent se produire tard au printemps ou déjà tôt en automne. Partout on peut noter quelques averses de flocons dès le mois d'octobre. Bien souvent il s'en produit encore quelques-unes en mai, voire en juin comme à Bugeat.

Par son climat, il faut bien le reconnaître, humide et plutôt frais, la Montagne Limousine n'a pas usurpé son qualificatif de "montagne". Il convient de s'en accommoder car, au-delà de quelques inconvénients, il y a aussi beaucoup d'avantages. C'est ainsi que l'herbe pousse très bien dans cette région et que certains arbres forestiers connaissent ici des records de productivité (1). Sans les conditions météorologiques qui lui sont propres, la Montagne Limousine perdrait de son caractère, elle ne posséderait ni ses vastes espaces forestiers, ni ses immenses tourbières si intéressantes aussi bien d'un point de vue esthétique que scientifique.

A. VILKS,
Maître de Conférences de Biologie
Végétale à l'Université de Limoges
et B. VALADAS,
Professeur de Géographie à
l'Université de Clermont-Ferrand II

1) Cf. la taille atteinte par les "Douglas" du Vladuc des Farges, non loin de Meymac; le plus grand mesure 58,4 m de haut et a un diamètre de 1,90 m.

LES SOLS

La tourbière du Longeyroux proprement dite est installée dans le fond de l'alvéole du site, sur un substratum de granite porphyroïde*. Le quadrilatère qu'elle détermine est limité vers le NW par le Puy Cherau (922 m) alors qu'à l'opposé les granites à albite et microcline forment les reliefs qui dominent au Puy Pendu (973 m). Deux bandes parallèles de leucogranites à grain fin*, à albite, quartz automorphe*, et muscovite* (Puy Chavirangeas 924 m au Nord, Puy du Longeyroux 923 m au Sud) complètent l'encerclement.

Cette disposition permet l'observation de deux grandes zones de sols :

- sur les pentes de l'alvéole, un secteur de sols zonaux climatiques*, dont le développement intègre les conditions climatiques et la végétation naturelle (landes) et les boisements récents de conifères (épicéa) du plateau;
- dans le fond de l'alvéole, un secteur de sols intrazonaux hydromorphes* : sols à gley* et tourbe.

L'analyse précise de ces formations n'est pas envisagée dans ce chapitre car cette étude ne fait que commencer. Nous avons donc regroupé ici un certain nombre de données provenant de nos propres analyses et d'une synthèse d'un certain nombre de travaux pédologiques effectués récemment sur le plateau.

1. — Les sols zonaux des pentes de l'alvéole.

A cette altitude, supérieure à 800 m, l'évolution podzologique des sols non marqués par l'hydromorphie est de règle sur le plateau (NYS, 1973).

11. — LES SOLS DE LANDES.

Les landes à callune et genêt pileux qui fournissent une matière organique acide, à faible vitesse de minéralisation, entraînent la formation d'un humus très noir de type moder* à mor*. L'évolution profonde du sol est souvent entravée sur les pentes où les phénomènes de colluvionnement et la circulation oblique des eaux de drainage retardent ou limitent le processus de podzolisation. Selon la proximité du batholite de granite, on observera des **rankers*** ou **des sols ocreux* à ocre podzoliques***.

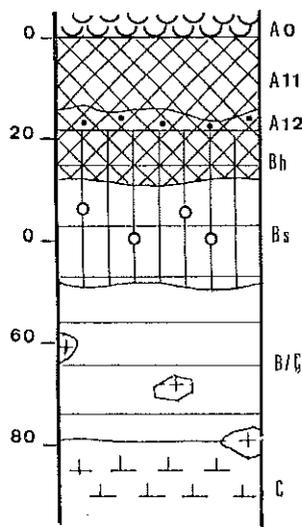
12. — LES SOLS FORESTIERS.

Nous avons choisi, à titre d'exemple, un sol développé sous une plantation d'épicéa d'une quarantaine d'années, installée en lieu et place d'une ancienne lande sèche à bruyère, au Puy du Longeyroux.

Le couvert forestier de l'épicéa confère une bonne stabilité aux arènes. La circulation verticale de l'eau prédomine alors sur ces milieux perméables.

DESCRIPTION DU PROFIL : sol ocre podzolique jeune.

Seule la partie superficielle du profil, où les aiguilles d'épicéa ont remplacé les retombées de la lande, présente des modifications sensibles par rapport aux sols de lande. La micromorphologie montre un épaississement des litières fraîches qui se décomposent mal. A la base de l'horizon humifère de surface, une bande d'éclaircissement et d'appauvrissement en éléments fins se constitue, première étape dans la différenciation de l'horizon A2 caractéristique des podzols*. De tels sols, quoique rares en Limousin, ont déjà été observés sur le granite de Millevaches (NYS, 1975; VERGER et VILKS, T.P. Pédologie Limoges — non publié — 1983). Le sol est très humifère (25 % de matière organique en surface, près de 6 % à 50 cm de profondeur). Le C/N reste élevé dans tout le profil (proche de 20, ce qui est un caractère de podzolisation). Cette diminution de la disponibilité en N, mais aussi en bioéléments (Ca⁺⁺ est absent, Mg⁺⁺ à peine plus abondant et c'est K⁺ qui domine le complexe adsorbant), lié au ralentissement du cycle biologique, correspond à une diminution de la fertilité du sol (NYS et RANGER, 1985). Ce sont les ions de l'acidité (Al⁺⁺⁺ et H⁺) qui occupent la place des cations et saturent le complexe. Dans la matière carbonée, on observe une dominance de l'héritage, matière organique fraîche, humine héritée (TOUTAIN, 1982).



- Ao (5-0 cm) - Tapis serré d'aiguilles d'épicéa se terminant, vers le bas, par une couche H bien marquée.
- A11 (0-14 cm) - Moder* brun-noir, à limite inférieure peu nette et irrégulière, parcouru par de nombreuses radicelles.
- A12 (14-18 cm) - Horizon plus sableux, moins compact et plus brun.
- Bh (18-28 cm) - Horizon à toucher doux, brun chocolat, avec quelques racines de 1 à 3 mm de diamètre.
- Bs (28-48 cm) - Horizon brun ocre foncé constituant la limite inférieure du système des petites racines. Limite inférieure progressive avec B/C.
- B/C (48-79 cm) - Structure massive et sableuse, avec des graviers centimétriques.
- C (79-...) - Roche mère arénisée, très claire.

2. — Les sols intrazonaux* hydromorphes*.

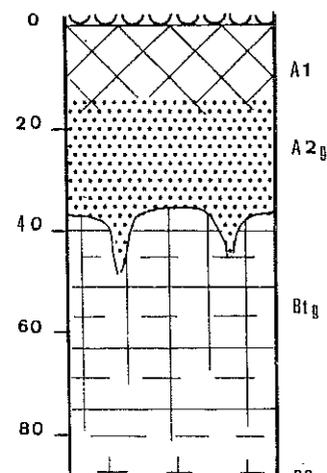
Ces sols s'observent dans toute la partie basse de l'alvéole. Le passage entre les sols de bas de pente et ceux de l'alvéole ne se fait d'ailleurs pas toujours par une pénétration profonde de l'hydromorphie. Cette limite demande à être analysée. Elle semble résulter, dans certains cas au moins, d'une humidification* secondaire de certains sols de landes préexistants.

21. - LES SOLS A GLEY*.

Nous avons choisi comme exemple un profil sur granite porphyroïde, en limite des granites à grain fin précédents, au pied du Longeyroux.

La prairie marécageuse remplace le couvert forestier. L'humification plus rapide de la végétation, à base d'herbacées, limite l'accumulation de matière organique en surface, et ce en dépit de l'effet négatif de l'hydromorphie. Sous l'humus, un horizon A2g, gris foncé, est pratiquement dépourvu de racines. Les variations de la nappe permettent des réoxydations partielles du fer sous forme de taches rouillées (gley oxydé), dans la partie haute du profil.

DESCRIPTION DU PROFIL : type Pseudogley.



- A1 (0-15 cm) - Moder* noir brunâtre à l'état humide, à structure finement microagrégée. Lacs racinaire et radicellaire très dense, infiltré de filaments mycéliens* blancs. Passage diffus et progressif avec A2g.
- A2g (15-37 cm) - Horizon gris foncé, à structure fondue, pratiquement dépourvu de racines. C'est un horizon de lavage avec exsudation de l'eau à la base. Limite inférieure irrégulière et dendritique avec Bg.
- Bg (37-80 cm) - Horizon brun ocre, massif, dépourvu de racines. Teinte très homogène en cette période humide. Structure polyédrique massive.

22. — LA TOURBE ACIDE.

Ce sol très particulier fait l'objet d'une analyse détaillée par ailleurs. Son aspect est facilement observable à la faveur d'une fosse réalisée en vue d'une utilisation locale, aujourd'hui délaissée.

Cette tourbe constitue un sol très acide (pH eau autour de 3,5) presque exclusivement organique, très riche en eau (de 80 à 98 % au moment de nos mesures, selon les horizons). En surface, l'aspect se modifie lentement sous l'effet d'un assèchement limité et d'une matière organique de meilleure qualité liée aux herbacées présentes. Plusieurs couches se succèdent ainsi.

DESCRIPTION DU PROFIL.

- A01 (0-8 cm) - Tourbe noir rougeâtre transformée en hydromor par l'abaissement de la nappe.
- A011 (8-25 cm) - Tourbe évoluée, brun noir, peu fibreuse et plastique.
- A02 (25-45 cm) - Tourbe plus fibreuse ("fibrist"), peu décomposée, noir brunâtre renfermant une racine de bouleau (fossile ?).
- A03 (45-80 cm) - Tourbe ("sapríst") plus évoluée et transformée, noir rougeâtre, très humide et pâteuse en profondeur.

3. — Discussion et synthèse.

Les sols du site du Longeyroux ne présentent pas en eux-mêmes de caractéristiques spécifiques marquantes. C'est surtout par les problèmes de leur mise en place et leurs relations avec la géomorphologie qu'ils constituent une source de renseignements scientifiques de tout premier ordre. Nos investigations et analyses, encore limitées, sur le site, soulèvent déjà plusieurs problèmes.

— La continuité entre les sols de la lande et de la tourbière devrait se manifester par une glyfification profonde des sols du premier type, au niveau du contact. Or plusieurs sondages ont révélé des relations de contiguïté mais pas de continuité. Ces données posent les problèmes des liaisons entre les versants des croupes, les replats et le fond de la tourbière, lors du creusement de l'alvéole.

— Les analyses granulométriques, au moins sur certaines pentes, montrent que ces sols sont polycycliques. Et, surtout, la morphoscopie des sables laisse à penser que plusieurs arènes pourraient dater de l'époque tertiaire, le restant du profil se développant au Quaternaire, à partir d'un matériau nouveau solifié. Ces faits ne sont pas exceptionnels, puisque non loin de là RIGHI (1985) décrit des sols podzolisés à horizons inversés, ce qui atteste la complexité de la mise en place de certains sols de cette région.

— L'extrême pauvreté actuelle en éléments minéraux de ces sols n'est compatible ni avec la nature de la roche (même granitique) ni avec la végétation ancienne de landes ou nouvelle des épicéas. Des données anthropiques, parfois soupçonnées, ne sont pas à exclure.

La morphologie, aujourd'hui très adoucie, du site du Longeyroux recèle donc, au niveau pédologique, des données peut-être fondamentales, mais qui demandent confirmation et approfondissement, au niveau de l'archéologie, de la géomorphologie et de la géographie.

Jean-Pierre VERGER,
Assistant de Biologie Végétale

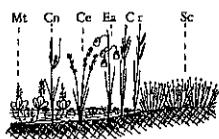
BIBLIOGRAPHIE

- NYS (C.) 1973. — Les sols du plateau de Millevaches. Sc. du Sol, 4, 241-254.
- NYS (C.) 1975. — Un podzol humo-ferrugineux humifère sur le granite de Millevaches. Sc. du Sol, 3, 207-212.
- NYS (C.) et RANGER (J.) 1985. — Influence de l'espèce sur le fonctionnement de l'écosystème forestier. Le cas de la substitution d'une essence résineuse à une essence feuillue. Sc. du Sol, 4, 203-216.
- TOUTAIN (F.) 1982. — In "Conséquences de la monoculture des résineux". C.R. ASI PIREN n° 4.
- RIGHI (D.) 1985. — Présence de sols podzolisés à horizons Bh et Bs inversés sur le plateau de Millevaches (Massif Central - France). Sc. du Sol, 3, 129-138.

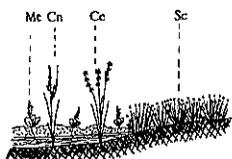
LA VÉGÉTATION ET LES PLANTES REMARQUABLES

La végétation du site de la tourbière du Longeyroux est tout à fait représentative de la végétation de la Montagne Limousine. On retrouve ici des reliefs granitiques convexes, couverts de quelques zones agricoles, de friches, de rares bois, de vastes landes, aujourd'hui souvent enrésinées. Entre ces croupes s'étendent des fonds marécageux-tourbeux, les "sagnes" et les "ribières", en bordure desquelles de nombreux cours d'eau prennent naissance et qu'ils traversent nonchalamment dans leur cours supérieur, serpentant de méandre en méandre, à travers une végétation tourbeuse spécifique.

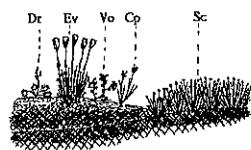
Le fond de l'alvéole qui constitue le site est occupé par des formations hygrophiles (bas-marais*, tourbières bombées* actives et landes tourbeuses). Sur les pentes s'observent des landes sèches à callune ou des fougeraies, des boisements surtout artificiels à base de résineux d'origine extérieure à la région, ainsi que quelques prairies temporaires.



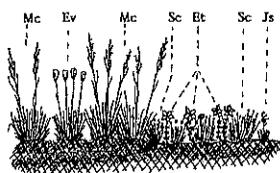
BAS-MARAIS ACIDE, PIONNIER



RADEAU FLOTTANT ou TREMBLANT



TOURBIÈRE BOMBÉE ACTIVE



LANDE TOURBEUSE (2 aspects)

LES DIFFÉRENTS GROUPEMENTS VÉGÉTAUX DE LA TOURBIÈRE ET DE SES ENVIRONS

Dans les fonds tourbeux, diverses formations peuvent se rencontrer. Elles se disposent en mosaïque en fonction de l'état hydrique du milieu et du microrelief. La formation la plus étendue est, sans conteste, la lande tourbeuse qui se présente sous différents aspects. Les stades précédant celui de lande (bas-marais initiaux et tourbières bombées) (sées) s'observent au sein de vases ou de dépressions localisées dans la lande tourbeuse.

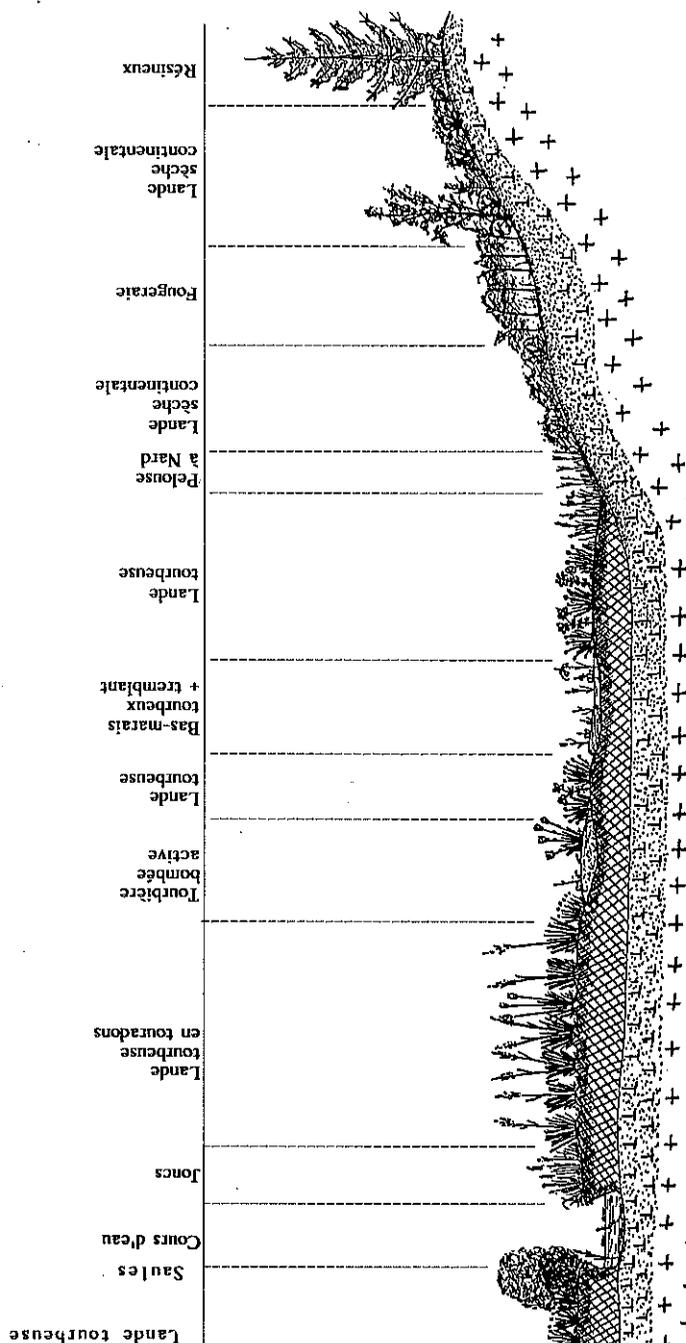
I. — LES GROUPEMENTS DE BAS-MARAIS

Les groupements de bas-marais constituent les associations végétales pionnières qui s'installent dans les zones où l'eau persiste une longue partie de l'année, voire toute l'année. Cette eau froide et acide, apportée par les abondantes et régulières précipitations, s'étale en flaques peu profondes ou s'écoule tout doucement dans un réseau de chenaux qui séparent les bombements plus asséchés. Dans ces groupements, on rencontre évidemment les espèces qui affectionnent ou supportent l'eau (sées) au l'entournement.

LES STADES PRINCIPAUX DANS LA FORMATION ET L'ÉVOLUTION D'UNE MICRO-TOURBIÈRE APPARUE DANS UNE FLAQUE AU SEIN DE LA LANDE TOURBEUSE A SCIRPE CESPITEUX

Ce = Laitche étoilée (*Carex echinata*) - Cn = Laitche noire (*Carex nigra*) - Cr = Laitche rostrée (*Carex rostrata*) - Cp = Laitche pauciflore (*Carex pauciflora*) - Dr = Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) - Ea = Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) - Ev = Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*) - Et = Bruyère quaternée (*Erica tetralix*) - Js = Junc raide (*Juncus squarrosus*) - Mc = Molinie (*Molinia caerulea*) - Sc = Scirpe en touffe (*Scirpus cespitosus*) - Mt = Ményanthe trille d'eau (*Ményanthes triflora*)

COUPE SCHEMATIQUE ET THEORIQUE MONTRANT L'ORGANISATION GENERALE DE LA VEGETATION DE L'ALVEOLE DU LONGEYROUX



ques). Au Longeyroux, deux grands types de bas-marais ont pu être reconnus jusqu'à présent : la cariçaie à sphaignes, pauvre en espèces, et les tremblants ou radeaux flottants.

a) La cariçaie à sphaignes, pauvre en espèces

Elle se reconnaît aux vastes peuplements de laïches ou carex qui constituent la base de la végétation. Deux espèces la caractérisent : la laïche noire (*Carex nigra*) aux feuilles étroites, canaliculées, un peu glauques, aux épis de fleurs femelles noires à maturité, et la laïche étoilée (*Carex echinata* = *C. stellulata*) qui doit son nom à la disposition de ses fructifications mûres groupées en étoiles.

Au pied de ces laïches, pratiquement sous l'eau qu'elles envahissent peu à peu, se développent les sphaignes* typiques de cette association. Celles-ci sont un des constituants fondamentaux de ce type de groupement turficole, mais seul un œil très exercé et entraîné est capable de les déterminer sur le terrain, et encore approximativement. Pour les nommer avec certitude, l'examen microscopique est indispensable. Il s'agit ici de *Sphagnum cuspidatum* et de *S. fallax*.



Quelques laïches de la tourbière, de gauche à droite : *Carex panicea*, *C. nigra*, *C. echinata*, trois espèces communes du Limousin, et *Carex pauciflora*, tout à fait exceptionnel.

b) Les tremblants ou radeaux flottants

Ce sont des formations où les sphaignes (toujours *Sphagnum cuspidatum* et *S. fallax*) forment déjà des peuplements, un peu plus continus et plus compacts, maintenus par les rhizomes, disposés en réseaux, d'une plante des marécages, voisine des gentianes, le trèfle d'eau ou ményanthe (*Menyanthes trifoliata*). Le tout constitue une masse souple, flottant en quelque sorte sur l'eau surabondante qui baigne le milieu et imbibé les sphaignes. L'ensemble se caractérise par une très grande instabilité. Chaque pas devient hésitant et provoque des tremblements qui se répercutent à distance.

Avec les ményanthes, sur les sphaignes, poussent d'autres espèces souvent chétives, à cause de la pauvreté du milieu en éléments nutritifs assimilables. Les plus caractéristiques sont :

— le rossolis ou droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), petite plante carnivore qui supplée au manque d'azote de la tourbe par la capture de minuscules insectes qui viennent s'engraver sur les poils brillants de ses feuilles ;

— la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), sorte de petite myrtille rampante, dont les fleurs roses s'épanouissent au mois de juin et donnent par la suite des baies comestibles, au goût très acidulé car elles contiennent beaucoup de vitamine C.

D'autres espèces accompagnent très généralement ces plantes : l'agrostis des chiens (*Agrostis canina*), mais aussi les *Carex nigra* et *echinata*, la potentille des marais ou comaret (*Potentilla palustris*), aux fleurs pourpres, et qui, par ses rhizomes, participe avec le trèfle d'eau, à la trame constituant les tremblants.

L'assèchement du bas-marais permet l'installation de plantes plus caractéristiques des landes tourbeuses comme la molinie (*Molinia caerulea*), la luzule multiflore (*Luzula multiflora*), la tormentille (*Potentilla erecta*).

À côté des bas-marais acides et tourbeux classiques, on peut voir dans le site du Longeyroux, notamment au bord même de la Vézère, un groupement développé sur milieu plus vaseux, enrichi sans doute par les alluvions qu'apporte le cours d'eau au moment des crues. Ce groupement est encore une cariçaie à laïche noire et agrostis des chiens, mais envahie par un spectaculaire espèce montagnarde, qui porte au moment de sa floraison, en juillet, un épi dense de petites fleurs rose tendre. Il s'agit de la bistorte (*Polygonum bistorta*).

II. — LES GROUPEMENTS DE TOURBIÈRE BOMBÉE ACTIVE.

Les sphaignes des bas-marais sont progressivement remplacées par d'autres espèces du même genre, encore plus acidiphiles et aux capacités turificatrices plus élevées, et dont l'accumulation provoque le bombement de la tourbière, témoin de sa pleine activité. Les végétaux supérieurs qui croissent sur ces bombements, associés aux sphaignes, forment alors de nouveaux groupements turficoles où se mélangent des espèces des bas-marais et d'autres plantes hygrophiles. Au Longeyroux, on peut distinguer deux groupements principaux correspondant à cette phase : le cariçaie tourbeuse à laïche rostrée et le groupement à *Sphagnum magellanicum*.

a) La cariçaie tourbeuse à laïche rostrée (*Carex rostrata*).

Cette laïche, de grande taille, constitue l'essentiel du peuplement ; elle lui donne sa physionomie qui permet de le reconnaître, même d'assez loin, par sa structure spécifique, son aspect moiré et sa couleur vert bleuté caractéristique.

Avec cette laïche et à son pied, on retrouve bien entendu les sphaignes typiques du groupement, *Sphagnum subsecundum* s. l., *S. fallax* ; mais encore, assez souvent, une autre grande mousse véritable, le polytrich commun (*Polytrichum commune*). Le trèfle d'eau existe toujours, mais devient discret ; l'agrostis des chiens s'y développe aussi, comme, encore, la molinie quelquefois la laïche noire ou bien encore des joncs, le jonc diffus (*Juncus effusus*) et le jonc sylvatique (*Juncus acutiflorus*), celui-ci avec des feuilles cylindriques sur les tiges, à structure noueuse. Une graminée de grande taille, aux épillets bleutés, se remarque bien souvent ; il s'agit d'une fétuque du groupe des fétuques rouges, la fétuque des rivages (*Festuca rivularis*).

C'est encore dans ce groupement que la canneberge (les "rebeyrollas" comme on l'appelle localement) présente ses peuplements les plus importants.

b) Le groupement à *Sphagnum magellanicum*.

C'est un des plus typiques du stade de tourbière bombée active. Avec elle sur la sphaigne de Magellan, qui se remarque par sa grande taille et ses tonneaux vinueux (c'est une espèce rare du Limousin) on note encore la linagrette engainée (*Eriophorum vaginatum*) et la laïche pauciflore (*Carex pauciflora*) *Sphagnum cuspidatum* peut également être très abondante dans la strate muscinale où elle s'associe alors à la sphaigne de Magellan.

La canneberge est aussi bien représentée dans ce groupement; la molinie n'y est pas rare. Le scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus*), la bruyère quaternée (*Erica tetralix*), la callune (*Calluna vulgaris*), quant à elles, annoncent déjà la lande tourbeuse, plus évoluée et plus asséchée, qui va remplacer dans le temps les groupements de tourbière bombée active.

III. — LA LANDE TOURBEUSE

Cette formation apparaît avec le vieillissement de la tourbière. L'accumulation des sphaignes surélève peu à peu la surface du milieu par rapport à la nappe d'eau permanente qui l'imbibe, et provoque un certain assèchement des couches supérieures. De nouvelles espèces de sphaignes remplacent les espèces les plus turficoles; les plantes les plus hygrophiles régressent ou disparaissent; des végétaux ligneux de petite taille, comme les bruyères (les chaméphytes), s'installent puis deviennent dominants; la lande tourbeuse se substitue à la tourbière bombée active.

Dans le site de la tourbière du Longeyroux, occupant l'essentiel du fond plat de l'alvéole, la lande tourbeuse présente deux aspects principaux: la lande à bruyère quaternée et scirpe cespiteux, et la lande à molinie et linaigrette engainée.

a) La lande à bruyère quaternée (*Erica tetralix*) et scirpe cespiteux (*Scirpus cespitosus*).

C'est à partir de début juillet que ce groupement se remarque le mieux, au moment où s'épanouissent les délicates fleurs en grelots, rose clair, de la bruyère quaternée; le scirpe cespiteux qui l'accompagne reste plus discret. Il forme des touffes denses, difficiles à arracher; la teinte de ses peuplements, vert-jaunâtre, est tout à fait caractéristique.

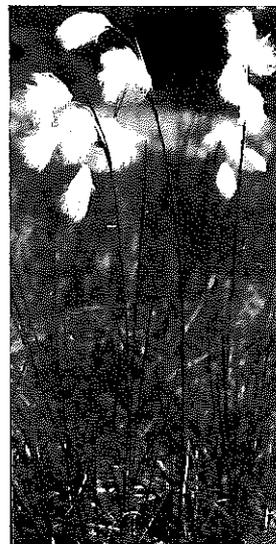
Dans cette lande, une autre plante pousse en touffes rigides, fortement implantées dans la tourbe; il s'agit d'un jonc, le jonc raide (*Juncus squarrosus*), mais qui, contrairement au scirpe cespiteux, croît par pieds isolés, et non en vastes peuplements. La molinie s'y développe bien, comme aussi quelques espèces des landes sèches de pente: la callune, la canche flexueuse, (*Deschampsia flexuosa*), le gaillet des rochers (*Galium saxatile*). Les lichens du genre *Cladonia* peuplent assez souvent les zones un peu dégagées, apparues dans la lande.

Outre *Sphagnum flexuosum*, déjà rencontrée dans divers groupements, dans la lande tourbeuse, d'autres types de sphaignes, plus spécifiques, peuvent être observés. Certaines, assez petites, se remarquent par leur teinte rougeâtre; il s'agit de sphaignes du groupe "*acutifolium*" avec notamment, *Sphagnum capillifolium*. D'autres, plus grandes, montrent des teintes brunes ochracées, sans aucune trace de rouge; il s'agit de *Sphagnum papillosum*.

Ce groupement de lande tourbeuse présente un intérêt supplémentaire; c'est lui qui recèle, par endroit, l'intéressante et rare gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) dont les belles fleurs, bleu outre-mer, s'ouvrent vers la fin de l'été.

b) La lande tourbeuse à molinie (*Molinia caerulea*) et linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*).

C'est dans ce groupement que la molinie atteint son plus fort degré de recouvrement. Elle s'associe typiquement à l'élégante linaigrette engainée, dont la floraison très précoce passe en général inaperçue, mais qui se remarque, dès le milieu du printemps, par les soyeux plumets blancs qui terminent ses tiges. C'est aussi une plante cespiteuse, aux feuilles fines, groupées en grosses touffes, et à la tige nue, munie, vers le sommet seulement, d'une gaine légèrement renflée. Chez cette espèce, il n'y a qu'un seul plumet qui termine chaque tige, contrairement à l'autre linaigrette qui se rencontre aussi dans les fonds tourbeux du Longeyroux, la linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*). Cette dernière possède, au moment de la fructification, plusieurs plumets légèrement pendants; elle a aussi une tige feuillée et c'est une espèce qui vient dans les bas-marais pionniers.



Les deux linaigrettes de la tourbière du Longeyroux; à gauche, la linaigrette à feuilles étroites, *Eriophorum angustifolium*, caractéristique des bas-marais, et, à droite, la linaigrette engainée, *E. vaginatum*, qui pousse dans les groupements de "tourbière bombée" et dans les landes tourbeuses.

Dans ce type de lande tourbeuse, la callune est fréquente, mais elle forme, seulement ici, des plages discontinues de couleur brunâtre. On y voit encore la canche flexueuse, dispersée, la fétuque rouge (*Festuca rubra* s.l.), la tormentille...

En fait, c'est la molinie qui domine dans cette formation; elle étouffe très souvent les autres plantes, même les sphaignes, qui deviennent rares. *Sphagnum fallax* reste la plus fréquente. Dans la strate muscinale, une autre mousse véritable n'est pas rare; il s'agit de *Pleurozium schreberi*, qui indique clairement l'assèchement relatif du milieu. *Polytrichum commune* existe aussi, mais n'atteint pas ici le degré de présence des tourbières précédentes.

À côté des landes tourbeuses bien typées, on rencontre encore au Longeyroux de vastes moliniaies en touradons. Elles ont un aspect de prairies hautes à cause de la prédominance des graminées, principalement la molinie, mais aussi l'agrostis des chiens. La molinie pousse en grandes touffes de plusieurs dizaines de centimètres de hauteur, les touradons, qui rendent la marche particulièrement pénible, le pied butant contre les touffes de la graminée, ou au contraire s'enfonçant soudain dans les creux qui les séparent et qui étaient cachés par le lacis des feuilles. L'origine exacte de cette formation est difficile à déterminer avec précision. Certainement, la pratique, même irrégulière, du fauchage associé au pâturage extensif a dû favoriser la molinie aux dépens des chaméphytes des landes tourbeuses.

Entre les touradons, dans le réseau des passages d'eau qui circule là au moment des pluies, se développent quelques sphaignes et mousses, malgré le dépôt, souvent étouffant, de la litière; on peut y noter *Sphagnum fallax*, *S. palustre*, *Polytrichum commune*... S'y retrouvent également le jonc sylvatique, le carum verticillé (*Carum verticillatum*), la tormentille et bien sûr encore quelques autres espèces des prairies mouilleuses.

Sur les touradons, bénéficiant d'un milieu plus sec, on peut rencontrer quelquefois le gaillet des rochers ou encore la canche flexueuse.

En limite des fonds tourbeux, au contact des landes sèches de pente, s'installe très souvent un groupement herbacé caractérisé par le jonc raide (*Juncus squarrosus*) et le nard raide (*Nardus stricta*). Cette graminée n'est pas consommée par les animaux pâturant la lande car ses feuilles sont trop rudes. Comme le jonc raide, elle se fixe solidement dans la tourbe asséchée par une épaisse souche plate formée par la base de ses tiges.

Accompagnant ces deux espèces, on observe encore dans ce groupement d'autres plantes, soit caractéristiques des groupements de pelouse venant sur substrat très appauvri (milleux oligotrophes), comme la tormentille, la pédiculaire sylvatique (*Pedicularis sylvatica*), la luzule multiflore, le polygala à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllacea*), soit caractéristiques des prairies marécageuses, comme la molinie, la laïche faux-panic (*Carex panicea*), ou encore caractéristiques des bas-marais telles que *Carex echinata*, *C. nigra*. Les sphaignes présentes appartiennent aux espèces suivantes : *Sphagnum lescurii*, *S. cuspidatum*.

IV. — LES LANDES SÈCHES

Les landes sèches des pentes environnant la tourbière du Longeyroux sont encore bien développées. On sait qu'elles sont d'origine anthropique, car les plantes de lande apparaissent brutalement dans les analyses polliniques. Elles ont certainement été installées par défrichement de la chênaie-hêtraie "sub-boréale" aux époques gallo-romaines ou médiévales. Elles se maintiennent grâce au fauchage périodique et au pâturage par les animaux domestiques, surtout les moutons. De nos jours, leur enrésinement artificiel est de plus en plus fréquent.

La lande sèche la plus répandue sur la Montagne Limousine est la lande sèche de type continental. Elle est bien représentée au Longeyroux, notamment sur la pente qui mène du parking à l'ancienne fosse d'exploitation artisanale de la tourbe. La callune (*Calluna vulgaris*) forme l'essentiel de son peuplement végétal. C'est cette plante qui fleurit au milieu et à la fin de l'été, donnant au paysage un ton mauve du plus bel effet; c'est encore elle qui a été chantée par les poètes locaux sous le nom de "broyère corrézienne".

Dans la lande, la callune est associée à une autre plante ligneuse de petite taille, le genêt pileux (*Genista pilosa*), qui se remarque en général difficilement, noyé qu'il est dans la masse de la callune. Au printemps pourtant, au moment de sa floraison, il égaie la lande par l'éclat de ses fleurs d'un jaune lumineux, qui éclaboussent, comme des milliers de petites taches dorées, le fond gris brunâtre formé par la callune.

D'autres espèces participent à cette association végétale. Elles sont plus dispersées. Il s'agit :

- d'une part, de plantes des pelouses, comme l'arnica des montagnes (*Arnica montana*), qui est localisée en Limousin aux régions les plus élevées, ou encore la tormentille ou le gailllet des rochers, beaucoup plus banales;

- et, d'autre part, de plantes des lisières, des ourlets forestiers comme la canche flexueuse, la houlique molle (*Holcus mollis*), le silène enflé (*Silene vulgaris*).

Le pied des touffes de la callune est colonisé par des mousses sociales dont la plus abondante est *Pleurozium schreberi*. On y trouve encore *Hypnum cupressiforme*, notamment dans sa sous-espèce *ericetorum*, *Scieropodium purum*, *Hylocomium proliferum*...

Ces landes sèches sont piquetées d'arbustes, qui indiquent l'évolution possible, bien que lente, vers le boisement naturel climacique de la chênaie-hêtraie ou de la hêtraie acidiphile et montagnarde. Il s'agit essentiellement de sorbiers, dont le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et l'alisier blanc ou allouchier (*Sorbus aria*). Le pin sylvestre est assez fréquent aussi. On peut encore trouver le bouleau verruqueux (*Betula pendula*), la bourdaine (*Frangula alnus*), le genêt à balais (*Cytisus scoparius*) et bien sûr, de temps en temps, quelques jeunes chênes ou hêtres.

Le caractère montagnard de ces landes, outre les sorbiers, est encore marqué, dans la strate herbacée, par l'existence de quelques autres espèces orophytes comme l'arnica des montagnes ou la myrtille (*Vaccinium myrtillus*).

Les deux sorbiers de la Montagne Limousine : à gauche, le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), aux feuilles composées-pennées, à droite l'alisier blanc ou allouchier (*Sorbus aria*), aux feuilles simples, très blanches, en dessous.



Sur les pentes existe un autre type de lande facile à reconnaître, et qui se superpose par endroit à la lande précédente; c'est la fougeraie à fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*), quelquefois particulièrement dense.

En bas de pente, surtout en exposition Ouest, on peut rencontrer une frange de lande qui préfère, sans doute, une humidité atmosphérique plus forte. Elle présente aussi une tonalité atlantique nettement affirmée à cause de la présence de deux espèces: l'ajonc nain (*Ulex minor*) et le genêt d'Angleterre (*Genista anglica*). Il s'agit de deux Papilionacées aux fleurs jaunes et aux tiges épineuses; l'ajonc nain a d'assez grandes fleurs et de nombreuses épines, le genêt d'Angleterre est moins piquant et ses fleurs sont petites, d'un jaune plus doré.

Enfin, dans les zones de parcours des animaux, au bord des chemins et dans les sentiers ou quelques zones plus clairiérées, la lande est remplacée par un groupement de pelouse, rase, acide, caractérisée par le nard raide, le gailllet des rochers, le polygala à feuilles de serpolet, la laïche pilulifère (*Carex pilulifera*), l'agrostis vulgaire (*Agrostis tenuis*), des fétuques du groupe des fétuques ovines (*Festuca gr. ovina* s.l.).

V. — LES BOIS

La végétation forestière naturelle et mésophile de la région du "pays de Meymac" n'est pratiquement pas représentée dans le site du Longeyroux. C'est la chênaie-hêtraie ou la hêtraie acidiphile et montagnarde. A la période sub-boréale, il y a plusieurs milliers d'années, la chênaie-hêtraie ou la hêtraie devaient occuper l'essentiel des zones suffisamment drainées de la région. L'analyse pollinique de la tourbière du Longeyroux le montre clairement. Les divers défrichements ont fortement morcelé le manteau forestier original qui ne subsiste que par lambeaux ici ou là, remplacé par des zones agricoles, des friches ou des vastes landes.

Feuilles de hêtre (*Fagus sylvatica*); le hêtre constitue l'essence forestière naturelle de la Montagne Limousine.



Les deux chênes qui peuvent se rencontrer dans les boisements spontanés et récents (surtout taillis de substitution), le chêne pédonculé (*Quercus robur*), à droite, et le chêne sessile (*Quercus petraea*) à gauche.



Ce type de boisement présente, dans la strate arborée haute, du hêtre (*Fagus sylvatica*) presque toujours mélangé aux chênes pédonculés et sessiles (*Quercus robur*, *Q. petraea*). Le sous-bois montre systématiquement la présence du houx (*Ilex aquifolium*) qui peut être très abondant, du sorbier des oiseleurs, de la myrtille, ou encore, parmi les plantes herbacées, du caractéristique maianthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*).

Au début du printemps, bien avant la poussée des feuilles, les sous-bois encore bien éclairés se parent localement d'une des plus belles espèces de la région, le dent-de-chien (*Erythronium dens-canis*), fleur délicate de la famille des Liliacées aux pétales rouges violacés élégamment recourbés au moment de la floraison.

Les bois des abords immédiats de la tourbière sont essentiellement des plantations de conifères, installés récemment au détriment des landes de pente. On y rencontre diverses essences, presque toutes étrangères à la région : le sapin blanc (*Abies pectinata*), le sapin de Vancouver (*A. grandis*), l'épicéa commun (*Picea abies*), le "douglas" (*Pseudotsuga menziesii*), le mélèze du Japon (*Larix kaempferi*), le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

Dans les fonds tourbeux proprement dits, s'installent aussi, ici ou là, quelques arbres ou arbustes qui végètent difficilement dans un milieu très appauvri. On peut noter principalement du saule noir-cendré (*Salix atrocinerea*), du bouleau verruqueux (*Betula pendula*), plus localement du bouleau pubescent (*Betula pubescens*) et aussi presque toujours quelques individus de pin sylvestre. Ces derniers, au bout de quelques dizaines d'années, lorsqu'ils ont atteint trois ou quatre mètres, meurent sur place sans évoluer en arbre véritable.

PRINCIPALES UNITES PHYTOSOCIOLOGIQUES DANS LESQUELLES SE CLASSENT LES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX DE LA TOURBIÈRE ET DE SES ENVIRONS

La description précédente des groupements végétaux de la tourbière du Longeyroux et de ses environs reste essentiellement physiognomique. En fait, elle est basée sur un ensemble de relevés botaniques faits sur le terrain selon les règles précises de la phytosociologie* classique. Ces relevés, lorsqu'ils auront été réalisés en nombre suffisant, dans tous les types de milieu de la tourbière, permettront de connaître dans le détail les différentes associations végétales* pouvant se rencontrer dans le site. Néanmoins, les premiers résultats permettent déjà de reclasser les groupements décrits ci-dessus dans les unités de la classification phytosociologique.

1 - Les groupements de bas-marais et les prairies tourbeuses oligotrophes appartiennent à la classe des *Caricetea fuscae* (*Carex fusca* = *C. nigra*).

a) Les bas-marais font partie de l'Alliance du *Caricion nigrae*; au Longeyroux ont été reconnus deux groupements appartenant à cette alliance :

— la cariçaie à sphaignes pauvre en espèces, avec *Sphagnum fallax*, *S. cuspidatum*, et *Carex nigra*, localement *Carex rostrata* en faciès ;

— les tremblants ou radeaux flottants, toujours avec *Sphagnum fallax*, *S. cuspidatum*, *Carex rostrata* et *Menyanthes trifoliata* en faciès.

b) Les prairies tourbeuses appartiennent à l'alliance de l'*Anagallido-Juncion acutiflori* dans laquelle se classent les moliniaies tourbeuses, généralement à touradons, avec *Molinia caerulea*, *Juncus acutiflorus*, *Carum verticillatum*.

2 - Les groupements de tourbière bombée active et les landes tourbeuses font partie de la classe des *Oxycocco-Sphagnetea*; des éléments de trois alliances se retrouvent au Longeyroux :

a) Alliance du *Sphagnion magellanici*

Elle rassemble les groupements de tourbière bombée active, et se caractérise par la présence de espèces suivantes : *Sphagnum magellanicum*, *Drosera rotundifolia*, *Vaccinium oxycoccus*, *Vac. microcarpum*.

b) Alliance de l'*Ericion tetralicis*.

Elle regroupe les associations végétales des landes tourbeuses; elle se caractérise par la présence de *Erica tetralix*, *Eriophorum vaginatum*, *Molinia caerulea*, *Scirpus cespitosus*.

c) Alliance du *Juncion squarrosi*.

Elle regroupe les associations de pelouse tourbeuse. Au Longeyroux, on retrouve communément la pelouse tourbeuse définie par *Nardus stricta* et *Juncus squarrosus*, qui appartient à l'association du *Nardo-Juncetum squarrosi*.

3. - Les groupements des pelouses acides, très oligotrophes, appartiennent à la classe des *Nardetea strictae*. Ce type de pelouse contient *Nardus stricta*, *Galium saxatile*, *Polygala serpyllacea*, *Dianthus sylvaticus*, ensemble d'espèces qui situe bien cette formation dans l'alliance du *Nardo-Galion saxatilis*, alliance particulièrement bien développée dans les basses montagnes "atlantiques".

4. - Les groupements de lande sèche de pente, développées sur sol pauvre, font partie de la classe des *Calluno-Ulicetea*.

a) Les landes de type continental appartiennent à l'alliance du *Calluno-Genistion pilosae* avec, comme caractéristiques, *Calluna vulgaris*, *Genista pilosa*. L'association proprement dite est le *Calluno-Genistetum pilosae*.

b) Les landes de type atlantique, appartiennent à l'Alliance de l'*Ulicion minoris* avec, comme caractéristiques, *Ulex minor* et *Erica cinerea*. C'est dans cette lande que l'on trouve aussi *Genista anglica*.

5. - Les groupements forestiers mésophiles d'arbres à feuillages caducs se placent dans la classe des *Quercio-Fagetea*. Les chênaies-hêtraies et les hêtraies acidiphiles à houx des environs du site, appartiennent à l'association de l'*Illici-Fagetum* et plus précisément à la sous-association *vaccinietosum*, lorsque ces bois possèdent, en sous-bois, des peuplements de myrtilles (*Vaccinium myrtillus*). Par sa tonalité atlantique, le caractère oligotrophe du milieu où elle se développe, cette association se classe dans l'alliance de l'*Illici-Fagion*, appartenant elle-même à l'ordre des *Quercetalia roboripetraeae*.

L'INTÉRÊT PHYTOGÉOGRAPHIQUE DE LA TOURBIÈRE DU LONGEYROUX

La tourbière du Longeyroux est un milieu particulièrement bien typé avec une flore variée, même si cette dernière n'est pas toujours exceptionnelle. Elle remplace parfaitement le site, comme toute la Montagne Limousine, dans un ensemble phytogéographique comprenant les collines et les basses montagnes du "Domaine Floral Atlantique".

Outre le fonds floral commun des espèces à large répartition, on y rencontre trois ensembles plus caractéristiques : les espèces atlantiques, les espèces montagnardes et les espèces boréales.

Certaines de ces espèces sont particulièrement intéressantes; elles sont quelquefois rares en Limousin, voire menacées. Quelques rares plantes parmi celles-ci sont déjà protégées par la loi, mais la plupart ne le sont pas et mériteraient certainement une protection régionale. Parmi les espèces du site, les plus typiques sont :

Espèces atlantiques :

1. - Eu-atlantiques : *Erica cinerea*, *E. tetralix*, *Genista anglica*, *Ulex minor*.
2. - Sub-atlantiques : *Anagallis tenella*, *Cirsium dissectum*, *Carum verticillatum*, *Centaurea* gr. *nigra*, *Cytisus scoparius*, *Galium saxatile*, *Genista pilosa*, *Gentiana pneumonanthe*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Ilex aquifolium*, *Ornithopus perpusillus*, *Pedicularis sylvatica*, *Polygala serpyllacea*, *Salix atrocinerea*, *Scutellaria minor*, *Teucrium scorodonia*, *Wahlenbergia hederacea*.

Espèces montagnardes et orophytes au sens large :

Arnica montana, *Dianthus sylvaticus*, *Laserpitium latifolium*, *Polygonum bistorta*, *Sorbus aria*, *S. aucuparia*, *Vaccinium myrtillus*.

Groupe des espèces boréales au sens large :

1. - Boréales : *Carex rostrata*, *Drosera rotundifolia*, *Epilobium palustre*, *Eriophorum angustifolium*, *E. vaginatum*, *Juncus squarrosus*, *Potentilla palustris*, *Rhynchospora alba*, *Scirpus cespitosus*, *Vaccinium microcarpum*, *Vaccinium oxycoccos*, *Viola palustris*.
2. - Circumboréales : *Agrostis tenuis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Carex echinata*, *C. pauciflora*, *Deschampsia flexuosa*, *Festuca ovina* s.l., *F. rubra*, *Holcus lanatus*, *Mercurialis trifoliata*, *Molinia caerulea*, *Myosotis scorpioides*, *Nardus stricta*, *Rhinanthus minor*.
3. - Sub-boréales : *Luzula multiflora*.

La tourbière du Longeyroux appartient à la Montagne Limousine. Sa végétation représente bien les milieux traditionnels ou semi-sauvages des unités paysagères de la région, les alvéoles. D'autres ensembles plus ou moins identiques se retrouvent, bien sûr, ailleurs sur les hauts plateaux du Limousin, possédant aussi un intérêt certain. Leur inventaire complet est loin d'être terminé, mais l'on peut mentionner :

— En Corrèze, les sites de Chabannes (commune de Tarnac), de Négarioux-Malsagne (commune de Peyrelevade), des sources de la Vienne (communes de Saint-Setiers et de Peyrelevade), etc.

— En Creuse, les immenses landes et milieux tourbeux des plateaux de Gentioux et de Féniers...

Hors du Longeyroux, près de Saint-Merd-les-Oussines, les curieux de la nature auront agrément à parcourir et à étudier un autre type de milieu constitué par le vieil étang des Oussines et ses environs.

Les milieux forestiers naturels (climaciques*) se retrouvent aussi plutôt hors du site. Un des plus caractéristiques est sûrement représenté par la hêtraie de Lissac (commune de Saint-Merd-les-Oussines).

Enfin, les milieux prairiaux sont assez bien représentés dans le pays de Meymac qui est aussi une région d'élevage. Leur abandon conduit à la formation de friches dont la flore peut être quelquefois intéressante. Une telle friche a été étudiée près de la hêtraie de Lissac. Elle est dominée par le géranium sylvatique (*Geranium sylvaticum*), le vértère blanc (*Veratrum album*), la gentiane jaune (*Gentiana lutea*), l'arnica des montagnes (*Arnica montana*), l'euphorbe d'Irlande (*Euphorbia hyberna*), l'asphodèle blanche (*Asphodelus albus*) et fait penser à certaines mégaphorbiaies* d'altitude des Pyrénées-Occidentales.

La flore du pays de Meymac est de grande qualité, certainement une des plus intéressantes du Limousin. Seulement deux espèces y sont déjà protégées au plan national, par la loi de 1976 sur la Protection de la Nature (précisée par l'arrêté publié au *Journal Officiel* du 13 mai 1982). Il s'agit de *Isoetes lacustris*, connu à l'étang des Oussines, et de *Drosera rotundifolia*, assez commun dans les tourbières. D'autres plantes du secteur sont remarquables, rares, et par là même menacées par la moindre intervention brutale, non réfléchie. Elles méritent d'être bien connues et devraient certainement être protégées sur le plan régional ou départemental; ce sont : *Vaccinium microcarpum*, signalé seulement dans le Longeyroux par L. Brunerye en 1975, *Carex pauciflora* et *Gentiana pneumonanthe* qui existent aussi au Longeyroux, *Lycopodium clavatum* (landes sèches) et *Polygonatum verticillatum* dans le site de la hêtraie de Lissac.

Axel GHESTEM, Professeur,
et Michel BOTINEAU,

Maître de Conférences au Laboratoire de Botanique
et de Cryptogamie à la Faculté de Pharmacie de Limoges;

Askolds VILKS,
Maître de Conférences au Laboratoire
de Biologie Végétale de la Faculté
des Sciences de Limoges.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- DUPIAS G., 1969. Carte de la Végétation de la France; feuille n° 52, Clermont-Ferrand; C.N.R.S., Toulouse.
- A.U.L.E.P.E., 1985. Connaître les plantes remarquables du Limousin; 18 p., Centre Impression, Limoges.
- BRUNERYE L., 1975. *Vaccinium microcarpum* Schmahl, espèce arcto-alpine méconnue en France, nouvelle pour le Massif Central. Bull. Soc. Bot. Fr.; 122, 321-330.
- De FOUCAULT B., 1986. Petit manuel d'initiation à la Phytosociologie Sigmatisse; 52 p., Mém. Soc. Linn. du Nord de la Fr., Lab. de Bot., Faculté de Pharmacie, Lille II; Imp. du C.R.D.P., Amiens.
- GHESTEM A., VILKS A., 1978. Contribution à l'étude phytosociologique des tourbières acides du Limousin; Colloques phytosociologiques, Lille, VII, 165-182.
- GHESTEM A., SUBRA J. et VILKS A., 1986. Limousin, milieux naturels; 32 p., Centre Impression, Limoges.
- GUINOCHET M., de VILMORIN R., 1973-1984. Flore de France (5 tomes); Editions du C.N.R.S., Paris.
- Mc CLINTOCK D., FITTER R.S.R. Guide des plantes à fleurs; 327 p., Delachaux et Niestlé, Neuchâtel (Suisse).
- Ministère de l'Environnement (D.P.N.), 1981. Inventaire des tourbières de France, région Limousin; Institut européen d'écologie, Metz.
- Ministère de l'Environnement - Ministère de l'Agriculture, 1987. Les zones humides d'altitude; 64 p., C.E.M.A.G.R.E.F., Grenoble.

LA FAUNE

Située au pied de l'un des contreforts sud-est du plateau de Millevaches, au Nord-Est du département de la Corrèze, la tourbière du Longeyroux est proche des plus hauts sommets du Limousin. La tourbière s'étend sur 250 hectares, et elle constitue le haut bassin de réception de la Vézère.

Les tourbières résultent du développement de groupements végétaux bien adaptés à la vie en milieux extrêmes dans lesquels les débris des végétaux et des animaux vivant en surface ne sont que peu ou pas dégradés par les processus habituels d'humification* et de minéralisation de la matière organique.

L'altitude de la tourbière se situe entre 870 et 890 mètres et s'insère au cœur d'un ensemble de puys.

La tourbière du Longeyroux a été reconnue d'intérêt national d'après l'inventaire réalisé par l'Institut européen d'écologie en 1981, en raison de ses multiples intérêts, notamment botanique, faunistique et paysager.

La tourbière du Longeyroux et l'ensemble de la région du plateau de Millevaches revêtent une valeur scientifique intéressante. S'il ne saurait être question, en quelques lignes, de décrire d'une manière exhaustive l'ensemble des espèces animales présentes dans ce milieu, il est par contre utile de retenir les plus remarquables d'entre elles, appartenant à l'avifaune, à la faune mammalogique et à l'entomofaune. Nous verrons également quelques reptiles et batraciens.

1. L'avifaune de la tourbière :

Quelques dizaines d'espèces d'oiseaux sont observées chaque année sur le plateau de Millevaches. Nous évoquerons huit espèces intéressantes et qui peuvent être observées par tous : le pipit farlouse, le traquet tarier, le busard cendré, le busard saint-martin, le milan royal, la bondrée apivore, le pic noir et l'engoulevent d'Europe.

Le pipit farlouse : c'est un passereau de couleur brun-olive avec quelques taches noirâtres ; le dessous du corps est brun-jaunâtre rayé de brun-foncé à la poitrine.

D'une taille d'environ 14 cm, le pipit farlouse a un vol court et ondulant. Il se pose rapidement au sol, sur un arbre ou un piquet de clôture. Il n'est pas rare, en dehors de la période de reproduction, de le voir évoluer au sein de petits groupes.

Les tourbières, landes et prés humides sont pour lui des habitats caractéristiques. Le pipit farlouse niche à terre, dans un nid d'herbes sèches où la femelle pond en avril-mai 4 œufs grisâtres avec des taches brunes. Il est à noter que le coucou, rencontré également de façon régulière sur le plateau, parasite souvent le nid de ce passereau.

Le traquet tarier : ce passereau, d'une taille d'environ 12,5 cm, est reconnaissable grâce à son cri saccadé. Brun rayé de noir sur le dessus, avec une tache plus claire sur l'aile, le traquet tarier a une gorge et une poitrine légèrement orangées. L'oiseau niche dans l'herbe, au pied des grandes plantes. De mai à juillet, la femelle pond des œufs bleu-turquoise.

Le busard cendré et le busard saint-martin : ils se rencontrent tous les deux en été dans la région. La femelle des deux espèces est difficile à distinguer l'une de l'autre. Par contre, le mâle du busard cendré est gris assez clair avec le bout des ailes noires et une bande noire le long des ailes. Il porte par ailleurs un croupion gris. De son côté, le busard saint-martin est plus blanc, le bout des ailes est noir lui aussi, mais sur une surface moins grande. Le croupion est blanc.

Le busard cendré est migrateur, tandis que le busard saint-martin passe en principe tout l'hiver dans nos régions. Sans être exclusif, l'habitat "tourbière" est souvent fréquenté par les deux espèces. Leur nourriture se compose de petits rongeurs, oiseaux, grenouilles, insectes et lézards.

La bondrée apivore : ce rapace ressemble quelque peu à la buse variable par sa taille et son plumage, mais la queue est plus longue et la tête plus petite sur un cou plus long. La bondrée se nourrit de guêpes, bourdons, et de leurs larves qu'elle déterre à l'aide de ses puissantes serres.

La bondrée n'est certes pas liée à un biotope particulier. Sa présence est en effet déterminée par l'abondance de nourriture, et, sur le plateau de Millevaches, elle est bien représentée.

La nidification a lieu dans les arbres, et la femelle de la bondrée utilise souvent un vieux nid de corneille ou de rapace pour pondre deux ou trois œufs richement colorés (crème, brun, rouge).

Le pic noir : parmi les espèces de pics qui fréquentent notre région, le pic noir est peut-être l'un des plus remarquables. D'une taille similaire à celle d'une corneille (45 cm), le pic noir porte une calotte rouge sur la tête, plus grande pour le mâle que pour la femelle. Ses cris caractéristiques et sa morphologie ne permettent aucune confusion avec un autre oiseau. Le pic noir préfère pour nicher des futaies de hêtres — même de surfaces réduites — mélangées avec d'autres feuillus ou des conifères.

Allié du forestier, car il se nourrit d'insectes dont la présence est dommageable pour les arbres (scolytes...), le pic noir est aussi un grand consommateur de fourmis et d'autres insectes. La nidification de cette espèce est récente en Limousin. En effet, pour des raisons encore mal déterminées, le pic noir a étendu son aire de répartition vers l'ouest ces dernières années.

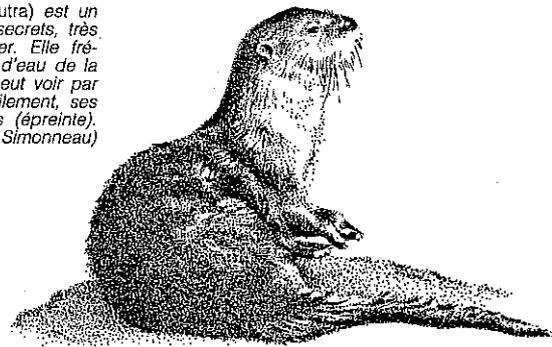
L'engoulevent d'Europe : cet oiseau présente un mimétisme avec le milieu environnant tout à fait remarquable. Visiteur d'été, il nous revient d'Afrique courant mai, et installe sa nichée dans les landes et les milieux tourbeux. L'engoulevent nous fait connaître sa présence grâce à son chant ressemblant quelque peu à celui d'une crécelle. Gros consommateurs d'insectes nocturnes, l'engoulevent d'Europe était autrefois accusé d'aller traire les chèvres dans les étables (d'où le nom scientifique de son espèce : *Caprimulgus*). L'engoulevent, bien inoffensif pour les animaux domestiques, était tout simplement observé fréquemment rôdant autour des étables pour capturer les papillons attirés par les lampadaires ou la lumière des bâtiments agricoles !

D'autres espèces intéressantes méritent d'être mentionnées : l'autour des palombes, dont la présence sur le plateau est rappelée par le nom du "Puy des Autours"; le milan royal et le milan noir, rapaces à la queue fourchue (elle l'est davantage pour le premier que pour le second), ainsi que de nombreux passereaux : mésanges, grimpereaux des bois et des jardins, etc.

2. - Les mammifères :

La martre et l'hermine font l'objet d'observations assez fréquentes sur le plateau de Millevaches. L'un des mammifères les plus remarquables reste toujours la loutre, dont le Limousin demeure, en France, l'un des derniers refuges.

La loutre (Lutra lutra) est un animal des plus secrets, très difficile à observer. Elle fréquente les cours d'eau de la tourbière où on peut voir par contre, assez facilement, ses traces et laissées (épreinte). (Dessin de Gérard Simonneau)



La loutre est adaptée à la vie amphibie. Elle mesure de 1 m à 1,20 m, et les mâles, plus gros que les femelles, pèsent environ 10 kg. L'épaisse fourrure de la loutre est imperméable. Sa couleur est brun foncé sur le dos et plus clair sur le ventre. Les pattes sont palmées et la queue est légèrement aplatie. Les oreilles de la loutre sont petites, et, comme les narines, elles se ferment lorsque l'animal est en plongée. Le museau est équipé de vibrisses qui l'aident à repérer ses proies dans les eaux troubles. Les loutres vivent dans les cours d'eau, les lacs et les marais. La zone de la tourbière du Longeyroux est favorable à l'évolution de cette espèce. Les deux rivières, la Vézère et la Bessade, fournissent à la loutre les poissons qui constituent la base de son alimentation, mais la loutre peut également consommer des petits mammifères ou des oiseaux.

La loutre est l'un des mammifères très menacés d'extinction en Europe. Très sensible à toute forme de pollution, de modification de son milieu et à toutes perturbations provoquées par l'homme, la loutre est très difficile à observer et a connu une régression tout à fait considérable depuis le début du siècle. La présence de cet animal est donc la preuve de la richesse de nos milieux naturels du haut-Limousin. Il est impératif de sauvegarder ce témoin de l'équilibre biologique.

3. - Les insectes :

Les tourbières sont très riches en insectes.

Les coléoptères, qui constituent l'ordre d'insectes le plus important au monde (500.000 espèces), comptent de nombreux représentants sur les régions de moyenne montagne en Limousin.

En ce qui concerne les odonates (Libellules), il a été recensé environ 25 espèces dans les tourbières du Limousin, sur la cinquantaine d'espèces que compte le Massif Central. *Aeschnes*, *Calopteryx*, *Coenagrion*, *Cordule-gastres*, *Lestes*, *Orthetrum*, *Pyrrohosoma*, *Sympetrum*, figurent parmi les genres rencontrés.

En ce qui concerne les papillons, le plateau de Millevaches figure parmi les régions intéressantes du Massif Central. Les micro-lépidoptères (petits papillons) sont abondamment représentés, mais leur identification est souvent affaire de spécialistes ! Par contre, les papillons diurnes et nocturnes de taille "classique" (entre deux et une dizaine de centimètres d'envergure) sont mieux connus. Retenons quelques espèces faciles à reconnaître : aurore, gazé, citron, soufre et souci (pour les pierides) ; petite et grande tortue, morio, paon du jour, belle-dame, vulcain, sylvain azuré, grand mars changeant (peu fréquent), damiers (notamment celui des marais, devenu très rare en de nombreuses régions), pour les nymphalides ; tristan, demi-deuil (abondant), amaryllis et myrtil (également fréquents) pour les satyrides ; plusieurs espèces d'argus (lycéniides). Toutes ces espèces sont diurnes. En ce qui concerne les nocturnes, il est possible de rencontrer le petit paon de nuit, qui affectionne particulièrement les landes du plateau de Millevaches, mais aussi certains sphinx (rencontre fréquente du sphinx du pin) ; écailles (marte et chinée par exemple) ; et de nombreux représentants d'autres familles (bombyx, phalènes...).

4. - Les reptiles et les batraciens :

Les milieux humides offrent des territoires de prédilection pour les batraciens. Le plateau de Millevaches n'échappe pas à la règle, et apparaît comme l'une des régions les plus riches du Massif Central dans ce domaine. Citons quatre tritons, qui peuvent être rencontrés en divers points de la Haute-Corrèze : les tritons alpestre (rare), crêté, palmé, marbré ; d'autres batraciens vivent également dans la région : l'alyte (plus fréquent en plaine) ; le crapaud commun et le crapaud calamite ; la grenouille verte et la grenouille rousse ; au niveau des reptiles, on rencontrera le lézard des souches, le lézard vert, le lézard vivipare. Parmi les serpents, citons : la couleuvre coronelle, la couleuvre vipérine et la couleuvre à collier. Une espèce intéressante est notée fréquemment en Haute Corrèze : il s'agit de la vipère péllade, animal d'altitude dont l'aire de répartition est souvent complémentaire à celle de la vipère aspic, davantage présente en plaine.



La grenouille rousse (*Rana temporaria*) est très fréquente dans la tourbière où elle vient pondre ses œufs au tout début du printemps.

Encore relativement méconnue, la faune du Plateau de Millevaches réserve, à qui souhaite la découvrir, des observations d'une valeur scientifique incontestable.

La faune des milieux humides est en régression partout en France, et raison de l'assèchement de ces milieux. Si le plateau de Millevaches, l'ensemble de la région Ouest du Massif Central, permettent des rencontres encore nombreuses et variées, c'est parce que les milieux humides souffrent peut-être moins qu'ailleurs des menaces qui pèsent sur leur intégrité.

Il importe donc de s'attacher à défendre ces milieux naturels, dont la valeur écologique ne doit échapper à personne.

Roger VOLAT,
Animateur pour l'Environnement
au Lycée Forestier de Meymac.

QUELQUES PLANTES DE LA TOURBIÈRE ET DE SES ENVIRONS



Le trèfle d'eau
(*Menyanthes trifoliata*)

Le comaret (*Potentilla palustris*)
(cliché Roger Volat)



Deux espèces caractéristiques des bas-marais et dont les tiges sub-aquatiques forment la trame des radeaux ou tremblants.

Droséra ou rossolis (*Drosera rotundifolia*), plante carnivore qui se développe exclusivement sur les sphaignes.

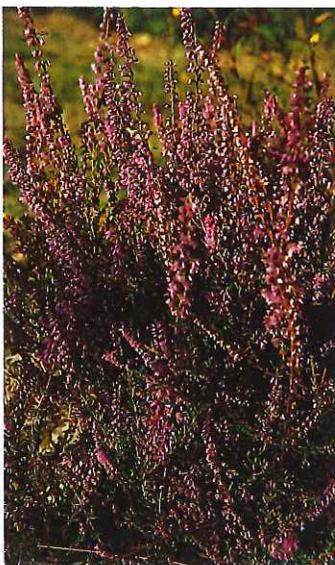


QUELQUES ANIMAUX DE LA TOURBIÈRE ET DE SES ENVIRONS



Une espèce montagnarde typique des pelouses acidiphiles et des prairies pauvres, l'*arnica* (*Arnica montana*).
(Cliché Michel Botineau)

La *callune* (*Calluna vulgaris*) est une sorte de bruyère, très commune dans les landes sèches de pente qu'elle caractérise, et qui donne à ces landes, à la fin de l'été, une teinte mauve du plus bel effet.



La *gentiane jaune* (*Gentiana lutea*) est une espèce montagnarde qui semble se répandre de plus en plus dans les friches de prairies sèches et au bord des routes.



Vipère péliade (*Vipera berus*); c'est la *vipère des tourbières*. On peut la rencontrer, somnolant sur un bombement de sphaignes, là où la température est un peu plus chaude que dans les environs immédiats.

(Cliché Jean-Pierre Malafosse)



Petit paon de nuit (*Saturnia pavonia*); un des nombreux papillons qui se trouvent dans la tourbière.
(Cliché Roger Volat)



Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*); c'est une libellule caractéristique du bord des cours d'eau rapides et un peu torrentiels.
(Cliché Roger Volat)



Jeune engoulevent (Caprimulgus caprimulgus) au nid, dans une lande sèche à callune et myrtille des abords de la tourbière. On reconnaît cet oiseau crépusculaire à son vol, et à son chant ronronnant.
(Cliché Jacques Popinet)



*Busard
St.-Martin
(Circus cyaneus)
mâle, avec des
jeunes au nid,
dans la lande
sèche.*
(Cliché G. Cousin),



*Circaète Jean-
le-Blanc
(Circaetus
gallicus),
l'"aigle
des serpents"
en vol.*
(Cliché
Thérèse Nore).

Deuxième partie

La Tourbière et l'Homme dans le passé

L'OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

La préhistoire de la Montagne Limousine est difficile à appréhender. Le couvert végétal dense (prairies et forêts) ne permet pas au chercheur d'y repérer les vestiges archéologiques souvent discrets des premiers habitats humains. Les terres nues, les labours sont limités et rarement prospectés; les grottes et abris sont inexistantes. Les renseignements que l'on possède sur la haute antiquité du peuplement humain de la Montagne Limousine sont donc peu nombreux et souvent anciens, dus en particulier à l'observation attentive du paysage par Marius Vazeilles. Ils sont malgré tout suffisants pour envisager une chronologie et un bref tableau des étapes de ce peuplement.

LE PALÉOLITHIQUE

La période paléolithique (entre 1.000.000 et 10.000 ans av. J.-C.) couvre l'intégralité des grandes phases de maximum glaciaire, entrecoupées de phases plus tempérées et souvent humides. Grâce à des études récentes effectuées en Auvergne, on sait qu'au maximum de la dernière glaciation, le Wurm III (vers 20.000 av. J.-C.), plusieurs calottes glaciaires couvraient les sommets du Massif Central sous forme de vastes glaciers. Sur les hautes terres proches de ces calottes glaciaires, on suppose un milieu désolé, fortement enneigé, aux températures glaciaires inhospitalières. A plus faible altitude et loin des glaciers, les conditions climatiques devaient devenir plus favorables et permettre, dans des secteurs abrités des vents froids, l'implantation de groupes humains. La Montagne Limousine se situe précisément en marge occidentale de ce désert glacé et offrait un environnement probablement très variable, invivable en période de maximum glaciaire et pénétrable, sous certaines conditions, lors des phases de réchauffement temporaire.

Malgré l'altitude et le froid, l'homme a pu s'y déplacer de façon temporaire, sans doute lors d'expéditions de chasse. Quelques indices ténus et dispersés semblent justifier cette hypothèse. Aux abords immédiats de la tourbière du Longeyroux, à Lontrade, a été ainsi trouvé, en 1909 et à 60 cm de profondeur, un biface en silex gris-jaunâtre de forme subtriangulaire. Cet outil, par son type et son aspect, peut être attribué au Paléolithique moyen (entre 100.000 et 35.000 ans av. J.-C.) et c'est un Néanderthalien* qui l'a taillé (fig. 1). D'autres bifaces sont connus, à une altitude inférieure, à Meyrignac-l'Eglise et à Veix, sur le flanc des Monédières. Dans ce dernier site, le biface est associé à d'autres outils (raclours, éclats, etc.) qui attestent de la présence d'un campement. A Meymac même, au "Mas", un outil grossier en silex gris peut être attribué lui aussi, avec quelques réserves, à cette période.

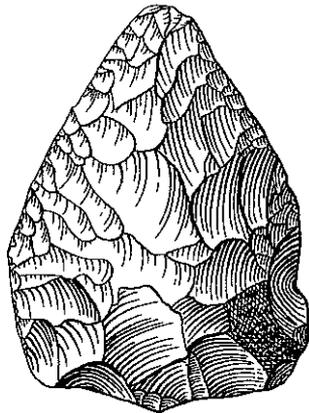


Figure 1. — Biface moustérien de Lontrade (d'après H. DELSOL, échelle exacte inconnue).

Plus tard, au Paléolithique supérieur, la Montagne Limousine est vierge de toute occupation humaine. C'est le moment du dernier grand maximum glaciaire et les conditions climatiques rigoureuses y interdisaient sans doute toute présence humaine, fût-elle temporaire.

Curieusement, ce vide humain se prolonge au Mésolithique, malgré le réchauffement du climat qui évolue doucement vers la phase tempérée que nous connaissons actuellement. A plus basse altitude, en dessous de 800 m, les sites, par contre, se multiplient, aux environs de Neuvic, par exemple, ou, au Nord, autour des lacs de Vassivière et de Lavaud-Gelade.

LE NÉOLITHIQUE ET L'ÂGE DU BRONZE

Il faut attendre le Néolithique, à partir de 6.000 ans av. J.-C., pour voir la Montagne Limousine se peupler de façon significative. Les découvertes isolées d'outils (haches polies) ou les concentrations plus significatives d'industries lithiques néolithiques se font nombreuses, quels que soient l'altitude, le relief ou la nature du sous-sol. Elles témoignent de la progression régulière des groupes de pasteurs ou de cultivateurs vers des terres nouvelles. Dans les proches environs du Longeyroux, de tels sites sont connus sur les communes de Meymac, Pérols-sur-Vézère, Alleyrat, Davignac, Saint-Merd-les-Oussines, Barsanges et Saint-Sétières. A partir de 4.000 ans av. J.-C. apparaissent les premiers monuments mégalithiques (dolmens et menhirs); à faible distance du Longeyroux, l'on connaît seulement deux menhirs de petite taille, l'un sur Barsanges et l'autre sur Pérols-sur-Vézère; il en existe deux autres, plus loin, à Bonnefond.

La tourbière elle-même recèle un autre témoignage de cette période, mis en évidence vers 1950 par Marius Vazeilles. Il s'agit d'un rocher faisant partie du groupe dit des "Cent Pierres" au centre de la tourbière et qui porte sur sa face supérieure dix-sept cupules (fig. 2). Ces cupules sont de petites cuvettes évasées, larges de 3 à 11 cm et profondes de 2 à 4 cm, indubitablement taillées de main d'homme. Elles ne doivent pas être confondues avec les vastes cuvettes cylindriques de désagrégation du granit, fréquentes sur certains rochers de nos régions et d'origine naturelle. Ces cupules semblent disposées de manière aléatoire et leur usage, ou but, demeure énigmatique. D'autres rochers à cupules sont connus non loin de là sur Pérols et Ambrugeat. Ils sont tous attribués à cette transition néolithique/âge du bronze par comparaison avec des signes analogues gravés sur des menhirs, comme celui d'Arnac à Cieux, en Haute-Vienne.

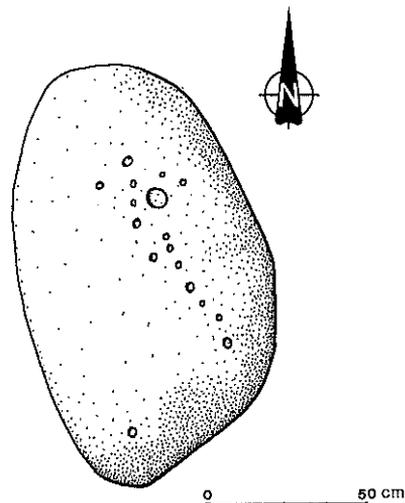


Figure 2. — Rocher à cupules du Longeyroux (d'après M. VAZEILLES).

Ces cupules constituent le premier vrai témoignage du passage de l'homme dans la tourbière. Leur attribution chronologique corrobore l'analyse pollinique de celle-ci, qui montre au même moment les effets des premiers défrichements dans la végétation. Sans doute dissimulées par le lichen, elles ne sont malheureusement plus visibles aujourd'hui.

De cet âge du bronze qui débute, seules sont connues, dans les environs immédiats du Longeyroux, les nécropoles. Ce sont d'imposants tumulus, formés de pierres, d'un diamètre maximum de 25 m et atteignant une hauteur de 5 m. Ils sont construits sur les pentes qui dominent la tourbière : deux au "Puy Charmet" sur Saint-Merd-les-Oussines, trois autres à l'est des précédents sur Chavanac et un dernier sur les premières pentes du Mont Bessou, au lieu-dit "Les Pins de la Demoiselle". Les habitats que l'on peut déduire de la présence de ces sépultures n'ont, comme c'est souvent le cas pour l'âge du bronze, pas encore été repérés. Peut-être une exploitation plus intense de la tourbe aurait-elle livré de nouveaux indices, comme cette hache en bronze trouvée à 75 cm de profondeur dans la tourbière du Redon-Bord à PérOLS-sur-Vézère ?

La protection du site élimine toute éventualité de nouvelle découverte au sein même de la tourbière et celle-ci gardera ainsi son secret sur les époques reculées qui ont vu sa formation.

Yves PAUTRAT,
Conservateur des Antiquités Préhistoriques
D.R.A.C. du Limousin.

BIBLIOGRAPHIE

- M. VAZEILLES — "Le pays d'Ussel". Réed. Les Monédières, 1982.
M. VAZEILLES — "Histoire de Meymac". Réed. Les Monédières, 1982.
Bull. de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, 1955, t. p. 36-42 (article de M. Vazeilles sur les roches à cupules du plateau de Millevaches).
Bull. de la Société Historique et Archéologique de Corrèze, 1934, t. 56, p. 180-183 (article de H. Delsol sur le biface de Lontrade).
B. VALADAS — "Les hautes terres du Massif Central français", Paris, 1984.
Revue Auvergne, 1980, t. 94, 1, pp. 37-57 (article de Y. Veyret sur l'englacement quaternaire de la montagne auvergnate).

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU TERROIR

Inscrit presque tout entier sur le socle hercynien, le Limousin présente une topographie contrastée : son altitude absolue s'échelonne entre 82 m (dans la vallée de la Vézère à l'ouest de Brive) et 976 m (au Mont Bessou, sur la commune de Meymac, en Haute Corrèze). Mais l'essentiel du terroir est formé de plateaux étagés par pailers successifs du Sud-Ouest au Nord-Est et la courbe de niveau 600 m délimite un bastion de hautes terres, le Plateau de Millevaches.

La circulation des personnes et des biens y fut malaisée, notamment en période hivernale. L'abondance des petits cours d'eau cloisonne le paysage et définit une topographie qui multiplie les alvéoles aux fonds tourbeux encadrés de replats dominés par des cloisons rocheuses. Tourbières, mouillères et cloisons sont hostiles à l'habitat tandis que les replats sont propices aux établissements agricoles, notamment lorsqu'ils sont exposés vers le Sud-Est ou vers le Sud.

Les interfluves sont fréquemment empruntés par de très anciens cheminements, les pouges, tracés à l'économie sur la roche affleurante et praticables en toutes saisons, hormis aux périodes d'enneigement. Ces itinéraires ignorent les vallées ; les cours d'eau sont franchis lorsqu'ils ne peuvent pas être évités, mais les mouillères et les tourbières sont contournées systématiquement, parfois au prix de détours importants : point n'est besoin d'édifier chaussées et ponts (J.-M. Desbordes, 1979).

Une seconde génération d'itinéraires, créés après la conquête romaine, "casse" le relief et adopte un tracé par monts et par vaux : l'éventail des moyens techniques s'est en effet considérablement accru depuis la période gauloise et un corps d'ingénieurs des ponts et chaussées complète alors la trame routière préromaine par de nouveaux itinéraires qui relient, à longue distance, les chef-lieux des cités et les agglomérations secondaires. La toponymie* désigne ces nouveaux axes routiers par les noms d'estrades, de chaussades ou de chemins ferrés : cette fois, les vocables qui définissent ces tracés n'évoquent plus un tracé de crête (pouge vient en droite ligne du latin *podium*, hauteur) mais l'architecture d'une chaussée, édifiée par couches successives (*strata via*, *calceata via*, *ferrata via*) ; autrement dit, c'est le monument routier lui-même qui est désigné, et non plus le profil topographique de l'itinéraire (J.-M. Desbordes, 1979 ; M. Villoutreix, 1981, 1986, 1987).

Une troisième génération d'axes routiers, qui semble apparaître après l'an mil, suit les vallées en contre-haut du lit majeur des cours d'eau, afin d'échapper aux crues.

Bien entendu, tous ces anciens itinéraires furent en usage jusqu'à la fin du Moyen Age au moins, et beaucoup demeurent en service jusqu'à la fin du XVII^e siècle. De nos jours, quelques-uns sont abolis, mais la plupart subsistent à l'état de chemins ruraux classés dans la voirie communale.

L'ancienne trame routière du Plateau de Millevaches obéit à ce schéma ternaire. Trois pouges et une chaussade desservent le Plateau avant l'an mil :

- le "chemin de Mauriac", pouge qui reliait à longue distance le Berry à l'Auvergne par le col d'Ussel ;
- la pouge d'Argentat à Felletin, par Egletons et Millevaches, souvent confondue de nos jours avec la D. 36 de Meymac à Felletin ;
- la pouge de Limoges à Saint-Angel et à Bort, par Meymac, qui se croise avec la précédente sur le territoire de cette commune ;
- la chaussade reliant Clermont-Ferrand à Bordeaux par Ussel, Tulle, Brive et Périgueux ; tracée par monts et par vaux, elle se croise avec le "chemin de Mauriac" au col d'Ussel, et le carrefour de ces deux itinéraires a généré l'agglomération gallo-romaine, puis la ville médiévale d'Ussel (Jean-Michel Desbordes, 1987).

Au second millénaire, la fondation de l'abbaye cistercienne d'Aubazine au XII^e siècle crée un itinéraire de desserte des granges monastiques depuis Chadebec (commune de Bonnefont) jusqu'au bourg d'Aubazine, par Serre (commune de Mestes), Viosanges et Franchesse (commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat). Cet itinéraire emprunte la haute vallée de la Corrèze (R. Lombard, 1983).

Mais bien d'autres itinéraires secondaires desservait le Plateau. En voici deux exemples.

Le "chemin du loup", tracé en pouge du nord-est au sud-ouest, semble bien avoir joué le rôle d'une bretelle diagonale entre les deux itinéraires majeurs d'Argentat à Felletin et de Limoges à Saint-Angel : détaché du premier au sud du bourg de Chavanac, il rejoint le second au sud du village ruiné de La Vergne (commune de Pérols).

Un très vieux cheminement d'interfluvie joint le village de Lachaud-Grandval, sur la commune de Meymac, au village des Oussines et à l'étang du même nom, sur la commune de Saint-Merd ; il traverse l'exutoire de l'étang sur un pont dit "romain" avant de poursuivre vers Peyrelevade.

La tourbière du Longeyroux est ignorée des tracés routiers les plus anciens. Son ampleur exclut le passage d'un itinéraire d'une berge à l'autre, et le tracé des cheminements est largement dissocié des rives de la tourbière. Celle-ci est encadrée, mais à distance, par trois itinéraires de pouge : à l'est, par le cheminement méridien conduisant de Meymac à Felletin, prolongé par le "chemin du loup" ; au sud et au sud-est, par ce même chemin ; à l'ouest, par le vieil itinéraire de crête qui file vers les Oussines (commune de Saint-Merd). Aucun ancien itinéraire de long parcours n'a été reconnu au Nord de la tourbière.

Ces itinéraires sont tracés dans la solitude, et ignorent les villages : l'étude des plus anciens cadastres met en évidence les bretelles de raccordement qui joignent les noyaux de peuplement d'origine antique ou médiévale à ces très anciens axes routiers. Ces itinéraires de long parcours ont ainsi structuré l'occupation du sol depuis l'Antiquité la plus reculée ; une nébuleuse de structures agricoles est échelonnée de part et d'autre des cheminements, à une distance oscillant d'une centaine de mètres à 400 m environ ; ces structures sont implantées sur les replats d'exposition favorable, près des terres à labour ; rares sont en revanche les structures contiguës à ces itinéraires : nécropoles et sanctuaires, relais d'étapes, établissements hospitaliers par exemple. La destination des unes et des autres est en effet bien différente : les premières sont à l'usage des agriculteurs sédentaires tandis que les secondes sont fréquentées par les voyageurs.

L'occupation du sol près de la tourbière du Longeyroux ne peut donc être étudiée sans référence à ce tracé routier, véritable armature du peuplement depuis la sédentarisation de l'Homme. Mais la densité de cette occupation est fortement contrastée, suivant que l'on se place à l'Age du Fer, à la période gallo-romaine ou au Moyen Age.

L'Age du Fer est représenté sur le plateau par de nombreux tertres funéraires* dont la chronologie peut s'échelonner entre le milieu du dernier millénaire avant notre ère (vers - 500) et la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que de récents travaux l'ont attesté (G. Lintz, 1979). Ces petits monuments, voués à la destruction par les labours et surtout par les enrénements, se signalent au promeneur par des pierris subcirculaires dont le diamètre à la base oscille entre 3 m et 20 m, et dont l'élévation, toujours médiocre, est le plus souvent comprise entre 0,80 m et 1,50 m, rarement davantage. La fouille de ces tertres révèle fréquemment une architecture avec aménagement central où est déposée l'urne cinéraire. Mais il convient de ne pas confondre ces tumulus avec les épierrements agricoles, également fort nombreux sur le Plateau de Millevaches : la localisation de ces derniers est très variable, sur des versants ou sur des replats, tandis que les tertres funéraires sont presque toujours sur des sommets ou sur des lignes d'interfluvies. Soulignons enfin le contraste vigoureux entre le grand nombre de ces tumulus et l'extrême rareté des habitats correspondants, contraste également vérifié pour la période du Second Age du Fer. Quelle pourrait en être l'origine ?

L'étude de la circulation des monnaies gauloises sur le territoire des Lémovices avant la conquête romaine conforte l'hypothèse d'un habitat clairement sur le plateau : un très petit nombre de monnaies a été recueilli au-dessus de 600 m, tandis que le numéraire est bien représenté sur les bas plateaux de l'Ouest et du Sud (J.-M. Desbordes et J. Perrier, 1987).

Pareille observation peut être émise pour la répartition des enceintes fortifiées et des enclos fossoyés de la période gauloise, tous localisés en contre-bas des plus hautes terres du Plateau de Millevaches (A. Cotton et S. Frère, 1961).

Par contraste, l'occupation du sol à la période gallo-romaine est dense : l'équidistance des exploitations agricoles antiques est de l'ordre du kilomètre. Bien entendu, la superficie des exploitations ne doit pas être confondue avec la superficie des propriétés foncières : chaque domaine était divisé en nombreuses fermes. Alors que le territoire domanial pouvait coïncider avec celui d'un alvéole, le territoire d'une exploitation s'inscrivait sans doute dans la fraction de l'alvéole définie par l'un de ses replats, y compris la cloison du contre-haut et la mouillère du contre-bas. La distinction entre unité de propriété et unité de culture est donc essentielle pour la compréhension du système foncier sur le plateau de Millevaches entre la fin du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle de notre ère.

La densité des exploitations agricoles pourrait alors s'expliquer par deux facteurs principaux : la légèreté de l'arène granitique pour les socs en bois des araires ; le réchauffement climatique des II^e et III^e siècles, (B. Valadas, 1983 et 1987). Les pollens prélevés dans les tourbières du plateau attestent en effet l'apparition de végétaux thermophiles à la période gallo-romaine : noyer, tilleul et vigne (J. Denéfle et alii, 1980). Ajoutons que la commercialisation des produits de la terre semble avoir été fort limitée dans une économie de subsistance aux rendements bas, mais assurés. Les fouilles et les découvertes de hasard suggèrent, pour la période gallo-romaine, des fermes consacrées à l'élevage ovin et porcin. Les reliefs alimentaires ont restitué en effet de nombreuses fusaiotes à filer la laine, ce qui présume l'importance de l'élevage ovin. Poules, porcs, moutons, chèvres, bœufs, sangliers et cervidés sont attestés, mais, si les os de mouton et de porc sont partout présents en abondance, les os de bovidés sont rares et l'on peut envisager un élevage ovin dominant. Les très nombreuses meules à grains recueillies sur les sites agricoles présument d'autre part une importance culture céréalière. L'économie du plateau au second siècle pouvait ainsi être basée sur les élevages ovin et porcin d'une part, sur la culture des céréales d'autre part, et ce schéma semble avoir perduré jusqu'au milieu du XX^e siècle (G. Lintz, 1981).

Les fermes gallo-romaines n'étaient pas édifiées n'importe où : l'exiguïté des terroirs labourables et le souci d'échapper aux frimas réglet leur implantation. Les exploitations agricoles sont en effet, pour la plupart, implantées aux articulations supérieures ou inférieures des replats consacrés aux labours, dont il ne faut pas amputer la superficie ; la grande majorité des fermes s'élevait face au Sud ou au Sud-Est, orientation qui assurait une bonne insolation hivernale, tandis que les fondations des bâtiments d'exploitation, établies sur le socle rocheux ou sur un sol bien drainé, échappaient à l'humidité des versants et des fonds de vallée (J.-M. Desbordes, 1978).

Le promeneur attentif est aujourd'hui intrigué par le grand nombre de bourgs, de villages et même de simples lieux-dits dont les noms s'achèvent par le suffixe ac ou at : par exemple, Ambrugeat, Maussac, Matrilat, Rouffiat, Lissac ; plus rarement, par le suffixe ange : Barsanges, Orlianges, etc. Dans tous les cas, ces suffixes désignent le centre domanial, c'est-à-dire l'exploitation agricole où réside le *dominus*, le maître du domaine. Les linguistes savent, aujourd'hui, décrypter ces toponymes : le nom de Meymac a été formé sur l'anthroponyme *Maximus*, Chavanac sur *Cavannus*, Beynat sur *Bannius*, etc. (M. Villoutreix, 1981, 1986 et 1987).



Figure n° 1 : Habitat gallo-romain des Cars. Archives de la Direction des Antiquités Historiques du Limousin.

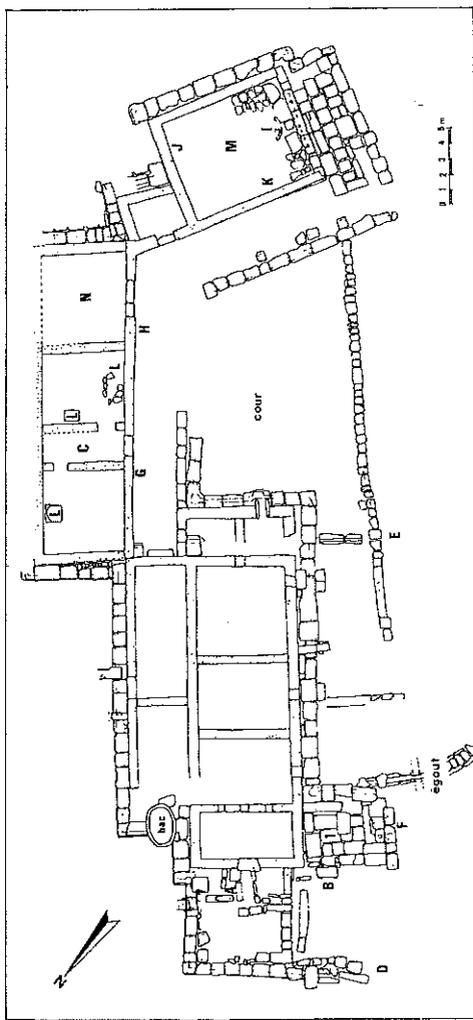


Figure n° 2 : Plan de l'habitat des Cars : A et B, foyer d'hypocauste; C, vestibule; D et D, dépotoir; F, latrines (?); G, petit bac circulaire; H, petit bac quadrangulaire; I, bassin circulaire; J et K, pavage en grands carreaux de briques; L, foyers; M, pavement de sol en triangles de grès gris et rouge disposés en rosace; N, épée. Archives de la Direction des Antiquités Historiques du Limousin.

Le sanctuaire gallo-romain des Cars (communes de Pérols et de Saint-Merd) desservait le semis des exploitations et n'a jamais été à l'origine d'une agglomération urbaine (G. Lintz, 1981; fig. 1 et 2).

La christianisation du Plateau de Millevaches semble avoir été tardive. L'hagiotopeponymie*, science qui étudie les saints patrons des églises, révèle une implantation chrétienne longtemps limitée aux rives des grands axes de circulation et à leurs carrefours, comme à Aix, Darnetz, Soudeilles, Sornac, Tarnac, Ussel, Meymac et Rosiers d'Egletons; la position périphérique de ces lieux de culte conforte l'hypothèse d'une christianisation fort tardive sur les hautes terres (M. Aubrun, 1981).

Le plateau demeure en effet sans autonomie religieuse jusqu'au XII^e siècle au moins, c'est-à-dire jusqu'au démembrement des paroisses-mères périphériques : la paroisse de Chavanac n'apparaît pas avant le XIII^e siècle; elle avait alors été démembrée de la paroisse de Saint-Sulpice-les-Bois, siège d'un prieuré de l'abbaye de Meymac placé sous la protection d'un évêque de Bourges qui vivait au VII^e siècle. Quant à celle de Saint-Merd (Saint-Médard), elle n'a guère pu apparaître avant la dynastie carolingienne : le culte de Saint-Médard, évêque de Noyon, mort vers 550, est attesté pour la première fois en Limousin dans la charte de fondation de l'abbaye de Solignac, en 632 (M. Aubrun, 1981).

Il faut également attendre le XII^e siècle pour voir les fortifications médiévales se multiplier. Auparavant, les châteaux à motte sont quasi inexistantes sur le haut plateau, nouvel indice de la désertification qui a frappé le terroir depuis la fin du III^e siècle. Peut-être cette évolution régressive est-elle due, pour une part, à l'évolution de la courbe climatique, qui situe un refroidissement à la période franque, précédant une nouvelle phase de réchauffement dont le culmen peut être situé au XI^e siècle, qui inaugure la période des grands défrichements (B. Valadas, 1983 et 1987). Dans ces conditions, l'étymologie proposée par A. Dauzat (1963) pour expliquer le nom du plateau n'est pas à exclure (*melo* = montagne; *vacua* = vide).

L'habitat agricole médiéval du plateau commence seulement à être fouillé avec méthode. A Bourg-le-Bec (commune de Gourdon-Murat), un habitat multicellulaire à galeries révèle une adaptation aux contraintes climatiques : chaque unité d'habitation, excavée dans le granite arénisé, était reliée aux autres par une galerie couverte afin de pallier les intempéries. L'habitat est établi sur bases de pierre surmontées de murs en torchis armés de colombages (J.-L. Antignac et R. Lombard, 1979). Ce type d'architecture, vérifié au XI^e et au XII^e siècles pour l'habitat de Bourg-le-Bec, perdue aux XIV^e et XV^e siècles puisque le village déserté du Bois-des-Briaonds à Vallergues a révélé le même type de construction (P. Conte, 1987 et 1988). Ces édifices en matériaux légers surprennent dans un pays de bonnes pierres de granite (fig. 3).

Ces habitats du second millénaire occupent, à très peu près, les mêmes emplacements que les fermes de l'Antiquité gallo-romaine : il faut donc souligner la remarquable permanence des sites habités, toujours inscrits dans la même cellule topographique du 1^{er} siècle de notre ère à la fin du Moyen Age.

Figure n° 3 : Maquette d'une maison rurale de l'époque médiévale, avec murs de torchis, toit de chaume. Archives de la Direction des Antiquités Historiques du Limousin.



L'occupation du sol au voisinage du Longeyroux illustre le schéma qui précède, mais la vaste tourbière stérilise le peuplement sur plus de 1.000 hectares. A la fin du XX^e siècle, les villages sont tous éloignés de ses rives : celui de Broussat (commune de Chavanac) est localisé à près de 2 km de la tourbière, et l'actuel village de Cèlle (commune de Meymac) en est distant de 1.500 m environ; le village de Lissac (commune de Saint-Merd) s'élève à plus d'un kilomètre de sa rive occidentale, tandis que le village de La Rigaudie (commune de Saint-Sulpice-les-Bois) en est éloigné d'environ 1.400 m. Il semble toutefois qu'au Moyen Age et dans l'Antiquité les noyaux de peuplement aient été plus rapprochés de la tourbière : au lieu-dit La Chapelle, les vestiges d'un village déserté, implanté sur un replat face au sud, ne sont qu'à 400 m environ de la rive sud-ouest du Longeyroux, tandis que la ferme gallo-romaine localisée sur la pente méridionale du Puy Chavirangeas dominait à faible distance — environ 200 m — la rive septentrionale de la tourbière. La source de la Vézère, qui alimente le Longeyroux, a restitué tuiles et céramiques gallo-romaines. Au sud du village de Broussat (commune de Chavanac), à 800 m du Longeyroux, s'élevait un village médiéval, aujourd'hui déserté. Au lieu-dit Rié-Grand, sur la commune de Chavanac, près d'une source, dans la tourbe, ont été exhumés les tessons d'une amphore vinaire et de plusieurs céramiques communes de tradition gauloise et gallo-romaine : le site est également tout proche du Longeyroux (M. Vazeilles, 1962).

Le maillage du peuplement semble donc avoir été, jadis, plus proche de la tourbière qu'il ne l'est de nos jours. Mais bien d'autres vestiges gallo-romains ou médiévaux sont localisés à proximité immédiate des villages actuels, qui en sont probablement issus : près du village de La Rigaudie ont été recueillis de nombreux fragments de tuiles romaines; près du village de Lissac, à la cote 887, au lieu-dit Les Grangettes, 11 silos à grains, décaissés dans le granite arénisé, ont été mis au jour et présumant l'existence, en ce lieu, d'un village médiéval plus ancien (M. Vazeilles, 1962). En fait, c'est le plus ancien réseau routier, et non point la tourbière infranchissable, qui structure le peuplement agricole et fixe, à une distance oscillant entre 100 et 400 m des cheminements, les noyaux habités de l'Antiquité à la fin du Moyen Age : par exemple, si les sites du Rié-Grand et des sources de la Vézère sont aussi proches de la tourbière du Longeyroux, c'est parce que le "chemin du loup" pour le second, la pouge d'Argentat à Felletin pour le premier, sont tracés au voisinage immédiat de celle-ci, la ligne de crête suivie par ces deux axes épousant, sur quelques centaines de mètres, le sommet du versant conduisant à la tourbière.

La pouge qui reliait le village de Lachaud-Grandval à l'étang des Oussines a également fixé un important groupe de tumulus de l'Age du Fer au Puy Charmet, près du lieu-dit l'Etang-du-Diable (commune de Chavanac); au moins cinq tertres funéraires de grande dimension jalonnent cet itinéraire d'origine préromaine (M. Vazeilles, 1962).

Jean-Michel DESBORDES
 Directeur des Antiquités Historiques
 D.R.A.C. du Limousin

BIBLIOGRAPHIE

- MARIUS VAZEILLES, Le pays d'Ussel, 1962, p. 42 (site du Rié-Grand), 55-58 et 177-194 (anciens itinéraires du plateau); 108-119 (vestiges archéologiques des cantons de Bugeat et Meymac).
- ALBERT DAUZAT et CHARLES ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, 2^e éd., 1978, p. 457, col. 2.
- JEAN-MICHEL DESBORDES, sitologie et archéologie : l'exemple du Haut-Limousin, Bull. Soc. Archéol. et Hist. du Limousin, t. 105, 1978, p. 45-58.
- JEAN-LOUIS ANTIGNAC et ROLAND LOMBARD, un habitat médiéval rural en Limousin : le site de Bourg-le-Bec (Corrèze), Archéologie médiévale, t. IX, 1979, p. 127-134.
- JEAN-MICHEL DESBORDES, La chronologie des vieux itinéraires en Limousin : proposition d'une méthode, Revue archéologique du Centre de la France, fasc. 71-72, 1979, p. 115-122.
- GUY LINTZ, Fouilles de tertres de pierres à Tarnac (Corrèze), Revue archéologique du Centre de la France, fasc. 71-72, t. 18, 1979, p. 101-108.
- MICHEL AUBRUN, L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle, Clermont-Ferrand, 1981, p. 229, 341 et 384 (pour les origines et les étapes de la christianisation du plateau); p. 190 et 252 (Meymac); p. 314 (Saint-Merd-les-Oussines); 318 et 384 (Saint-Sulpice-les-Bois); 391 (Chavanac).
- GUY LINTZ, Carte archéologique de la Gaule romaine, fasc. 14, département de la Corrèze, C.N.R.S., 1981 (notamment p. 34-35).
- BERNARD VALADAS, L'approche des paléo-environnements du Limousin : intérêt et apports de deux méthodes, Travaux d'archéologie limousine, 1982, vol. 3, Limoges, 1983, p. 53-57.
- JEAN-MICHEL DESBORDES, Anciens itinéraires de long parcours sur le plateau de Millevaches : illustration d'une méthode - dans Millevaches en Limousin : architectures du plateau et de ses abords. Cahiers de l'Inventaire, IX, 1987, p. 21-24.
- JEAN-MICHEL DESBORDES et JEAN PERRIER, Les monnaies gauloises dans l'espace lémoïvices : inventaire et circulation, Mélanges offerts à J.-B. Colbert de Beaulieu, 1987.
- BERNARD VALADAS, Le cadre de vie géographique, dans Millevaches en Limousin : architectures du plateau et de ses abords, Cahiers de l'Inventaire, IX, 1987, p. 16-17.
- MARCEL VILLOUTREIX, Toponymie et archéologie : noms de lieux de la Creuse, Travaux d'Archéologie Limousine, vol. 6, 1986, p. 21-38; vol. 7, 1987, p. 29-61.

LA TOPONYMIE

Les lieux dont les noms font l'objet de la présente étude sont situés dans les communes de Chavanac, Meymac, Millevaches, Saint-Merd-les-Oussines et Saint-Sulpice-les-Bois. Ce sont des noms de lieux habités, avec quelques autres toponymes relatifs à l'hydrographie et au relief.

I. MILLEVACHES

La plus ancienne mention connue du nom de Millevaches date de septembre 1048, sous la forme latine *Millevaccas* (Cartulaire d'Uzerche). Ce nom latin se retrouve, sans aucune modification, dans divers documents ultérieurs. Une forme dialectale est attestée au XVII^e siècle : *Miauvasas*. Elle est l'exact équivalent de la première, le chiffre latin *mille* étant devenu *mial*, puis *miau* dans le dialecte local. Le toponyme évoque un immense pâturage, dont l'emploi hyperbolique d'un chiffre élevé veut suggérer l'étendue. Jusqu'à une époque récente, il ne semble pas que l'interprétation traditionnelle ait été remise en question. Une légende populaire recueillie par J.-B. Champeval raconte qu'une bergère, ayant donné au diable ses mille vaches qu'un orage avait dispersées et qu'elle n'arrivait plus à rassembler, les vit tout à coup se transformer l'une après l'autre en rochers aux formes fantastiques en un lieu que les paysans appellent "le vai maudit".

Cependant, on est en droit de se demander si la forme *Millevaccas*, qui est la seule attestée, ne provient pas, comme il arrive souvent en toponymie, d'une forme plus ancienne encore qui, n'étant plus comprise, aurait été refaite. Plusieurs hypothèses ont été proposées. Celle des "mille sources" soulève de sérieuses difficultés d'ordre linguistique. De manière plus convaincante, A. Dauzat a émis l'hypothèse d'un toponyme primitif composé du nom gaulois *melo*, montagne, et de l'adjectif latin *vacua*, vide, abandonnée. Cette hypothèse présente l'avantage d'être en parfaite concordance avec ce que l'on sait de la désertification du plateau entre la fin du III^e siècle et les débuts du Moyen Age, période pendant laquelle ce toponyme gallo-latin aurait pu être formé.

II. LE LONGEYROUX ET LES NOMS DE RIVIERES

Dans les états de sections des plus anciens cadastres, Le Longeyrou désigne le cours supérieur de la Vézère, depuis sa source jusque vers l'étang des Oussines. La rivière est appelée Le Longeyrou (Chavanac, cadastre de 1836), Le ruisseau du Longeyrou (St-Merd-les-Oussines, 1823; Chavanac, 1836), La rivière dite du Longeyrou (Meymac, 1825). Ce nom est un dérivé de l'adjectif latin *longarius*, qui s'étire en longueur : il évoque la longue vallée sinueuse et la lenteur du cours de la haute Vézère sur le plateau. Le même nom a été donné par extension à divers lieux situés au voisinage de la vallée : Le Longeyrou, qui fut un prieuré dépendant de l'abbaye de Meymac, attesté de 1463 à la fin du XVIII^e siècle; le Puy et la Forêt du Longeyrou.

Parmi les noms de rivières dont la source est voisine de la tourbière, le moins ancien est celui de la Triouzoune, qui est tiré de celui d'un lieu habité (Triouzou, commune de Saint-Angel). Les deux autres sont d'une très grande ancienneté, qu'il s'agisse de la Vézère (*Viseram* en 876) ou de la Luzège. Ces noms, dont la signification nous échappe, sont formés avec des éléments dont on sait qu'ils sont antérieurs au latin et qu'ils remontent donc à l'époque de la Gaule indépendante.

III. TOPONYMIE DE L'EPOQUE GALLO-ROMAINE ET DU HAUT MOYEN AGE

L'on sait que l'article, qui n'existait pas en latin, n'apparaît pas avant le X^e siècle, et que son emploi ne s'est pas généralisé avant le XI^e siècle. Quelques noms de lieux de la région étudiée en sont dépourvus : certains ont pu être formés à l'époque gallo-romaine, d'autres pendant le haut Moyen Age, d'autres même au début du Moyen Age. Seule une convergence d'indices concordants permettrait d'établir, dans chaque cas particulier, une chronologie plus serrée.

A. Les noms en -ac

Les noms de lieux formés avec le suffixe latin *-acum* sont pour la plupart des créations de l'époque gallo-romaine; quelques-uns seulement sont postérieurs au V^e siècle. Ils désignent soit un grand domaine, soit une exploitation plus modeste ou même, exceptionnellement, un lieu non habité. Aux environs de la tourbière, on en relève trois exemples, tous d'origine gallo-romaine puisque l'un est formé sur un nom gaulois et que, pour les deux autres, la chronologie est confirmée par la découverte de vestiges archéologiques.

Chavanac (chef-lieu de commune), nom attesté en 1576. Le toponyme, dont on connaît d'autres exemples en Creuse et en Haute-Vienne, est tiré du nom d'homme gaulois *Cavannus*.

Lissac (commune de Saint-Merd-les-Oussines). Pas de formes anciennes attestées ici, mais le nom est le même que celui de Lissac-sur-Couze (commune du canton de Larche), *Liciaco* en 834, *Lissac* vers 1315. Nom d'homme latin *Liscius*. Vestiges gallo-romains (*tegulae* et débris de poteries dans un pré).

Meymac (chef-lieu de canton), *Maismac* en 1085. Nom d'homme latin bien connu et attesté dans les inscriptions de la Gaule romaine, *Maximus*. Des vestiges gallo-romains devant l'église et en de nombreux points de la commune sont les témoins d'une importante occupation du sol.

B. Noms d'origine latine

Celle (Meymac). Le mot latin *cella*, petite chambre, réduit, désigne ordinairement dans le latin d'Eglise soit une petite maison isolée habitée par un moine, soit l'habitation d'une petite communauté religieuse dépendant d'une abbaye. En ce lieu est attestée au XVII^e siècle une chapelle dépendant du prieuré du Longeyrou.

Chaveroche (Saint-Sulpice). Latin *cava rocca*, roche creuse.

Cisternes (Saint-Sulpice). Latin *cisterna*, citerne. A proximité, divers vestiges gallo-romains : ruines d'un bâtiment carré, autres substructions, *tegulae*, meule de moulin à bras.

Continsouza (Meymac). Latin *contentiosa*, adjectif féminin dérivé de *contentio*, lutte, rivalité, conflit. Devait désigner une possession qui était l'objet d'une contestation.

Farnieras (Saint-Merd). Latin du haut Moyen Age *farinaria*, moulin à farine.

Fournols (Saint-Merd), Fournols en 1318. Latin *furnus*, four, avec suffixe diminutif *olum*, au pluriel : petits fours servant à la production du charbon de bois ou à l'écobuage.

Freyte (Saint-Sulpice), *Fraite* vers 1110. Latin *fracta*, brèche, trou, cavité. Désigne peut-être la vallée encaissée de la Triouzoune et d'un ruisseau affluent dit "le ruisseau de Freyte". Des vestiges gallo-romains (substructions, *tegulae*, tessons de poteries).

Longerinas (Meymac). Latin *longarius*, tiré en longueur, avec suffixe *-inas* (au féminin pluriel). Il s'agit vraisemblablement des vallées longues et sinueuses de la Triouzoune et d'un affluent.

Nouaille (Meymac). Latin *novalia*, terres nouvellement défrichées (souvent lors des grands défrichements des débuts du second millénaire).

C. Noms d'origine germanique

Ces toponymes sont nécessairement postérieurs aux invasions germaniques du V^e siècle. N'étant pas précédés de l'article, ils ont dû être formés au plus tard au début du Moyen Age.

Barsanges (Pérols-sur-Vézère), *Barsangas* en 1191. Toponyme formé avec le nom d'homme germanique *Barso* et le suffixe latin *-anicas*, pour désigner une exploitation agricole du nom de son possesseur. Il en est de même, avec d'autres suffixes, pour les suivants.

Jassonneix (Meymac). Peut-être nom d'homme germanique *Gaszo*, avec suffixe germanique *-isc*.

Magnaudeix (Meymac). Nom d'homme germanique *Magnaldus* et suffixe *-isc*.

Salemanière (Saint-Sulpice). Nom d'homme germanique *Salaman* et suffixe latin *-aria*.

Taphaleschas, attesté sous cette forme en 1340 (St-Sulpice). Toponyme formé avec le suffixe germanique *-isc* au féminin pluriel. Le premier élément paraît bien être le nom des *Taifali*, ces hommes de race gothique dont la présence est signalée aux V^e et VI^e siècles dans les régions avoisinant le Poitou.

Aux noms appartenant à cette période antérieure aux débuts du Moyen Âge, on peut ajouter Chavirangeas. Ce toponyme est formé avec le suffixe latin *-anicas*, mais le premier élément est obscur, et l'on ne peut dire, en l'absence de formes anciennes, s'il est d'origine latine ou germanique.

IV. FORMATIONS DU MOYEN ÂGE

À partir du X^e siècle, le latin, qui avait déjà connu des transformations importantes, se fragmente en dialectes dans lesquels vont s'accroître jusqu'à la fin du XI^e siècle les traits régionaux. C'est aussi à cette époque que l'emploi de l'article, cette innovation linguistique, devient de plus en plus courant.

Les noms de lieux créés à partir des débuts du second millénaire sont formés dans la langue limousine, qui est celle de nos grands troubadours et qui appartient à la famille des parlers occitans.

1. Noms à valeur topographique

Caux : Ce nom, qui peut aussi être orthographié Coux, est représenté par deux exemples dans la commune de Meymac. Leur situation géographique permet de penser qu'il doit s'agir du substantif féminin ancien occitan *col* (du latin *collis*), colline : Lascaux est près du Peuch (voir ci-après) ; Encaux (en = dans, parmi) est situé entre deux hauteurs de 834 et 836 mètres.

Chaud : Lachaud (Meymac). L'ancien mot limousin *chalm*, devenu *chau* est issu du bas latin *calmis* (d'origine préceltique). Il désignait un plateau dénudé, une lande, une hauteur en friche.

Cher : L'ancien nom *cheir* ou *cher* (d'origine pré-indo-européenne) est assez courant dans le Massif Central pour désigner des rochers ou des hauteurs rocheuses. On le retrouve dans plusieurs toponymes (avec présomption de plus grande ancienneté lorsque l'article est absent) : Le Ché (Saint-Sulpice) ; Monchiroux (Meymac) ; le mont rocheux ; Puy Cherau (Saint-Merd) : la hauteur aux hêtres (voir *fau* ci-après).

Combe : Ce nom bien connu est parfois accompagné d'un adjectif. Combe Chave (Chavanac) : la combe creuse (latin et ancien occitan *cava*) ; Combe Prunde (Saint-Merd) : la combe profonde (mot dialectal, attesté en Corrèze et Haute-Vienne, *prun*, fém. *prundo*, du latin *profundus*).

Mont : Le Mons (Meymac) ; Le Mont Bessou : face au Puy Pendu, il est considéré comme son jumeau (limousin *bessou*) ; Le Mont Chauvet (Saint-Merd) : le mont chauve (ancien occitan *calv*).

Peuch : Latin *podium*, sommet arrondi. *Peuch* est une forme du Bas-Limousin ; elle est souvent remplacée par la forme française *puy*. Ces puys portent des noms parfois difficiles à interpréter lorsqu'on n'en connaît pas les formes anciennes. Les noms suivants ne présentent pas de difficultés particulières : Le Peuch (Meymac) ; Puy Cherau (voir plus haut) ; Puy de Bramefan (Saint-Merd) : le puy où l'on crie de faim, pour désigner un lieu particulièrement improductif, un sol ingrat (du Limousin *bramar*, crier, braire) ; Puy Peyrat (Chavanac) évoque un empierrement ; Puy Redon (Meymac) : ancien occitan *redon*, arrondi, du latin *rotundus* ; Puy Bufont (Chavanac) s'explique peut-être par l'ancien occitan *bufar*, souffler (hauteur où souffle le vent).

Vaur : Lavaur (Meymac). Vallée très encaissée entre le Puy de Lavaur et le Puy du Jassonneix. Nom d'origine gauloise, passé en ancien occitan, mais qui n'a survécu qu'en toponymie. Il désignait un ravin.

2. Noms relatifs à l'eau

Eilau : Les Eylaux (Saint-Sulpice). Ancien occitan *eslaus*, passage par lequel s'écoule le trop plein d'un étang ou d'une pêcherie.

Eigadis : Les Eygadis (Chavanac). Ce nom (tiré du verbe limousin *eigar*, arroser) évoque des prés bien arrosés par un réseau de rigoles ou "levades".

Gane : Les Ganes (Meymac) ; La Ganotte (Chavanac). Vieux mot limousin désignant un petit ruisseau ou même un filet d'eau.

Goutte (lieux-dits cadastraux). Le latin médiéval *gutta* désigne un ruisseau ou une rigole. Sur le plateau, il peut s'appliquer par extension à un pacage humide.

Palu : La Palu (Meymac). Ancien occitan *palu*, du latin *palus*, marais, terrain marécageux.

Rivière : Rebière (Meymac) ; Rivière-Longue (Saint-Merd). Ancien occitan *ribiera*, rive, rivage, bas-fond plat près d'un cours d'eau. D'où, par extension, pré humide.

Riou : Les Rioux (Saint-Merd). Latin *rivum*, ancien occitan *riu*, ruisseau. Riou prun (Meymac) : le ruisseau profond (voir Combe).

Sagne : Les Sagnes (Meymac). Ancien occitan *sanha*, pré marécageux, terrain humide.

3. Noms relatifs à la végétation

Des toponymes évoquent la bruyère (La Brugère, commune de Chavanac), les arbustes épineux (Lespinas, commune de Meymac), les broussailles (Broussat, commune de Chavanac), le houx, dont le nom dialectal est *arfer*, du latin *acrifolium* (Arfeix et Arfeillère, commune de Saint-Sulpice).

Parmi les noms d'arbres, on relève, à de rares exemplaires, celui du chêne, en ancien occitan *casanh* (Le Chassaing, commune de Saint-Sulpice), du hêtre (voir Puy Cherau), du vergne (Le Vert, commune de Meymac) ; La Vergnalade (commune de Chavanac).

Le vieux mot limousin *jarrija*, désignant une chênaie, se retrouve dans quelques toponymes comme La Jarrige (Meymac).

4. Noms évoquant le paysage rural

Bos : Le Bos (Meymac). Ancien occitan *bosc*, bois (au sens d'espace de terrain couvert d'arbres), mot d'origine germanique.

Breuil : Le Breuil (Meymac). Ancien occitan *broth*, mot d'origine gauloise. Ce nom semble avoir désigné d'abord un petit bois entouré d'un mur ou d'une haie, puis un bosquet, un fourré.

Buige : Les Buiges, La Grande Buige, Les Buigeottes (Meymac). Ancien occitan *boiga*, d'origine gauloise. Ce sont de petits champs ouverts de temps en temps dans un terrain en friche, en fonction des besoins économiques ou des poussées démographiques.

Oussine : Les Oussines (Saint-Merd). La forme ancienne du toponyme, attestée en 1604, est *Les Aussines*. Elle exclut tout rattachement au nom du houx, mot d'origine germanique ignoré des parlers occitans (sur le plateau, le nom du houx est *arfer*). Le toponyme représente vraisemblablement le vieux mot limousin *aussina* qui désigne l'état d'une exploitation agricole ou d'une terre dépourvue d'un tenancier, donc inculte et retombant en friche.

Pradinas : Le Pradinas (Meymac). D'après Jean Mazaleyrat, ce terme signifie dans cette région : "terrain mal défini, mi-pré, mi-lande, encore encombré de touffes de genêts et de bruyère".

5. Centres d'exploitation agricole

Borde : Laborde (Meymac, St-Merd). Latin médiéval et ancien occitan *borda*, petite unité d'exploitation agricole.

Chazeau : Les Chazeaux (Meymac). En ancien occitan *cazal* désigne une habitation rurale ou un enclos entourant une maison. Le nom est un dérivé du latin *casa*.

Chèze : Les Chèzes (Meymac). Nom tiré du latin *casa*, chaumière, petite ferme.

Grange : La Grange (Meymac); Les Granges (Chavanac). En toponymie médiévale, ce n'est pas seulement un bâtiment servant à abriter les gerbes, mais, de manière plus large, un centre d'exploitation agricole.

Maisonnial : Le Maisonnial (St-Merd). Du latin *mansionile*, dérivé de *mansio*. Désigne une maison ou une petite exploitation.

Mas : Le Mas (Meymac). Pendant le haut Moyen Age et l'époque féodale, un manse est une unité élémentaire d'exploitation agricole, l'habitation d'une famille avec la quantité de terre qu'elle peut cultiver et qui peut la nourrir. Au cours du Moyen Age, le *mansus*, devenu le mas, s'est transformé en hameau avec plusieurs maisons d'habitation et plusieurs petites unités d'exploitation.

Vialle : La Vialle (Meymac). Forme dialectale du latin *villa*. A l'époque gallo-romaine, le nom désignait un ensemble de bâtiments constituant le centre d'une importante exploitation agricole. Au Moyen Age, il s'agit généralement d'un village.

6. Noms à valeur d'indices archéologiques

Cars : Les Cars (St-Merd). Latin *quadrum*, pierre équarrie, pierre de taille; il peut s'agir de vestiges gallo-romains en pierres appareillées. De fait, aux Cars, un ensemble culturel et une importante habitation ont été mis au jour.

Mazière : Lamazière (Meymac). Latin *maceria*, murailles, ruines, décombrés. Il s'agit souvent de vestiges d'origine antique.

7. Toponymie routière

Estrade : Lestrade (Meymac). Latin *strata* désignant une chaussée empierrée. Ce mot est passé dans les dialectes issus du latin, sous la forme *estrada* dans notre région. Mais il est sorti de la langue courante au Moyen Age et s'est fossilisé comme toponyme. On peut donc présumer l'origine antique des itinéraires de long parcours désignés par ce nom.

Pouge : Puy des Puges (Saint-Sulpice). Les "puges" sont des chemins de hauteurs : ce nom représente le latin *podia* (de *podium*, éminence, hauteur, colline). Ce sont, en Limousin, des chemins très anciens, d'origine préromaine, évitant, dans toute la mesure du possible, les bas-fonds marécageux et le franchissement trop fréquent des cours d'eau et s'inscrivant de préférence sur les interfluves, c'est-à-dire sur les hauteurs séparant les vallées.

Trech : Treich (Meymac). Latin *trajectus*, traversée d'un cours d'eau. Dans la toponymie limousine, désigne ordinairement un chemin conduisant au point de franchissement. Au sud de Meymac, il s'agit du passage de la Luzège.

Marcel VILLOUTREIX
Professeur Agrégé de Lettres

BIBLIOGRAPHIE

Toponymie

DAUZAT (ALBERT) et ROSTAING (CHARLES), Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, 2^e éd., Paris, 1978.

DAUZAT (ALBERT), DESLANDES (GASTON) et ROSTAING (CHARLES), Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, Paris, 1978.

VILLOUTREIX (MARCEL), Les noms de lieux de la Haute-Vienne, 2^e éd., Limoges, 1987.

VILLOUTREIX (MARCEL), Toponymie et archéologie : noms de lieux de la Creuse, Limoges, 1986 et 1987 (Travaux d'archéologie limousine, volumes 6 et 7).

Ouvrages consultés

CHAMPEVAL DE VYERS (J.B.), Le Bas Limousin seigneurial et religieux, Limoges, 1896-97.

LINTZ (GUY), Carte archéologique de la Gaule romaine, fascicule XVI (Corrèze), Paris, 1981.

MAZALEYRAT (JEAN), La vie rurale sur le plateau de Millevaches. Essai d'ethnologie linguistique, Paris, 1959.

POULBRIÈRE (J.B.), Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle, 3 vol., Brive, 1890.

Troisième partie

La Tourbière depuis le XIX^e siècle

L'ÉVOLUTION DU MILIEU AGRICOLE

La Montagne Limousine a été le théâtre d'une profonde évolution de ses paysages au cours du XX^e siècle, et surtout depuis la Seconde Guerre mondiale; elle a subi pendant la même période une intense hémorragie démographique.

Le Longeyroux, comme nombre de secteurs de la Montagne Limousine sert de moins en moins de cadre à l'activité agricole; là, comme ailleurs sur les hautes terres corréziennes et creusoises, la déprise s'installe. Ce n'était pas le cas avant le XX^e siècle, ni même au cours de la Seconde Guerre mondiale, où le Longeyroux, terroir particulier, était nécessaire dans le cadre d'une production agricole quasi autarcique*.

Partagé entre les habitants des hameaux voisins (Celle, Lissac, Lontrade La Rigaudie et Chavanac), le Longeyroux, comme tous les fonds plus ou moins tourbeux de la Montagne Limousine, était un élément indispensable au bon déroulement de la vie agricole. Jusqu'au début du XX^e siècle, les hommes ont combiné sur les hautes terres l'utilisation de vastes terrains de parcours secs ou humides et de champs labourés de faible superficie. Cette structure agro-pastorale était dominée par l'élevage des troupeaux de moutons qui étaient les éléments essentiels de cette association élevage-grains: ils se nourrissaient d'herbes et de plantes diverses constituant la lande (les "bruyères") poussant sur les hauteurs et des herbes fournies par les pacages humides semblables au Longeyroux; enfin, par leur fumure, ils permettaient le maintien des labours permanents au milieu des bruyères.

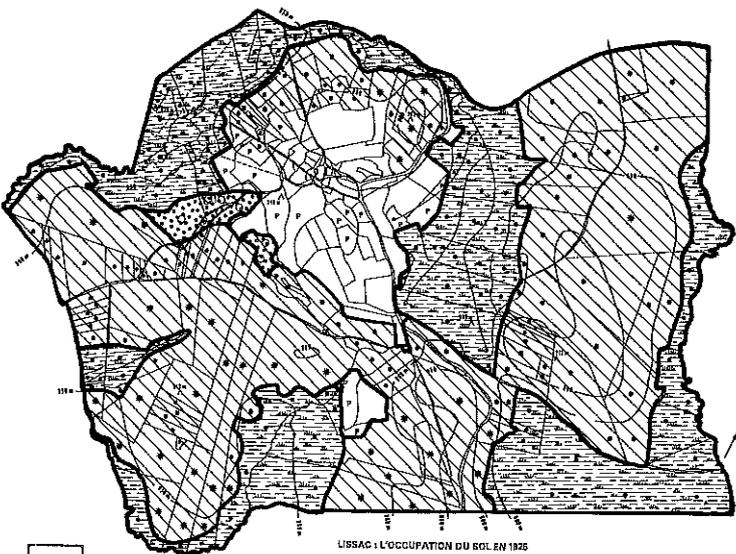
Le noyau cultivé, véritable clairière perdue au milieu des landes et des tourbières, toujours proche du village, produisait le seigle pour le pain et le sarrasin pour la galette; ces grains étaient également indispensables à la vie des habitants.

Les rares prairies sur les versants servaient à la nourriture des nombreux animaux de trait ou de bât; au cours des étés, les pacages accueilleraient aussi ces animaux.

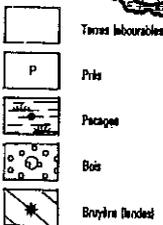
Cette mise en valeur très extensive du sol interdisait l'évolution du paysage: le maintien de la lande était une nécessité vitale pour tous. Parce qu'elle était la propriété collective des habitants du hameau, elle constituait un pâturage, et parfois l'unique pâturage, pour les troupeaux des petits propriétaires. Elle était un complément, par l'écobuage, à la superficie destinée à la production des grains. Les fonds humides, également en propriété collective, nourrissaient les troupeaux au cours de l'été, aussi étaient-ils soigneusement entretenus et débarrassés de tout ce qui aurait pu entraver trop gravement l'écoulement des eaux; de plus, dans ce pays "chauve", où l'arbre est rare, ils fournissaient la tourbe.

Le cadastre de la section de Lissac (commune de Saint-Merd-les-Oussines) constituait en 1825 un bon exemple de l'organisation du territoire (carte n° 1. Lissac: l'occupation du sol en 1825). Autour des maisons construites sur un versant dominé par des hauteurs dépassant 900 mètres s'étendaient les terres labourées partagées entre trois grands propriétaires et de nombreux petits propriétaires; quelques prairies au-dessous des habitations et les rares parcelles de hêtres appartenaient en quasi-totalité aux grands propriétaires. Les très vastes "bruyères" et une grande partie des pacages au fond des alvéoles appartenaient collectivement aux habitants du village: c'était le cas d'une partie du Longeyroux situé au sud-est de la section de Lissac.

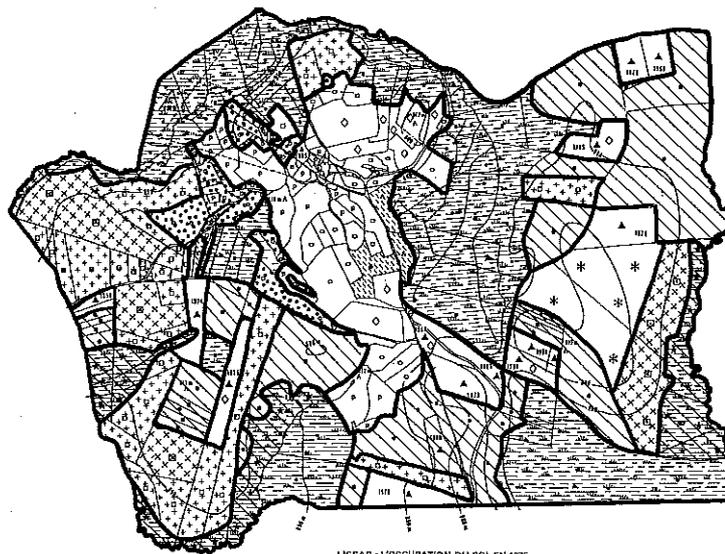
Certes, les céréales suffisaient à peine à nourrir la population en année normale et les revenus tirés de l'élevage ovin étaient faibles; aussi, pour payer leurs impôts et pour subvenir aux besoins de leurs familles, les hommes les plus valides émigraient temporairement. Leur absence interdisait toute possi-



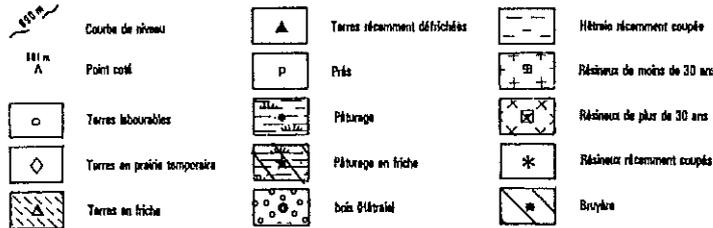
LISSAC : L'OCCUPATION DU SOL EN 1825



Carte n° 1 : Lissac, l'occupation des sols en 1825.



LISSAC : L'OCCUPATION DU SOL EN 1975



Carte n° 2 : Lissac, l'occupation des sols en 1975.

bilité d'évolution d'un système agricole dont le cadastre napoléonien fournit une bonne image pour les trois communes riveraines du Longeyroux entièrement situées sur la Montagne Limousine :

| en % du territoire communal | Terres | Prés | Pacages | Bois | Landes |
|-----------------------------|---------|--------|---------|--------|---------|
| Chavanac | 18,82 % | 5,86 % | 15,18 % | 1,23 % | 57,35 % |
| St-Merd-les-O. | 13,37 % | 5,9 % | 7,92 % | 1,67 % | 70,34 % |
| St-Sulpice-les-B. | 18,47 % | 6,98 % | 10,09 % | 1,61 % | 60,82 % |

Le passage de l'émigration temporaire à l'émigration définitive, la fin de l'isolement grâce aux moyens de communications de plus en plus rapides, la concurrence des laines de l'hémisphère austral, l'évolution des goûts des consommateurs ont conduit à une transformation très nette du paysage.

Déjà parfois au cours du XIX^e siècle, mais surtout au cours du XX^e, la population a considérablement diminué : Chavanac comptait 288 habitants en 1846, 316 en 1881, 98 en 1946 ; St-Merd-les-Oussines avait 741 habitants en 1846, 907 en 1886 mais seulement 335 en 1946 ; enfin, St-Sulpice-les-Bois avait 826 habitants en 1846 et 360 en 1946. Malheureusement l'exode rural n'est pas terminé ; non seulement il diminue le nombre d'habitants mais il entraîne le vieillissement de la population :

| R.G.P. 1962 | Nombre d'habitants | % des 65 ans et plus en 1962 et en 1982 | |
|-------------------|--------------------|---|--------|
| Chavanac | 48 | 23,9 % | 27,1 % |
| St-Merd-les-O. | 137 | 30,2 % | 48,2 % |
| St-Sulpice-les-B. | 79 | 30,5 % | 41,8 % |

Au fur et à mesure que la population diminuait, la mise en valeur de la Montagne a évolué ; d'une indispensable production de seigle et de sarrasin et d'un élevage extensif de moutons pour la laine, on est passé progressivement au XX^e siècle à un élevage bovin spécialisé (veaux de lait, bouvillons vendus vers trente mois, génisses issues de la "race de Meymac") associé à une polyculture céréalière ; c'est autour de 1920, grâce au chemin de fer, et plus tard grâce à l'automobile, que la Montagne a commencé à produire de nombreux veaux de lait vendus sur les foirails de Meymac ou de Bugat. Cette spécialisation a obligé les éleveurs à accroître les superficies occupées par les prés et surtout à cultiver de l'herbe sur leurs terres labourées ou sur leurs meilleurs terrains de parcours, défrichés. Le recul considérable de l'élevage du mouton a provoqué l'abandon de nombreuses "broyères" dont certaines ont permis la naissance de la forêt paysanne réclamée par Marius Vazeilles. Eleveur-céréaliculteur-forestier, le paysan de la Montagne n'a pas fait fortune. Les jeunes hommes (chauffeurs de taxi à Paris demeurant souvent à Levallois-Perret, instituteurs ou professeurs passés par l'École

Normale de Tulle) ont préféré vivre leur vie ailleurs tout en conservant leurs terres et leurs maisons. Ceci a provoqué la disparition de nombreuses exploitations et l'essor de la propriété foncière citadine. Depuis la Seconde Guerre mondiale, malgré l'arrivée de quelques "migrants" français ou hollandais, les friches et les massifs forestiers appartenant à des citadins envahissent de plus en plus les hauteurs et les fonds. La vie agricole a ainsi aujourd'hui une double signification : elle est le reflet de la mort lente d'une région (surface agricole utilisée en recul, exploitants âgés, terres en friches) et le témoignage de la volonté de certains hommes de vivre dans un milieu à la fois calme et en pleine mutation. Côte-à-côte, subsistent des formes traditionnelles de mise en valeur du sol, avec des hommes vieillissant pratiquant polyculture et poly-élevage (veaux de lait et agneaux), des exploitants dynamiques mais peu nombreux qui vivent des expériences modernes à l'intérieur de vastes unités herbagères (veaux d'Italie, reproducteurs de race limousine, agneaux et agnelles souvent de race limousine) où la diversification est en cours (plants de fraisiers, production de framboises, lait...).

La carte de l'occupation du sol en 1975, dans la section de Lissac (carte n° 2 : l'exploitation du sol à Lissac en 1975), nous fournit un exemple de cette évolution : les "bruyères", omniprésentes en 1825, ont considérablement reculé, cédant la place à des prairies temporaires installées sur des parcelles récemment défrichées et à la forêt de conifères, en partie déjà exploitée, ce qui témoigne de son ancienneté relative; par contre, les friches proches du hameau et les friches dans les fonds témoignent du déclin de l'activité agricole. Le Longeyroux a, comme les autres pacages humides, subi un net déclin. Alors qu'il a reçu de nombreux moutons avant la Première Guerre mondiale et à nouveau de nombreux moutons au cours de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il accueillait, vers 1930, une centaine de bovins venant du seul hameau de Lissac, aujourd'hui, il n'est pâturé que pendant les périodes les plus sèches par des troupeaux de moins en moins nombreux.

Actuellement, six exploitants (dont 3 ont plus de 65 ans) du hameau de Celle (14 en 1968), deux exploitants (proches de la retraite) du hameau de Lissac (6 en 1968), quatre exploitants de Chavanac (9 en 1968) et trois exploitants de la Rigaudie font paître environ 800 moutons et 50 bovins dans le Longeyroux; la tourbière n'est plus qu'un terroir marginal, elle n'est donc plus entretenue : les abords des sources ne sont plus nettoyés, on laisse la végétation envahir les chenaux, aussi l'écoulement est-il de moins en moins bien assuré. Dès que les troupeaux ne viennent plus régulièrement et sont



La tourbière du Longeyroux sert encore de pâturage aux troupeaux de moutons et de bovins; ici des vaches de race limousine pâturant dans les fonds mouilleux.

moins nombreux, une épaisse végétation envahit les fonds, seuls les arbres (chêtaîns pins sylvestre et bouleaux) qui ordinairement colonisent les fonds abandonnés n'ont pas pris possession du Longeyroux; la tourbe y est-elle trop épaisse ? Cette tourbe était d'ailleurs autrefois exploitée par les riverains, aujourd'hui un seul agriculteur "tourbe" encore à Lissac.

Au total, le milieu agricole autour de la tourbière du Longeyroux est un parfait exemple de l'adaptation de l'homme aux conditions naturelles et à l'environnement économique, à différentes époques : milieu "archaïque" parfois, milieu "pionnier" dans d'autres cas. La reconversion est souvent la règle dans ce contexte d'appauvrissement démographique. Le cadastre (révision de 1987) indique bien ces progrès de la forêt et le recul des landes :

| En % du territoire communal | Terres | Prés et pacages | Bois | Landes |
|-----------------------------|---------|-----------------|---------|---------|
| Chavanac | 21,69 % | 20,73 % | 26,96 % | 29,97 % |
| St-Merd-les-O. | 10,00 % | 26,45 % | 32,45 % | 30,00 % |
| St-Sulpice-les-B. | 8,94 % | 15,12 % | 49,40 % | 26,30 % |

Enfin, le recensement général de l'Agriculture de 1980 précise très nettement la spécialisation de la montagne, véritable "terroir d'élevage" extensif :

| | Chavanac | St-Merd | St-Sulpice |
|--|----------|----------|------------|
| Superficie agricole utile (SAU) | 345 ha | 1.843 ha | 801 ha |
| Superficie de la commune | 985 ha | 4.246 ha | 2.292 ha |
| SAU/Superficie de la commune | 35 % | 43,4 % | 34,9 % |
| Superficie toujours en herbe et cultures fourragères/SAU | 95,9 % | 95,9 % | 93,1 % |
| Brebis-mères | 851 | 984 | 943 |
| Chèvres | 37 | 0 | 2 |
| Vaches nourrices | 16 | 521 | 185 |
| Vaches laitières | 1 | 4 | 0 |

De plus en plus dans l'avenir, il va se dégager un paysage silvo-pastoral où la forêt va prendre une importance de plus en plus grande.

Olivier BALABANIAN,
Maître de Conférences

Guy BOUET,
Professeur, Laboratoire de Géographie, Faculté des Lettres
et Sciences humaines de Limoges

LE MILIEU FORESTIER

En 1913, Marius Vazeilles, Garde général des Eaux et Forêts récemment nommé en Corrèze, constatait devant les immenses étendues de bruyères parcourues par les moutons du plateau de Millevaches : "la forêt avait précédé l'homme, la lande l'a suivi".

L'étude des résidus végétaux présents dans les tourbières montre que, quelques siècles avant notre ère, un manteau forestier couvrait la Montagne Limousine, dominé par le chêne associé à d'autres essences feuillues (hêtre, orme, bouleau, tilleul...). Il semble cependant qu'à cette époque la lande à callune régnait déjà sur les croupes culminantes (le terme Puy Chavirangeas pourrait indiquer une dénudation).

Doté d'un milieu physique à vocation forestière affirmée (sols pauvres et acides — pluviométrie abondante et bien répartie — relief difficile), le plateau de Millevaches verra au cours des siècles s'étendre la bruyère avec l'occupation humaine : grands défrichements du Moyen Age — pratique de l'éco-buage — élevage extensif du mouton sur les communaux. Quelques siècles plus tard, nous constatons de même que c'est le recul de l'homme qui permettra le retour de la forêt.

I. — L'histoire forestière du XX^e siècle : de la forêt relictuelle tournée vers l'élevage à la forêt productrice de bois d'œuvre et créatrice d'emplois

• Au début du siècle une forêt relictuelle tournée vers l'élevage

"Les bourgs et les hameaux, assez éloignés les uns des autres, apparaissent comme des oasis avec leurs charpents, leurs prés et quelques bordures ou boqueteaux de hêtres, rarement de chênes, plantés de main d'homme. Tout le reste était occupé par la lande, lande de bruyère sur les croupes, lande mouillée dans les fonds" (M. Vazeilles). Contrairement à l'Auvergne toute proche où, suite à la loi de 1860 déclarant d'utilité publique le reboisement des communaux, d'importantes plantations résineuses ont été effectuées à la fin du XIX^e siècle (parfois sous la protection des forces de l'ordre !), le plateau de Millevaches aborde notre siècle presque entièrement déboisé : en 1900, le taux de boisement est compris entre 2 et 4 % à Chavanac ou St-Merd-les-Oussines...

Cette situation s'explique par un système agraire essentiellement tourné vers l'élevage extensif et par une population agricole nombreuse qui a recours à l'émigration temporaire pour se maintenir.

Avant la Première Guerre mondiale, on ne trouve des reboisements importants que dans quelques rares grands domaines (famille Cardot, Maison ou Laveix à Meymac).

• Le partage des sectionnaux, signe d'une rupture dans la valorisation pastorale des landes

Dès 1914, Larue estime qu'"on peut reboiser un tiers des landes du plateau sans causer le moindre dommage aux moutons". En effet, la crise du système agraire traditionnel s'installe : remplacement de l'émigration temporaire par l'exode définitif, abandon des terres les plus ingrates ou les plus éloignées... Cette situation va pousser les petits paysans à demander le partage des sectionnaux sans pour autant songer déjà à les reboiser. Le court terme prime sur le long terme et on mesure aujourd'hui combien il aurait été préférable du point de vue gestion que ces landes demeurent sectionnales.

• Les précurseurs du reboisement paysan : l'action de Marius Vazeilles et du Service des Eaux et Forêts

Dès le début du siècle, un certain nombre de forestiers considèrent que le reboisement du plateau est œuvre d'utilité publique :

- Valorisation des terres délaissées par l'agriculture.
- Amélioration du climat et régulation des eaux.
- Fourniture d'une matière première nationale en partie importée.

L'originalité de Vazeilles est de s'adresser directement aux paysans :

- Le reboisement doit être l'œuvre de tous et profiter à tous (à terme, le bois permettra la modernisation de l'agriculture).
- L'Etat n'étant là que pour inciter, il fournira les plants; le paysan doit apporter un investissement travail gratuit.
- Axé sur la mise en valeur des landes improductives, le reboisement ne doit en aucun cas concurrencer l'agriculture.

Le résultat de cette politique ne se fait pas attendre : de 1914 à 1930 le taux de boisement double sur le plateau et en 1945 il atteint déjà 25 % dans le canton de Meymac.

• La création du Fonds Forestier National et les mutations d'après-guerre

Créé en 1947, le F.F.N. va relancer la politique de reboisement en garantissant les moyens financiers de l'Etat. Parallèlement la région connaît des mutations socio-économiques considérables :

- Alors qu'avant guerre seules les mauvaises terres étaient reboisées, les exploitants agricoles n'arrivent désormais plus à absorber la SAU (Surface Agricole Utile) libérée.
- Les paysans perdent le contrôle d'une partie du terroir où progressent friches et plantations effectuées par des citadins disposant de revenus élevés.
- Devant les problèmes de gestion posés par les reboisements en "timbres-poste" de l'entre-deux-guerres, le morcellement tend à diminuer et la desserte des parcelles commence à être prise en considération.

Globalement, le rythme de reboisement se maintient jusqu'aux années 70, le taux de boisement du canton de Meymac passant de 25 % à 50 %.

• A l'orée du XXI^e siècle, une filière bois créatrice d'emplois ?

Compte tenu des potentialités forestières du secteur, on considère que 100 ha de forêt à l'équilibre pourront faire vivre une à deux familles : préparation du sol, plantations, dégagements, éclaircies, bûcheronnage et débardage, transport et sciage.

Bien entendu, cette activité induite restera intimement liée aux cours des bois qui devront être suffisamment attractifs pour inciter les propriétaires forestiers à faire des efforts de gestion et à pratiquer des exploitations régulières.

II. — Structure et mode de gestion de la propriété forestière

• L'occupation forestière sur le Longeyroux

Celle-ci est intimement liée à la géomorphologie :

- La tourbière proprement dite (850 à 870 m d'altitude) n'a pas été boisée malgré la diminution des troupeaux, en raison de la médiocrité de cette station. Seuls quelques groupes épars de saules, bouleaux et pins sylvestres tentent de s'implanter et les rares reboisements ont échoué.
- Les prés et landes à fougères situés sur les replats (860 à 880 m) entourant la tourbière sont parfois boisés (épicéa commun) lorsque la déprise agricole l'a permis.



Une jeune plantation d'épicéas (*Picea abies*) de dix ans environ, installée sur le Puy des Autours.

— Les croupes (au-dessus de 880 m) autrefois domaine des landes à bruyères parcourues par les moutons ont été presque toutes reboisées après la Deuxième Guerre mondiale (Puy du Longeyroux, Puy Cherau, Puy Chavirangeas, Les Autours...). L'épicéa commun domine, suivi par le pin sylvestre en général installé sur les sols plus superficiels.

- Une forêt privée très morcelée détenue essentiellement par des propriétaires non résidents

L'importante forêt domaniale du Longeyroux située au sud de la tourbière ne doit pas occulter la réalité de la propriété forestière sur le plateau de Millevaches : 94 % de la forêt est privée, détenue elle-même à 80 % par des propriétaires non résidents. L'Office National des Forêts, responsable de la gestion des forêts publiques, ne gère que 6 % de la surface boisée dont plus de 60 % sont constitués par des forêts sectionnales (attachées à un ou plusieurs hameaux). En ce qui concerne la forêt privée, celle-ci est très morcelée, le propriétaire moyen ne possédant que 5 ha souvent répartis en plusieurs parcelles... Globalement, les exploitants agricoles possèdent plutôt les anciens reboisements (sectionnaux partagés plantés entre les deux guerres) et les citadins "absentéistes" ceux effectués depuis la dernière guerre sur les terrains libérés par l'agriculture.

- La montée en puissance des boisements résineux du plateau

Lors de l'inventaire forestier de 1980, les formations boisées s'étendaient sur 50 % du territoire (52.120 ha) dans la région du plateau de Millevaches avec la répartition suivante entre les essences :

| Essences | | Surface (ha) | Pourcentage |
|----------|------------------|--------------|-------------|
| Feuillus | Chêne | 6.480 | 12 % |
| | Hêtre | 4.700 | 9 % |
| | Bouleau | 3.650 | 7 % |
| | Autres feuillus | 1.070 | 2 % |
| Résineux | Epicéa commun | 16.180 | 31 % |
| | Pin sylvestre | 11.110 | 21 % |
| | Douglas vert | 5.240 | 10 % |
| | Autres conifères | 3.690 | 7 % |

Concernant les feuillus, signalons simplement que le chêne (pédonculé et sessile) est souvent de qualité médiocre et régresse; le hêtre se comporte très bien sur les versants orientés au nord mais demande une sylviculture délicate; le bouleau doit son étendue à son caractère colonisateur.

Pour les principaux résineux rappelons leurs caractéristiques majeures : Epicéa commun (*Picea abies*) : essence de reboisement de loin la plus utilisée depuis la guerre. Très résistant au froid. Exigeant en eau, mais assez peu du point de vue de la qualité du sol. Présent à toute altitude dans la zone du Longeyroux. Enracinement superficiel le rendant sensible aux chablis. Vulnérabilité inquiétante aux parasites.

Une espèce voisine, l'épicéa de Sitka (*Picea sitchensis*), a été utilisée pour la mise en valeur des fonds humides, voire tourbeux.

— Pin sylvestre : (*Pinus sylvestris*). Seul résineux originaire de la région, il a été très utilisé entre les deux guerres pour reboiser les landes. Essence frugale et pionnière par excellence, exigeante en lumière, acceptant les sols pauvres à forte acidité, elle peut créer une ambiance forestière qui permettra ultérieurement l'installation d'autres essences (hêtre, épicéa...). Espèce très plastique acceptant les sols humides des fonds comme les sols superficiels des croupes. Sur le Longeyroux, on peut déplorer souvent la mauvaise provenance génétique des plants et l'absence de sylviculture.

— Douglas vert (*Pseudotsuga menziesii*). Doté d'une grande amplitude écologique, d'une bonne résistance au froid, aimant les sols acides bien drainés et bien alimentés en eau, cette espèce est devenue depuis les années 1970 la première essence de reboisement sur le plateau. Sa croissance est remarquable lorsque la station lui convient, largement supérieure à celles des deux essences précédentes.

D'autres résineux, tels que le sapin pectiné (*Abies alba*), le sapin de Vancouver (*Abies grandis*), le mélèze du Japon (*Larix kaempferi*) sont également présents et mériteraient d'être développés dans un souci de diversification.



Sur les pentes non marquées du site, l'épicéa est susceptible de donner de beaux peuplements en futaie régulière, à condition que le boisement soit correctement entretenu et géré.

Du point de vue types de peuplements et production, l'Inventaire forestier national de 1980 donne les résultats suivants pour le plateau de Millevaches :

| Type de peuplement | Surface (pourcentage) | Volume sur pied par ha (m ³) | Production (m ³ /ha/an) |
|---|-----------------------|--|------------------------------------|
| Futaie feuillus | 1.160 (2 %) | 255 | 3,8 |
| Taillis sous futaie feuillus | 4.410 (8 %) | 116 | 2,9 |
| Taillis feuillus et boisements morcelés | 2.570 (5 %) | 117 | 3,9 |
| Futaie pins | 5.590 (11 %) | 180 | 8,5 |
| Futaie autres conifères | 23.710 (45 %) | 89 | 7 |
| Taillis sous futaie avec conifères | 6.830 (13 %) | 95 | 5,3 |
| Boisements morcelés conifères | 1.900 (4 %) | 87 | 5,9 |
| Boisements mélangés conifères feuillus | 5.920 (11 %) | 85 | 3,6 |

Il ressort de ces chiffres que, globalement, les plantations résineuses, pourtant non encore à maturité, produisent déjà plus que les feuillus, ce qui ne signifie pas qu'il faille exclure ces dernières à l'avenir, leur rôle écologique étant différent et complémentaire.

Cette jeune forêt résineuse à la croissance très prometteuse (âge moyen : 30 à 35 ans, volume moyen à l'ha : 100 m³, production : 5 à 10 m³/ha/an) devrait d'ici l'an 2000 voir sa production annuelle globale doubler et sa production de bois d'œuvre tripler.

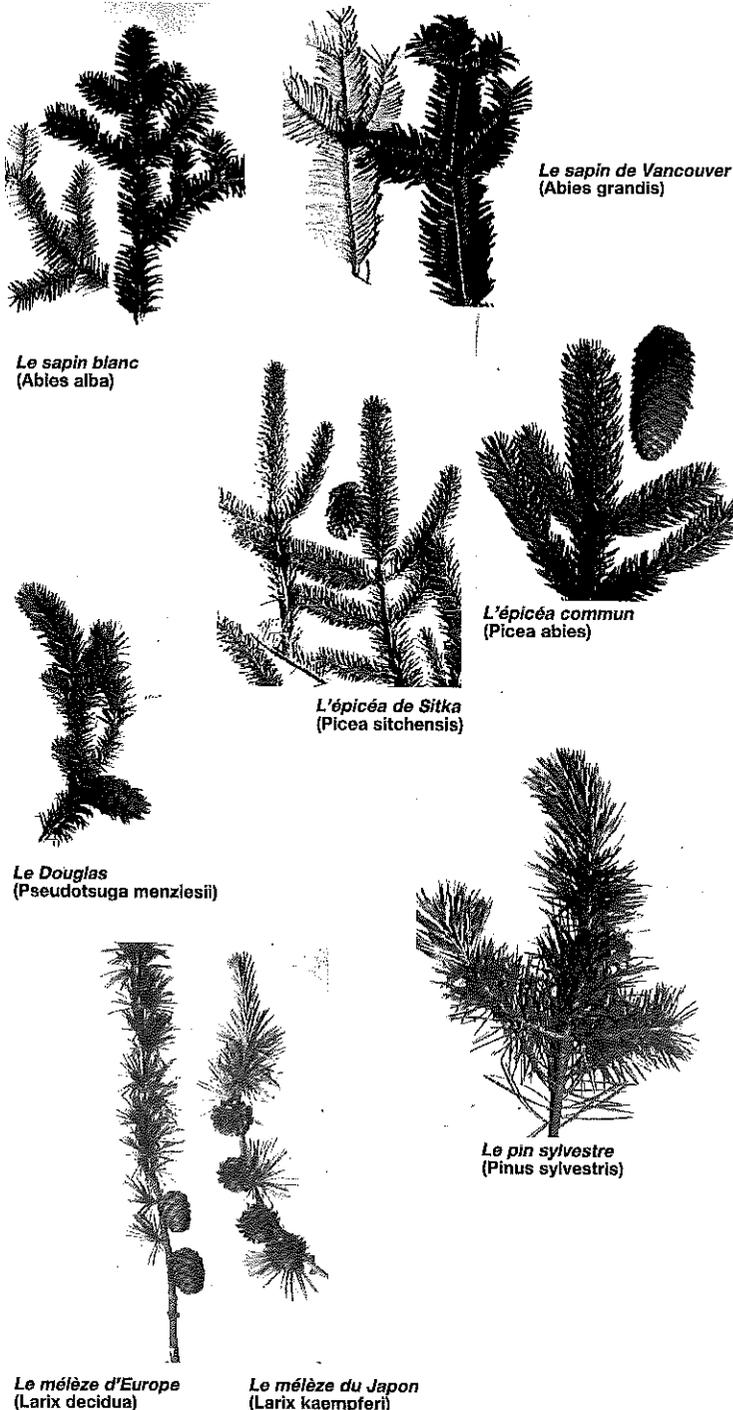
• Des problèmes de gestion liés à l'absence de traditions forestières

Très populaire, la politique forestière de la première moitié du XX^e siècle n'a cependant été trop souvent qu'une politique de reboisement : "les sapins, il suffit de les planter, de les dégager jusqu'à ce que la tête dépasse les fougères, ensuite ils poussent tout seuls". Même si les paysans ont reboisé plus pour occuper les terres délaissées que pour le profit financier, compte tenu de la durée d'une rotation forestière ("Mes enfants pourront en profiter dans 40-50 ans"), ils ne l'ont pas fait en connaissant au départ tous les soins et travaux qu'exige un peuplement forestier tout au long de sa vie : entretiens, éclaircies successives, élagages... Par ailleurs, l'investissement travail gratuit de M. Vazelles est aujourd'hui oublié et la forêt est bien souvent passée aux mains de propriétaires citadins "absentéistes". Enfin, le morcellement foncier entraîne des difficultés d'exploitation et la vente des produits d'éclaircies est aléatoire et peu rémunératrice dans une région très pauvre en industries utilisatrices. La dégradation apparente de leurs plantations résineuses et les efforts cumulés de l'administration forestière et des organismes de vulgarisation (Centre régional de la Propriété forestière, Chambre d'Agriculture, Association pour le développement des éclaircies en Limousin...) parviendront-ils à faire comprendre aux propriétaires que la valeur à terme d'une forêt dépend impérativement de sa bonne gestion antérieure ?

III. — Perspectives pour la politique forestière de demain

Nous avons vu que les objectifs de la politique forestière ont considérablement évolué au cours du siècle :

- Les plantations denses de pins sylvestres destinées à fournir du bois de mines ont été abandonnées faute de débouchés pour faire place à des reboisements d'épicéas puis de douglas à plus faible densité dont on espère tirer un jour du bois d'œuvre de qualité.
- Les parcelles forestières en "timbre-poste" qui devaient valoriser la petite exploitation paysanne ont été en partie remplacées par des



Les principales essences utilisées dans les plantations et reboisements et qui sont fréquentes dans les environs de la tourbière.

massifs plus vastes appartenant à des propriétaires citadins non résidents.

- D'occupation temporaire et complémentaire pour les agriculteurs, les travaux forestiers sont devenus une source d'emplois de première importance sur le plateau, et un certain nombre de professions spécialisées sont actuellement en phase de structuration.
- D'une situation de pénurie en bois au début du siècle, le plateau est passé à une situation d'abondance, avec un environnement économique actuellement défavorable à l'écoulement des produits d'éclaircies.

Compte tenu de ce qui précède, les orientations suivantes peuvent être données pour l'avenir :

- Complémentarité agriculture-forêt : Dans un contexte agricole difficile, développement du travail des agriculteurs en forêt, afin de leur permettre d'en tirer les revenus complémentaires indispensables à leur survie.
- Regroupement des parcelles et des propriétaires afin de constituer des massifs forestiers gérables : remembrements forestiers, constitution de groupements forestiers ou d'associations syndicales de gestion forestière, extension de la forêt soumise au régime forestier.
- Animation et vulgarisation forestière privilégiant les contacts personnalisés avec les propriétaires et mettant en avant certains thèmes prioritaires : diversification des essences, appel à la régénération des peuplements, réalisation des premières éclaircies, recherche d'un équilibre dans les classes d'âges...
- Amélioration des conditions d'exploitation par la création et le maintien d'un réseau convenable de desserte forestière (sensibilisation des communes).
- Modernisation et développement des industries de première transformation, tant dans le domaine technique que commercial.
- Révision de la fiscalité forestière (exonération trentenaire sur les parcelles reboisées, loi Sérot-Monichon...).

C'est au prix de ces efforts que la jeune forêt du plateau de Millevaches pourra constituer à l'avenir l'un des tout premiers éléments de la vie économique de cette petite région et contribuer ainsi au maintien de sa population rurale.

Régis MICHON
Ingénieur du Génie rural des Eaux et des Forêts
D.D.A.F. de la Corrèze

BIBLIOGRAPHIE

- LARRÈRE G. Indications statistiques sur la forêt paysanne du plateau de Millevaches. I.N.R.A. Laboratoire d'Economie de l'Elevage, CRZV de Theix, 1972.
- LARRÈRE G. Eléments de l'histoire de la mise en valeur du plateau de Millevaches. I.N.R.A. Laboratoire de l'Economie de l'Elevage, CRZV de Theix, janvier 1974.
- LARUE P. Le plateau de Millevaches, son présent et son avenir. Annales de l'I.N.A., 1914. Ministère de l'Agriculture. Direction des forêts, Inventaire forestier national. Résultats du 1^{er} inventaire (1969) et du 2^e inventaire (1980) pour le département de la Corrèze.
- REGAZZOLA J. Une forêt de racines : Approche de la micropropriété forestière sur le plateau de Millevaches, ministère de l'Environnement, juin 1984.
- ROUSTIDE R. Monographie forestière de la Corrèze, D.D.A.F. de la Corrèze. E.N.I.T.E.F. juin 1984.
- VAZEILLES M. La mise en valeur du plateau de Millevaches. Eyboullet, Usseil, 1917.
- VAZEILLES M. Le plateau de Millevaches, Prébois, Tulle, 1948.

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE* AUX ABORDS DE LA TOURBIÈRE

L'habitat regroupé en plusieurs fermes (de 3 à 20) s'est établi sur des replats en versant sud et ouest des Puys, éloigné de 1 à 2 km de la tourbière. On ne rencontre pas d'implantation en fond de vallée ou sur les sommets.

Les villages les plus proches, de Celle (Meymac), de Broussat (Chavanac), La Rigaudie (St-Sulpice-les-Bois), Lissac, Les Rioux, La Tindillière, Les Maisons (St-Merd-les-Oussines), appartiennent à l'architecture bien caractéristique du plateau de Millevaches qui donne à voir peu d'édifices majeurs, mais une grande qualité de traitement de tous les types de constructions : le logis, la grange étable, la porcherie, le four à pain, le puits et le moulin.

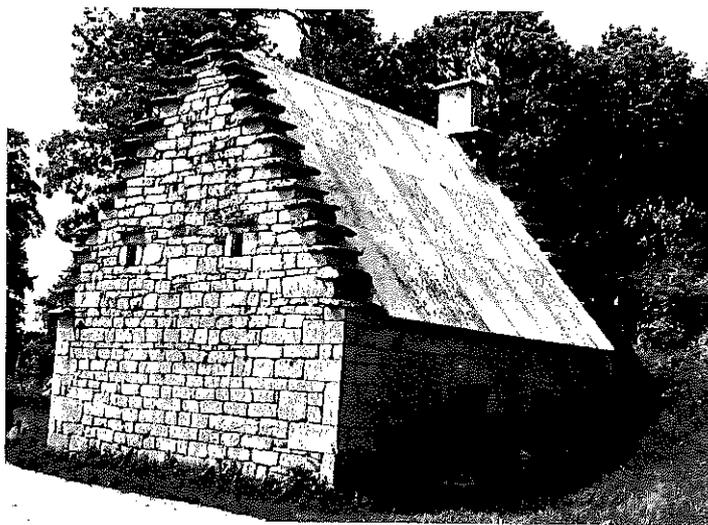
Les fermes de ces différents villages aux alentours de la tourbière présentent un volume simple, de type "bloc-à-terre" allongé, couvert d'une toiture pentue à deux versants. Les façades, 2 ou 3 travées sur rez-de-chaussée avec quelquefois un étage de combles, sont percées d'ouvertures étroites et peu nombreuses. A La Tindillière (St-Merd-les-Oussines), une ferme possède uniquement une porte et une petite fenêtre.



Les Rioux, commune de St-Merd-les-Oussines; un exemple de ferme traditionnelle de type "bloc-à-terre", avec toit de chaume. Les ouvertures ont été remaniées au XIX^e siècle. (Cliché Inventaire général).

Mais le caractère remarquable de cet habitat tient au soin apporté à la construction des murs en pierre de taille de grand appareil, à joints vifs, pour les logis mais aussi parfois pour les granges étables. Et lorsque les murs sont bâtis en moellons de granite (extrait des carrières de Millevaches ou de Pérols), les chaînages d'angle et les encadrements des ouvertures sont toujours en pierre de taille.

Les toitures sont très soignées, couvertes en ardoises de Travassac (ardoise épaisse taillée en écaille) ou d'Angers qui ont remplacé le chaume, matériau traditionnellement employé pour les couvertures sur tout le plateau de Millevaches et en particulier sur les communes de St-Merd-les-Oussines et de Chavanac.



Un exemple de pignon à redents sur un four à pain ; le Maisonnial, St-Merd-les-Oussines. (Cliché Inventaire général).

Les souches de cheminées sont au nu du pignon, couvert soit de dalles de pierre plates appelées "labinches" comme à Lissac (St-Merd-les-Oussines) ou de pierres posées en escalier ; le mur pignon est alors dit "à redents". Ces dispositifs indiquent la présence autrefois d'une couverture en chaume de seigle.

Le décor, extrêmement restreint, se retrouve sur les linteaux de porte ou sur les impostes. Il s'agit d'une date, d'une initiale ou d'un petit motif stylisé (cœur, étoile, torsade).

A l'intérieur, une pièce (ou deux), directement accessible du dehors, regroupe le vaste cantou*, l'escalier et la bassière* qui peut être en saillie, en façade postérieure.

Dans le prolongement du logis, les granges, le plus souvent superposées à l'étable, présentent l'accès en façade ou sur le mur pignon comme à Chavanac. Parfois l'étable constitue un bâtiment dissocié.

Le four à pain, banal ou privé, de plan rectangulaire, est le plus souvent un édicule indépendant à four semi-circulaire en saillie, ou inclus dans l'épaisseur du mur extérieur.

Toutes les fermes possèdent leur propre puits : "puits-guêrite" de plan carré ou circulaire, couvert en pierre, accompagné parfois d'un lavoir ou d'un abreuvoir.

Petits édifices à plan carré, les moulins avec roues à aubes ou à cuillers dont beaucoup appartenaient aux hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem étaient encore très nombreux au XIX^e siècle : six sur la commune de Chavanac, dix sur la commune de St-Merd-les-Oussines, dix-sept sur la commune de St-Sulpice-les-Bois.

Leurs vestiges témoignent encore aujourd'hui de l'intense utilisation de l'eau.

Les plus anciennes fermes remontent au XVII^e siècle, mais la plupart datent du XIX^e siècle, entre 1820 et 1880. Elles ont souvent subi des remaniements au niveau des percements et des matériaux de couverture.

Les villages peu habités se dégradent, les nombreuses fermes abandonnées menacent ruine et les petites maisons basses, de type "bloc-à-terre", aux dimensions modestes, qui constituaient l'élément principal de l'architecture traditionnelle sont aujourd'hui en voie de disparition, avec la mémoire et l'identité d'un pays.

La grande qualité de l'architecture rurale du plateau de Millevaches qui tient à la noblesse des matériaux et au soin particulier apporté dans le traitement des moindres détails témoigne de la compétence de ces bâtisseurs anonymes qui ont créé là, des édifices vernaculaires* parmi les plus remarquables du Limousin.

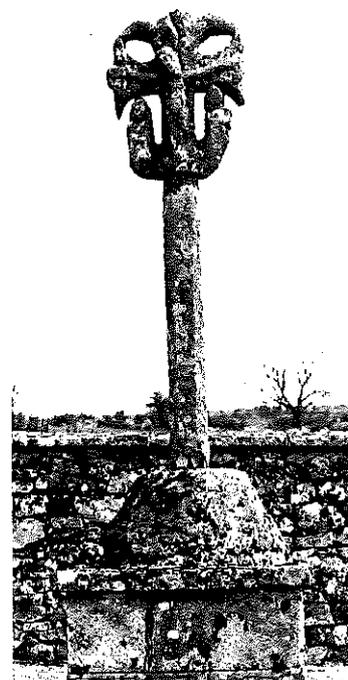
Françoise CHAPUT
Inspecteur des sites à la Délégation régionale
à l'Architecture et à l'Environnement

Sources documentaires :
Inventaire général des Monuments historiques et des Richesses artistiques du Limousin.

Millevaches en Limousin. Architectures du plateau et de ses abords. Cahiers de l'Inventaire 9, 1987.

La croix de granite du cimetière de Chavanac. (Cliché Inventaire général).

Un bel exemple de puits couvert dans le village de Chavanac. (Cliché Inventaire général).



LE TOURISME

Notre propos va nous entraîner au-delà des limites du Longeyroux, pour embrasser un horizon plus vaste, le pays de Meymac, porte méridionale de la Montagne Limousine.

Notre itinéraire se libérera aussi du temps, pour remonter quelques décennies. Résolument touristes, donc curieux, nous irons même faire une incursion dans le futur proche.

Mais, d'abord, il convient de décrire le cadre. Avec son relief en ronde-bosse où s'enchevêtrent, sans ordre apparent, des mamelons couverts de sapins et des vallons herbeux, la Montagne Limousine s'étage de 700 à près de 1.000 mètres. Montagne ? Les visiteurs de l'été n'y croient guère. Il a bien un petit air montagnard, ce pays, avec ses pessières et ses prairies, ses virages sans nombre et ses villages accrochés au sud, mais il lui manque de l'altitude, des versants, des gorges. En été, avec 16,4 °C de température moyenne, les environs de Meymac font figure de tiède campagne. Notons, quand même, que l'été est court et qu'il n'est pas exempt d'averses. La Montagne Limousine est une montagne climatique. Elle doit cette appellation à la rigueur et à la longueur de ses hivers. Toutefois, l'influence océanique perturbe l'enneigement et rend aléatoire la pratique du ski de fond.

Ce qui fait l'attrait de la Haute-Corrèze, c'est son espace, que le géographe P. Vidal de la Blache comparait, au début du siècle, aux Highlands de l'Ecosse. L'espace et l'omniprésence de l'eau faisaient écrire à un amoureux du pays : "Le plateau des mille sources est un immense parc fait de terre et d'eau, de vent et de nuages, lieu de rencontre des éléments, où la terre est comme en gestation, ne libérant pas tout à fait ses promesses, où l'eau féconde la terre, sans en prendre le temps, pressée d'aller plus loin, où le vent essaie ses forces sans les user et où les nuages se font ombres, comme sur la mer". (Clément Moratille, 1962).



Le cours supérieur de la Vézère possède un attrait indéniable pour le touriste estivant ou de fin de semaine. On voit ici la Vézère à Chavanac, un peu en aval du Longeyroux, avec au fond un ancien moulin, transformé de nos jours en résidence secondaire.

Si les boisements résineux ont grignoté la lande, l'impression d'étendue demeure. Avec l'eau, courante ou captive, l'espace représente les chances du tourisme pour la région, un tourisme de pleine nature, d'activités sportives et de découverte.

Point n'est besoin de remonter le temps à la rencontre d'Arthur Young, cet agronome anglais qui parcourut le Limousin, à la fin du XVIII^e siècle, pour découvrir le premier touriste. Young ne fit d'ailleurs qu'effleurer la Montagne. Le pays ne semble pas avoir beaucoup attiré ces voyageurs fortunés, humanistes et curieux qui ont "inventé" le tourisme culturel. Peu de routes et fort mauvaises, peu de curiosités, peu de gîtes dignes de figurer dans un guide Baedeker ou le programme d'une excursion du Touring-Club de France. Disons-le, notre pays est longtemps resté en marge de ce courant nouveau. Et, de nos jours encore, les ouvrages spécialisés lui font trop maigre place. Le Guide Vert présentant le Plateau de Millevaches note qu'il "frappe par la monotonie de sa topographie. Fougères et bruyères... ajoutent encore à l'impression de solitude et de pauvreté". Propos en partie rachetés par une étoile décernée à Meymac. Cette position d'infériorité vis-à-vis de voisins mieux perchés — Périgord, Quercy, par exemple — s'aggrave pour la Montagne Limousine d'un manque évident d'engouement de la part des auteurs régionaux. L. Dautremont a peu "zig-zagué" ici, préférant la Dordogne ou le Bassin de Brive. G. Fargeas passe vite sur le nord-ouest du "Pays corrézien". Heureusement qu'il nous reste des Peyramaure, des Louradour et des Moratille.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que se créent les premières conditions de développement du tourisme.

Condition directe d'abord, avec la pénétration du chemin de fer dans une région jusque-là très enclavée. En 1881, la ligne Tulle-Clermont vient boucler la transversale Bordeaux-Lyon; en 1883, c'est l'ouverture de la très pittoresque ligne Limoges-Bugeat-Meymac. Mais le grand courant de circulation reste méridien et s'appuie sur les villes de l'ouest : Limoges, Brive. La Montagne n'est visitée que sur ses marges.

Condition indirecte ensuite du premier développement de l'économie touristique, l'accélération de l'exode rural vers les grandes métropoles. L'hémorragie de population qu'a subie la montagne à partir de la fin du XIX^e siècle s'accompagne ici, plus qu'ailleurs, d'un attachement farouche à la terre. Devenu citadin par obligation, le montagnard limousin ne rêve que de finir ses jours dans son village d'origine. Entre-temps, et selon ses moyens, il y revient chaque été aider ceux qui sont restés, ou bien il y envoie ses enfants.

Cet accueil familial est encore vivace aujourd'hui, même si quelques indices laissent prévoir son prochain déclin du fait du renouvellement des générations.

Avec les congés payés et l'augmentation du niveau de vie, avec la banalisation de l'automobile, les Corrèziens expatriés accèdent peu à peu à la résidence secondaire, au pays. C'est la maison familiale que l'on restaure ou bien la construction neuve, bâtie sur un terrain d'héritage, voire même dans un lotissement. Ici, plus qu'ailleurs, on respecte le style architectural et les couleurs des matériaux traditionnels. Très tôt, la commune de Meymac s'est dotée d'un Plan de Protection sommaire. Plus récemment, un Plan d'Occupation des Sols a été arrêté, qui précise les règles de construction à respecter.

La coquette et ancienne cité de Meymac offre de nombreuses possibilités au touriste. L'architecture y est tout particulièrement bien conservée. Un de ses plus beaux monuments est l'abbaye St. André qui héberge de nos jours la Fondation "Marius Vazeilles" et son musée archéologique et ethnologique, ainsi que le Centre d'Art Contemporain.



Le canton de Meymac abritait déjà en 1962 113 résidences secondaires (6,4 % du parc des logements). Vingt ans plus tard, on en dénombrait 800.

Ainsi, près d'une maison sur deux n'est habitée que quelques semaines par an. Mais les dépenses qu'effectuent les résidents secondaires ne suffisent pas à compenser la perte de ressources pour le commerce et l'artisanat, causée par la diminution de la population permanente. Cependant, la rénovation du patrimoine bâti a permis d'éviter la disparition de villages.

Contrairement aux régions littorales ou aux montagnes à double saison, le milieu rural n'a guère attiré d'investisseurs privés susceptibles de développer un secteur touristique. Il en va ainsi de la Haute-Corrèze. Ce sont donc les élus locaux et l'Etat qui vont investir dans le tourisme afin de satisfaire une demande croissante et d'aider l'économie. En premier lieu, il faut créer des infrastructures d'accueil et de loisirs. L'accent est mis dès le départ sur la qualité des équipements.

Entre 1970 et 1987, le canton de Meymac s'est ainsi doté de deux villages de vacances, totalisant 565 lits, d'un camping-caravaning pouvant accueillir 450 personnes. Avec l'aide du département et du Comité d'Expansion économique "Millevaches en Limousin", des agriculteurs du canton ont pu aménager 45 gîtes ruraux, de grand confort pour la plupart. L'hôtellerie a été modernisée et offre 70 chambres, dont les 2/3 sont homologuées "Tourisme".

Le fleuron reste Sèchemailles, créé par un syndicat intercommunal, qui réalise bien l'exemple du complexe touristique moderne, intégrant l'hébergement, des loisirs multiples, des services et une animation judicieusement dosée.

Le plan d'eau, de 42 hectares, autorise la pratique de tous les sports de voile; la baignade dispose d'une plage de 3.000 m². Les tennis, le volley, le tir à l'arc, la pétanque, les jeux pour enfants sont imbriqués dans le site.

La remise en forme, loisir à la mode, n'est pas oubliée avec un parcours de santé tous publics. Et, bientôt, les golfeurs en herbe pourront fouler un "green" d'initiation.

Le village de 60 gîtes familiaux, localisé au bord de l'eau, dans un parc boisé, propose restaurant, salles d'animation, nurserie et services.

Ce modèle, dont Sèchemailles marque l'apogée, se reproduit dans bien des bourgs de la montagne (Ussel, Eygurande, Treignac, Peyrelevade, Tamac, etc.). Les différences proviennent de la capacité financière des collectivités, mais aussi d'un souci d'équilibre entre flux estival et population permanente. A ce sujet, il convient de noter que le site touristique est toujours éloigné du bourg.

Cependant, les aménagements sont systématiquement accessibles aux habitants, au contraire de la formule village-club. Les Meymacois, comme d'autres Hauts-Corréziens, peuvent profiter des équipements de loisirs, et l'automne est si beau ici que "l'été indien" amène autant d'animation que juillet-août.

Jusqu'à-là, le pays de Meymac a connu un développement touristique assez comparable à celui de la plupart des régions rurales françaises.

Si la multiplication des résidences secondaires en constitue la première phase toute spontanée, la création de villages-vacances ou de campings associés à des plans d'eau correspond à une seconde génération, cette fois-ci voulue, programmée et maîtrisée par les collectivités locales avec le concours des administrations et de la Société pour la mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin (SOMIVAL).

A l'orée des années 1980, apparaît une troisième étape, le produit touristique. Il ne s'agit plus de créer une offre dont la qualité et la polyvalence suffisent à attirer et à retenir une clientèle nombreuse. Il s'agit de concevoir une offre coïncidant avec une demande précise, donc avec un segment identifié de clientèle. Les bénéficiaires locaux de ce système d'accueil personnalisé ne sont plus seulement les acteurs économiques, commerçants et artisans, considérés dans leur ensemble, mais quelques prestataires particuliers, agriculteurs, hôteliers, qui s'engagent, volontairement ou par nécessité, dans un processus de diversification ou de modernisation.

Le pays de Meymac s'est rallié, très tôt, à cette conception du tourisme, né dans d'autres régions rurales, Vosges ou Rouergue.

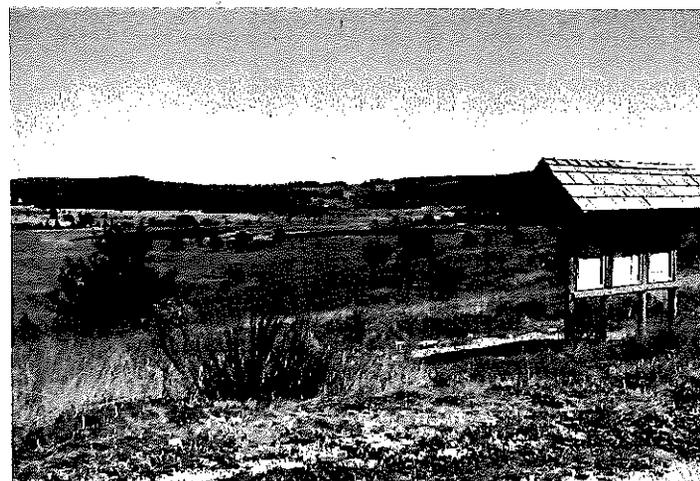
Tel agriculteur aménage une ferme-auberge, des chambres d'hôtes, où la gastronomie locale est élevée au rang de loisir culturel, et où la convivialité s'instaure naturellement. L'animateur d'un village-vacances attire, en avant-saison, une clientèle de pêcheurs, en créant, pour eux, une "ambiance halieutique", et en leur dispensant, du geste ou de la parole, les secrets de la confection des mouches et du comportement des poissons. Un artisan d'art initiera à la poterie, au tissage, des touristes avides d'authenticité.

Mais la pêche, les stages artisanaux, l'équitation en manège, se sont rapidement banalisés du fait d'une concurrence très âpre.

Pour que le tourisme demeure un partenaire vraisemblable de l'économie locale, il faut que l'imagination de ses acteurs sorte encore et toujours des sentiers battus.

Et, en cela, notre pays de Meymac prend une avance notable. Ses paysages, ses sites naturels, sa forêt, son patrimoine, ne constituent-ils pas après tout, un véritable produit touristique, "réponse globale et cohérente à une certaine demande" ?

Pour imaginer cette quatrième génération du tourisme rural, qui s'élabore ici, sous nos yeux, il nous faut revenir au Longeyroux et aux origines, le voyage de découverte, le tourisme culturel.



Le Longeyroux est un milieu protégé, mais que le touriste peut découvrir avec profit. Des aménagements ont été organisés pour cela. Ici, une vue de la tourbière, avec au premier plan le panneau d'information sur le milieu. (Cliché Jean-Patrick Pierre).

Dès le départ, rappelez-vous, nous avons noté que l'espace et l'eau étaient les atouts de la Montagne Limousine. Cependant, eu égard à l'origine citadine de nos hôtes de l'été, il ne faut pas laisser ce territoire vierge et incompréhensible. Il faut l'aménager, l'ouvrir, le décrire et l'expliquer. C'est le but des équipements du Longeyroux. En faire une école vivante de la nature...

Avec la création d'une station universitaire dans la Maison de Millevaches, Meymac s'ouvre à la recherche et les botanistes et zoologues amateurs, les curieux peuvent d'ores et déjà s'initier à la vie sauvage du plateau en suivant des visites commentées et des stages animés par des chercheurs.

Mais le tourisme culturel ne saurait se limiter à la seule approche des milieux naturels, extirpés de leur contexte. La Fondation Marius Vazeilles témoigne du passé. Au fil des vitrines et des reconstitutions, nous voici plongés dans l'époque gallo-romaine ou médiévale. Quelques marches, et resurgit l'époque de nos grands-parents. Quel citadin d'aujourd'hui n'a pas eu un proche ancêtre campagnard ?

A côté du temps retrouvé, à deux pas, le Centre d'Art Contemporain démontre que l'abstrait se marie bien avec les traditions. Le granite des croix de mission et des églises du Moyen Age peut être aussi un matériau moderne qui s'ouvre sur le temps inventé.

Granite et bois. Un projet de musée du bois et de la forêt pourrait bientôt voir le jour, à Meymac, qui abrite déjà un lycée forestier.

L'extension de la saison estivale est illusoire, compte tenu des conditions climatiques et des contraintes scolaires. Alors, il faut tourner cette difficulté en attirant des clientèles "désaisonnées", classes vertes, voyages d'étude et, pourquoi pas tourisme d'affaires. Les semaines de Meymac à Paris et de récentes implantations industrielles préfigurent cet avenir, pas si utopique que cela.

En somme, en mettant en valeur judicieusement son patrimoine, dans toute sa variété, le pays de Meymac fait figure de région pilote. Il témoigne que le tourisme peut encore être créateur net d'emplois et de revenus, et réaliser des gains substantiels de productivité et d'innovation.

Que cette manière froidement rationnelle d'envisager le tourisme ne cache pas la réalité... Ici, à Meymac, on est fier de ses traditions et de son folklore; les foires ovines, les marchés et la foire aux fromages, aux vins et aux salaisons sont là pour le rappeler.

Jean-Patrick PIERRE
Direction départementale
de l'Agriculture et de la Forêt de la Corrèze

BIBLIOGRAPHIE

- J.-M. VALADE. "Le tourisme en moyenne montagne, l'exemple des plateaux corréziens". Thèse Université de Limoges, 1983.
- G. BOUET. "Evolution récente de la vie rurale en Limousin". Thèse Champion, Paris, 1978.
- D.D.A.F. Corrèze. "Schéma départemental d'Aménagement touristique". Atlas, Tulle, 1981.
- D.D.A.F. Corrèze. Nombreuses études sectorielles non publiées.
- C. MORATILLE. "Millevaches, terre inconnue", chez l'auteur. 1962.

LEXIQUE EXPLICATIF DE QUELQUES TERMES TECHNIQUES

ARGILE : En minéralogie, il s'agit d'un minéral à structure en feuillets. C'est un silicate ou aluminosilicate auquel s'associent d'autres éléments, magnésium, potassium, sodium, fer, nickel.

En pédologie, on appelle argile tout élément minéral dont la taille est inférieure à 2 μm .

ASSOCIATION VÉGÉTALE : L'association végétale est l'unité fondamentale de description de la végétation lorsque s'appliquent les règles de la phytosociologie. Une association végétale est caractérisée par les espèces qui lui sont fidèles. Il s'agit, selon Guinocet, "d'un groupement floristique statistiquement homogène qui possède au moins une espèce caractéristique... chaque association se définit par une composition originale d'espèces, dont certaines, les caractéristiques, lui sont particulièrement liées, les autres étant qualifiées de compagnes". Ex : la lande sèche des pentes granitiques à callune et genêt pileux (le *Calluno - Genistetum pilosae*).

AUTARCIQUE : Qui se suffit à soi-même.

BAS-MARAIS : Par opposition à haut-marais qui correspond aux tourbières bombées, désigne un milieu marécageux, relativement plat, installé dans une dépression évassée.

BASSIERE : Alcôve en pierres, servant d'évier et d'entrepôt à nourriture.

BIOTITE : Mica noir, c'est-à-dire minéral brillant et clivable, abondant dans certaines roches éruptives ou métamorphiques riches en potassium, et coloré en noir par le fer et le magnésium. Le mica blanc s'appelle muscovite.

BLOC-A-TERRÉ : Bâtiment de ferme pluri-fonctionnel, qui abrite, sous un même toit, bêtes et gens.

CANTOU : Cheminée engagée dans le mur, haute et large, avec des côtés profonds où est habituellement installé un banc-coffre.

CLIMACIQUE ET CLIMAX : Le climax est le terme ultime atteint par l'évolution d'un système et qui correspond à un état d'équilibre avec les conditions naturelles du milieu. Le climax ne varie plus tant que les conditions du milieu ne changent pas non plus. La végétation climacique, dans les régions tempérées des plaines d'Europe occidentale, est presque toujours une forêt de feuillus, comme une chênaie ou une chênaie-hêtraie.

DIASPORE : Élément de dissémination produit par un végétal comme les graines ou les spores.

FILAMENT MYCÉLIEN : Filament microscopique de champignon, qui correspond à la partie souterraine, en général invisible, de son appareil végétatif. L'ensemble de ces filaments forme le mycélium.

GLEYS : Sol hydromorphe, plus ou moins longuement saturé par l'eau, ce qui entraîne un déficit prolongé en oxygène pour le profil et une mobilisation partielle pour le fer. Les sols à gley ont des horizons minéraux à taches rouille (fer oxydé), sur un fond de couleur gris-bleuté caractéristique, dû au fer réduit (fer ferreux).

GRANITE PORPHYROÏDE ORIENTÉ : Granite à tendance potassique, riche en quartz, microcline, pegmatite et aplite, montrant une orientation des minéraux.

HAGIOTOPONYMIE : Etude des lieux-dits désignés par des noms de saints.

HERCYNIE : Qui s'applique à l'époque des plissements hercyniens, derniers plissements de l'ère primaire qui ont commencé dès le Dévonien, notamment en Limousin, qui se sont poursuivis essentiellement au Carbonifère et qui ont mis en place toute une série de hauts reliefs. Ces derniers ont été érodés et, de nos jours, les chaînes hercyniennes forment une série de massifs anciens dont le Massif Central.

HOLOCÈNE : C'est la subdivision la plus récente de l'ère quaternaire, qui correspond à la période postglaciaire et qui a commencé il y a environ 9.600 ans. La période la plus ancienne est appelée Pleistocène.

HUMIFICATION : Ce sont les processus biochimiques qui transforment la matière organique brute en humus.

HUMUS : Au sens strict, ce mot désigne la matière organique transformée par voie biochimique et incorporée à la matière minérale. On reconnaît trois principaux types d'humus.

LE MULL : Dans ce type il y a discontinuité morphologique brutale entre la litière (feuilles, aiguilles plus ou moins entières) et l'horizon organo-minéral A1. Cet horizon héli-organique A1 est riche en argile, bien structuré avec des agrégats correspondant, pour la plupart, à des déjections de vers de terre.

LE MODER : Dans ce type, la fragmentation de la litière est plus lente, et il y a passage continu avec l'horizon organo-minéral A1. Dans cet horizon, la matière organique est surtout constituée de boulettes fécales (quelques dixièmes de millimètres) rejetées par les Microarthropodes du sol. Cette matière organique (M.O.) est juxtaposée à des grains minéraux nus.

LE MOR : Dans ce type, le blocage de la biodégradation entraîne une accumulation importante de litière fragmentée et d'humus fin. L'horizon A1, particulière, non structuré, est souvent sableux et pauvre en réserves minérales.

HYDROLYSE (du granite par exemple), le plus souvent acide : C'est le processus chimique d'altération de la roche, sous l'action de l'eau chargée en éléments agressifs (acides en solution).

HYDOMORPHE : Se dit d'un sol dont l'évolution est sous la dépendance d'une nappe d'eau permanente ou temporaire qui imbibes les horizons et qui provoque notamment la formation d'un gley.

LEUCOGRANITE A GRAIN FIN : Granite clair, riche en quartz; les deux micas sont présents, mais le mica blanc domine le mica noir.

LIMONS : Particule minérale d'un sol dont la taille est comprise entre 2 μm et 50 μm de diamètre. C'est une des catégories distinguées dans l'analyse de la texture d'un sol.

MEGAPHORBIAIE : Formation végétale herbacée dense et haute, constituée par de grandes herbes à larges feuilles, comme par exemple la reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

MINERALISATION : Phénomènes chimiques et biochimiques qui transforment la matière organique en éléments simples de nature purement minérale. Les éléments minéraux issus de cette transformation, lorsqu'il s'agit d'un sol, sont alors, très souvent, directement absorbables par les racines des plantes supérieures.

MUSCOVITE : Catégorie de minéral appartenant à la famille des micas; il s'agit de ce que l'on appelle le mica blanc qui est pratiquement transparent et non coloré en noir (absence de fer et magnésium).

NÉANDERTHALIEN : Correspond à une race humaine fossile du paléolithique moyen, qui a existé à une période comprise entre moins 100.000 et moins 35.000 ans.

OLIGOTROPHE : Qualifie un milieu très pauvre en éléments minéraux nutritifs; très souvent, il s'agit d'un milieu acide, comme les tourbières.

OROPHYTE : Qualifie une espèce végétale adaptée à la vie en altitude dans un massif montagneux.

PÉDOGÈNESE : C'est la formation des sols qui résulte de l'action de différents facteurs écologiques sur la couche supérieure du substrat. Ces facteurs sont, essentiellement, le climat, la végétation et la nature géologique du substrat.

PERIGLACIAIRE : Les phénomènes périglaciaires sont des phénomènes d'érosion qui sont caractérisés par l'importance du gel et du dégel intervenant dans la mise en place et l'évolution des formes du relief et intéressant ou ayant intéressé des régions proches de glaciers.

PHYTOSOCIOLOGIE : Technique de description de la végétation à grande échelle (échelle de la parcelle cadastrale), codifiée par le botaniste suisse Braun-Blanquet, et qui aboutit à la détermination des associations végétales.

PODZOL : C'est une catégorie particulière de sol, dans lequel, sous l'humus qui est de type mor, apparaît un horizon d'appauvrissement (A2), formé de silice résiduelle et bien individualisé. Dessous, il y a formation d'un horizon d'accumulation, noir (horizon Bh) et qui est bien distinct de l'horizon d'accumulation Bs (accumulation de fer), de couleur rouille, situé juste en dessous. Celui-ci peut être concrétionné en "alios".

POSTGLACIAIRE : Correspond à la dernière partie de l'ère quaternaire qui a succédé à la dernière glaciation dite du Würm. Le terme est synonyme de Holocène.

QUARTZ AUTOMORPHE : Un minéral est dit automorphe, lorsqu'il développe ses formes cristallines propres. Pour le quartz, ce sont des cristaux hexagonaux.

QUATERNAIRE : Correspond à l'ère géologique la plus récente et la plus courte de l'histoire de la terre, qui a commencé il y a moins de trois millions d'années et qui a été marquée par l'apparition de l'homme, ainsi qu'en Europe par des glaciations successives.

RANKER : Sol squelettique acide, réduit à un seul horizon riche en matière organique et reposant directement sur la roche-mère qui est acide (profil de type A/C).

SABLES : Particules minérales entrant dans la constitution de la structure d'un sol, et dont le diamètre est compris entre 50 μm et 2 mm. Les proportions relatives d'argiles, limons et sables (dont l'ensemble forme la terre fine) définissent la texture du sol. La fraction du sol dont le diamètre va de 2 mm à 20 mm représente les graviers. Les cailloux ont une taille supérieure à 20 mm.

SCHISTES : Nom général des roches à texture feuilletée, comme l'ardoise ou de nombreuses roches métamorphiques.

SOL ZONAL CLIMACIQUE : Type de sol dont la formation et les caractéristiques sont les conséquences de l'action des facteurs climatiques et de la végétation qui lui est liée et qui se trouve en équilibre avec ces facteurs.

SOL INTRAZONAL : Sol lié à des particularités locales de la station. Sa formation est la conséquence d'un phénomène pédogénétique majeur qui impose sa prédominance aux facteurs climatiques généraux.

Exemples :

- sols sous la dépendance de l'eau (sols à gley);
- sols dus à la nature particulière du milieu (sols salins, sols magnésiques).

SOL OCREUX : Sol de type A, B, C, dans lequel la mobilisation nette du fer, sans redistribution de l'aluminium, donne une teinte ocreuse au profil. En fonction de la redistribution croissante en aluminium, on distingue :

- Les sols ocre podzoliques à horizon humifère A1 surmontant un horizon d'accumulation humique (Bh), brun chocolat, et un horizon d'accumulation du fer (Bs), brun. L'horizon d'appauvrissement (A2), n'est pas différencié ou se réduit à quelques taches cendreuse ou liseré;
- Les sols podzoliques, dans lesquels l'horizon A2 est continu, mais pas complètement cendreuse;
- Les podzols, dont l'horizon A2 est cendreuse, Bh noir et Bs rouille. Ce dernier horizon peut manquer sur roche mère pauvre en fer.

SPHAGNES : Genre de végétaux appartenant à l'embranchement des Bryophytes et voisins des mousses au sens strict. Les Sphagnes ont une morphologie très caractéristique et une structure particulière qui leur permet d'emmagasiner de grandes quantités d'eau dans des cellules spécialisées de leurs feuilles ou de leur tige. Les sphagnes se développent tout spécialement dans les milieux tourbeux, car ce sont elles qui donnent la matière première qui constituera la tourbe.

TARDIGLACIAIRE : Période correspondant à la fin de la dernière glaciation.

TERTIAIRE : Avant dernière ère géologique, précédant le Quaternaire et qui a duré 65 millions d'années environ. Elle est marquée par le plissement alpin et la diversification des Mammifères.

TOPONYMIE : Science qui étudie l'origine historique ou linguistique des noms de lieux.

TOURBIÈRE BOMBÉE : C'est le type de tourbière le plus fréquent, qui est formée par l'accumulation et la transformation des Sphagnes (sortes de mousses) dans une nappe d'eau permanente. Il s'agit du type de tourbière dit acide. Les sphagnes, par leur masse, forment un bombardement général du milieu, ce qui a donné le nom à cette catégorie de tourbières.

TUMULUS = TERTRE FUNÉRAIRE : Chape de recouvrement d'une sépulture, de forme sub-circulaire à la base, dont l'usage a perduré en Limousin jusqu'au début de notre ère.

VERNACULAIRE : Propre à un pays, une région.

ANNEXE

LES GRANDES SUBDIVISIONS DE L'HOLOCENE

| Années | Périodes | Végétation générale | Industries, âge |
|--------|-----------------|----------------------|------------------------|
| 0 | Actuel | | |
| 2600 | Sub-Atlantique | | Fer |
| 4700 | Sub-Boréal | Chêne, sapin, hêtre | Bronze, Chalcolithique |
| 8000 | Atlantique | Chêne, orme, tilleul | Néolithique |
| 9000 | Boréal | Pin, noisetiers | Mésolithique |
| 10300 | Pré-Boréal | Bouleau, pin | |
| 11000 | Arctique récent | Toundras, dryas | Magdalénien final |
| 12000 | Alleröd | Bosquets | |
| | Arctique ancien | Toundras, dryas | |

LES GRANDES SUBDIVISIONS DU QUATERNAIRE

| Holocène | | Homo sapiens | | Mésolithique et Néolithique | |
|----------|-----------|----------------|---|-----------------------------|---|
| - 10000 | | | | | Azilien |
| - 100000 | supérieur | Würm III | Homme de Cro-Magnon Homme de Combe-Capelle | Paléolithique | Magdalénien Solutréen Aurignaciens Périgordien |
| | | Würm I | Paléanthropiens Néanthropiens Homme de Néanderthal | | Moustérien |
| | moyen | Riss Mindel | Mauer | | Acheuléen Abbevillien |
| | | inférieur | Günz | | Australopithèques Paranthrope |
| - 1 M | | | | | |
| - 3 M | | | | | |

LEGENDE
(Echelle : 1/50.000^e)

Courbe de niveau des 500 m

Route actuelle

Voie S.N.C.F.

Rivière

Sentiers balisés
1 : sentier de la tourbe 200 m
2 : sentier des "Cent-Pierres" 5 km
3 : grand circuit du Longeyroux 20 km

Site protégé par classement

Zone protégée par arrêté de biotope

Cheminement anciens

Sites archéologiques :

- 1 Menhir
- 2 Menhir
- 3 Ruines gallo-romaines des Cars
- 4 Village médiéval de Lissac
- 5 Tumulus
- 6 Village médiéval déserté
- 7 Structures gallo-romaines
- 8 Pierre à cupules
- 9 Village médiéval déserté

(Carte : Y. Pautrat)

